



Les Alouettes **bafouent**
les Eskimos **45-15**

Page S3

La Presse

Nathalie Petrowski
rencontre **Céline Bonnier**

Page A5



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | MONTRÉAL | MARDI 10 OCTOBRE 2000 | 116^e ANNÉE > NO 346 > 96 PAGES > 6 CAHIERS

60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

| L'ULTIMATUM ISRAËLIEN PASSE |

Les efforts diplomatiques s'intensifient

d'après AFP et AP

JÉRUSALEM – L'ONU et la Russie se sont injectées hier dans les tractations en vue d'apaiser les tensions au Proche-Orient, mais les agressions de civils et colons juifs contre des Palestiniens à Jérusalem, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et contre des Arabes dans le nord d'Israël se multipliaient, faisant au moins deux morts et six blessés hier après-midi.

La première chaîne de la télévision israélienne a parlé de « pogrom », terme très fort dans le contexte israélien.

Le gouvernement israélien a entamé dans la soirée à Tel Aviv une réunion extraordinaire présidée par le premier ministre Ehud Barak et destinée à examiner la situation.

Citant plus tôt Arafat, le ministre égyptien de l'Information, Safouat al-Chérif, a déclaré au Caire que les affrontements entre Palestiniens et Israéliens avaient fait jusqu'à présent 117 « martyrs » (tués et 2932 blessés.

« Les actes d'agression se poursuivent et le nombre de victimes est de 117 martyrs et 2932 blessés », a déclaré Arafat à l'issue d'un entretien avec son homologue égyptien Hosni Moubarak, à quelques heures de l'expiration de l'ultimatum lancé par Israël aux Palestiniens pour mettre fin aux affrontements.

Arafat n'a pas précisé si ce bilan concernait uniquement les victimes palestiniennes ou également les Arabes israéliens.

Le Proche-Orient se trouve aux portes d'une « ère des ténèbres », a affirmé pour sa part un haut responsable palestinien.

« Les lumières vont s'éteindre et je ne sais pas qui va les rallumer », a déclaré Saëb Erakat dans une interview à la chaîne américaine CNN. « Toutes les indications sur les intentions du gouvernement israélien laissent prévoir que le pire n'est pas encore arrivé », a-t-il ajouté sur un ton pessimiste.

Depuis les événements de samedi — la mort de deux manifestants palestiniens tombés en territoire libanais sous des balles israéliennes, et la capture par le Hezbollah de trois soldats israéliens —, la tension a brutalement grimpé à la frontière libano-israélienne.

Le représentant personnel du secrétaire général de l'ONU au Liban-Sud, Rol Knutsson, et le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, ont eu des entretiens avec les dirigeants libanais.

Voir EFFORTS en A2

CAROLINE BRUNET CHOISIE PERSONNALITÉ D'ANNÉE



La kayakiste Caroline Brunet a été sacrée Personnalité de l'année, hier soir, au 17^e Gala Excellence de La Presse. Retenue à l'extérieur du pays, c'est son frère Alain Brunet (au centre) qui a accepté le prix en son honneur. Il est entouré du président du jury du Gala Excellence de La Presse et recteur de l'Université Laval, François Tavenas (à gauche), et de Guy Crevier, président et éditeur de La Presse. Autres informations et photos, pages A7 à A9.

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

«C'est précieux», dit la kayakiste

HUGO DUMAS

Caroline Brunet a de nouveau ramé vers le succès hier soir.

La kayakiste, qui a vu une médaille d'or lui glisser cruellement entre les doigts à Sydney, a raflé, lors du 17^e Gala Excellence de La Presse, le titre de Personnalité de l'année.

Retenue à l'extérieur du pays, l'athlète, une habituée des récompenses, a fait parvenir ses remerciements sur bande vidéo, qui ont été enregistrés à Sydney. « C'est un énorme honneur d'être la Personnalité de l'année, toutes catégories, dans La Presse. Surtout qu'il y a des personnes dans la salle qui améliorent la qualité de vie et qui sauvent des gens. Moi, tout ce que je fais, c'est de sauver ma peau sur une ligne de départ », a dit Caroline Brunet, âgée de 31 ans.

C'est le président et éditeur de La Presse, Guy Crevier, qui, en fin de soirée hier, a dévoilé le nom de la grande gagnante. « Je vous remercie beaucoup de votre soutien, c'est précieux. J'apprécie énormément », a conclu la spécialiste du K-1, originaire de Lac-Beauport, près de Québec. Depuis 1997, Caroline Brunet a toujours été finaliste dans la catégorie Sports et Loisirs, mais n'avait jamais été couronnée Personnalité de l'année, le plus grand honneur. Au début de la cérémonie, Alain Brunet avait accepté le prix de personnalité sportive de l'année au nom de sa sœur.

Le gala Excellence a été diffusé pour une troisième année sur les ondes de TVA et a été rondement animé par Guy Monroin. Bien normal: la personnalité de la semaine de La Presse fait un saut le lundi matin, à son émission, Salut Bonjour!

Depuis 1984, à l'occasion de son 100^e anniversaire, La Presse présente de façon hebdomadaire des modèles d'excellence à ses lecteurs, qui proviennent de tous les domaines: sports, loisirs, arts, lettres, milieu des affaires, humanisme, bénévolat, sciences, technologies, etc.

Voir PERSONNALITÉ en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1 à C7	Horoscope	D27
- télévision	C2	Loteries	A2 et A18
Auto	D17 à D21	Monde	A22 à A28
Bandes dessinées	D24	Mots croisés	D24 et S10
Bridge	E7	Mot mystère	D24
Décès	E6 et E7	Petites annonces	D25
Économie	D1 à D16	- immobilier	D25
Éditorial	A26	- marchandises	D25 et D26
Êtes-vous observateur?		- emploi	D26
		- automobile	D26 et D27
Feuilleton	D24	- affaires	D4
Forum	A27	Politique	A10 et A11

MÉTÉO

Ciel variable et frais
Max. 6, min. 2



6 21924 98765 1

Le nouveau président yougoslave remporte une double victoire

d'après AFP et AP

BELGRADE — Le nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, a remporté hier une double victoire avec l'annonce d'élections au Parlement de Serbie, dernier fief des partisans de Milosevic, et la levée par l'Union européenne de ses sanctions économiques.

Autre déblocage, en soirée: le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a dit souhaiter que Kostunica fasse une demande d'adhésion à l'ONU, « le moyen le plus efficace », selon lui, pour Belgrade de faire son retour sur la scène internationale.

Entre-temps, Shaun Going, un Canadien de 45 ans détenu pendant deux mois dans une prison militaire pour présumé terrorisme, a retrouvé hier sa liberté. « Il jubilait », a indiqué Angela Bogdan, chargée d'affaires à l'ambassade du Canada à Belgrade.

Les partis représentés au Parlement serbe et la DOS (Opposition démocratique de Serbie) de Kostunica sont tombés d'accord pour la tenue de législatives anticipées le 19 décembre et en ont informé le président

de Serbie, Milan Milutinovic, un proche de Milosevic.

En outre, selon Zoran Djindjic, de la DOS, ils ont aussi conclu un accord « sur un vote de défiance au gouvernement serbe, ainsi que sur la formation d'un gouvernement de transition ».

La popularité de la DOS est telle qu'elle devrait lui permettre de remporter dans le sillage de la victoire de Kostunica la majorité au Parlement serbe et d'élire un président serbe issu de ses propres rangs.

Au fil des heures hier, l'édifice construit par Milosevic s'est peu à peu fissuré.

Le ministre serbe de l'Intérieur, Vljko Stojiljkovic, a tout d'abord annoncé sa démission devant le Parlement. « Je suis attaqué par les forces de l'OTAN et je suis fier que l'on sache que je suis une victime de l'OTAN », a proclamé à la tribune Stojiljkovic, un proche de Milosevic, inculpé comme lui pour crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI).

Voir PRÉSIDENT en A2

L'infirmière praticienne

Selon une étude, l'Ontario pourrait se débrouiller avec la moitié de ses 10 000 médecins de famille pour peu que l'on fasse passer le nombre d'infirmières praticiennes, dont le droit de pratique est accordé depuis 1998, de 400 à 2400. De même au Québec, où la spécialité n'est officiellement pas reconnue, on estime qu'un plus grand nombre de ces infirmières spécialisées pourrait atténuer les effets du manque de médecins, tant dans les hôpitaux qu'en première ligne. Mais pour y parvenir, il faudra encourager la formation universitaire et amender les lois professionnelles.

Voir nos informations en A12

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

10 octobre 2000

Page A2 manquante

ACTUALITÉS

Les motards forcés de faire la trêve

ANDRÉ DUCHESNE

Derrière le repas aux chandelles et au champagne des Hells Angels et des Rock Machine, dimanche soir au restaurant italien Bleu Marin de la rue Crescent à Montréal, plane en fait la menace d'une loi antigang avec plus de dents qui ferait mal à ces groupes de motards.

C'est du moins la lecture qu'en fait Jean-Pierre Lévesque, policier de la GRC affecté au Service canadien de renseignements criminels. Ce dernier va même plus loin, estimant que les chefs des deux clans, Maurice Boucher et Frédéric Faucher, se sont fait tirer l'oreille par les dirigeants d'autres organisations criminelles du pays afin de mettre un terme à la guerre sanglante que se livrent les Hells et les Rock Machine au Québec depuis 1994, avec un bilan de plus de 150 morts.

« Avant qu'ils en subissent tous les conséquences, les représentants des différentes familles du crime organisé ont exercé des pressions pour qu'ils en viennent à une entente », a analysé M. Lévesque lorsque *La Presse* l'a joint hier à Ottawa.

Au premier plan de ceux qui ont élevé la voix se trouvent les chefs de la mafia italienne, dont les racines et la très large organisation en font la famille numéro un du crime organisé au pays. « Les motards face à la mafia italienne, c'est un peu comme comparer Marty McSorley à Mario Lemieux », lance-t-il.

La nouvelle a eu un effet de domino dans les salles de rédaction des médias du Québec hier, après que le journaliste spécialisé des faits divers Claude Poirier eut fait un topo sur les ondes de la radio Info 690 AM. « Après la rencontre entre les Hells et les Rock Machine tenue dans une salle du palais de justice de Québec, j'avais rencontré Mom Boucher pour lui demander une entrevue. Il s'était refusé à faire tout commentaire, a-t-il relaté hier à *La Presse*. Je lui ai cependant demandé de m'avertir si jamais lui et Frédéric Faucher se rencontraient à nouveau. »

Il semble bien que la tête dirigeante des Hells ait acquiescé à la demande de Poirier puisque dimanche, lui et un photographe d'*Allô Police* recevaient un message par téléavertisseur leur indiquant de se rendre dans un restaurant de la rue Crescent. « Nous y sommes allés vers 21 h. De là, on nous a dirigés au Bleu Marin, poursuit M. Poirier. Les membres des deux clans étaient assis les uns en face des autres : Mom Boucher et les Nomads (le club élite des Hells) d'un côté, Frédéric Faucher, les Rock Machine et les Dark Circle de l'autre. L'ambiance était à la fête et ils ont sorti le champagne. »

Le journaliste a sollicité une entrevue, ce qui lui a été refusé, Boucher se contentant de lui rappeler le vieil adage voulant qu'une photo vaut mille mots. Des photos, il s'en est pris une bonne vingtaine. Le reportage paraîtra dans le prochain numéro de l'hebdomadaire *Allô Police* vendredi prochain.

Claude Poirier croit que cette rencontre constitue « une claque pour la police », rappelant que des corps policiers avaient laissé entendre la semaine dernière que la trêve entre les Hells et les Rock Machine était déjà chose du passé.

Trêve ou pas, la police ne dessinera pas son étai face aux motards, prévient Ian Lafrenière, agent de communication à la police de la CUM. « Nous allons continuer à exercer une surveillance étroite de ces bandes », dit-il.

Restaurant bien fréquenté

Rencontré hier, le gérant du restaurant Bleu Marin, Matteo Scanzano, n'avait « rien à cacher » à propos de cette rencontre très médiatisée.

« Toutes sortes de gens nous fréquentent, dit-il. Des gens d'affaires, des politiciens, des gens ordinaires. Nous avons servi plusieurs grandes vedettes comme Robert de Niro, Omar Shariff, Vanessa Williams, Antonio Banderas. Pierre Elliott Trudeau venait aussi et il me parlait dans un italien parfait. »

Et la note des motards ? Était-elle salée, M. Scanzano ? Ah ça, répond-il gentiment, pas question de le révéler. « Ils ont dépensé comme n'importe qui. »

Par ailleurs, quelques motards, seize selon Claude Poirier, ont été contrôlés par des policiers du SPCUM qui les attendaient à l'extérieur en fin de soirée.



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Le gérant du restaurant, Matteo Scanzano, affirme qu'il ne connaissait pas les membres des clans de motards qui se sont réunis à sa table dimanche soir. Il a compris qui ils étaient lorsque le photographe d'*Allô Police* les a croqués et qu'ils ont alors revêtu leurs couleurs.

Poirier se défend d'être le « relationniste » des Hells

ANDRÉ DUCHESNE

CLAUDE POIRIER à l'enterrement d'un Hells. Claude Poirier au mariage d'un Hells. Claude Poirier au restaurant lors d'un souper entre Hells et Rock Machine.

Claude Poirier serait-il devenu l'agent des relations publiques des motards ?

— Non, tonne ce dernier. « Je ne fais que mon travail de journaliste, dit-il. Et puis, qu'est-ce que les autres médias auraient fait à ma place. Ils auraient envoyé également des représentants. »

Toujours est-il que lorsqu'il s'agit de trouver un scoop fumant relativement aux activités sociales des bandes de motards, le chroniqueur judiciaire comptant quarante ans de métier semble avoir une

longueur d'avance sur tout le monde.

L'affaire de Ginette Reno et Jean-Pierre Ferland au mariage d'un membre des Hells cet été, c'est lui.

Pourquoi ? « Cela fait des années que nous suivons ce dossier, dit-il. Et nous avons toujours respecté ce que les motards nous demandent. Par exemple, aux funérailles de l'un d'eux, nous ne publions pas les photos de sa conjointe ou des membres de sa famille. Nous faisons les choses avec respect. »

M. Poirier va même plus loin, affirmant que par cette rencontre immortalisée sous la lentille du photographe Michel Tremblay d'*Allô Police*, Hells et Rock Machines ne voulaient pas mener une opération

de relations publiques. « Si c'était le cas, ils auraient alerté tous les médias », dit-il. Selon lui, Maurice Boucher n'était pas heureux du fait que sa rencontre d'il y a quelques semaines avec Frédéric Faucher (chef intérimaire des Rock Machines) dans un local du palais de justice de Québec ait eu des échos dans les médias.

Agent de la GRC, Jean-Pierre Lévesque a une toute autre opinion de la chose. « Ce repas est un gros show médiatique auquel Mom Boucher nous a habitués. Mais là, les Hells et les Rock Machine n'ont rien inventé. Cela nous rappelle la trêve qu'ont passé les Hells et les Bandidos devant les médias, en Scandinavie, le 26 septembre 1997. »

Les femmes veulent des réponses concrètes

Deux mille personnes ont défilé hier dans les rues de Montréal

SILVIA GALIPEAU

À Montréal, près de 2000 personnes ont marché hier, des jeunes, moins jeunes, femmes d'ici, femmes d'ailleurs, des hommes aussi, tous pour une même cause : éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes, lutter pour un monde meilleur.

Les revendications des femmes n'ont rien d'abstrait, et elles ne veulent que des réponses concrètes à leurs demandes. « Le gouvernement du Québec doit absolument rencontrer les représentantes des mouvements de femmes avant de prendre ses décisions », a lancé en fin de journée Françoise David, porte-parole de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 à l'échelle mondiale, ainsi que présidente de la Fédération des femmes du Québec. « Il s'agit d'avoir un minimum de respect. »

Deux manifestations de six kilomètres chacune se déroulaient simultanément dans la ville, l'une partant de l'est dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, l'autre de l'ouest dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Les deux se rencontraient en fin d'après-midi devant la Place des Arts, avec discours, musique et chants.

« Éliminer la pauvreté, c'est un devoir de société », pouvait-on entendre tout au long de la journée dans les rues de la métropole, entre autres slogans accrocheurs du style « on marche pour les femmes », ou encore « vive les femmes ! ».

Arrêts stratégiques

Bravant le froid, armés de gants et de foulards, de bonnes chaussures surtout, les marcheurs étaient venus en grand nombre manifester leur appui aux diverses revendications de la Marche mondiale, arborant des banderoles, tenant des panneaux, ou criant tout simplement : « 8000 logements sociaux, c'est pas flyé », « reconnaissons le travail des femmes au foyer », « hausse décente du salaire minimum », « éliminons la discrimination envers toutes les femmes », etc.

Dans Hochelaga-Maisonneuve, les manifestants sont partis dès midi, et se sont arrêtés à divers endroits symboliques pour réitérer leurs revendications. Premier arrêt : le projet M.A.P. (Mères avec pouvoir, place, paye, projet de vie), un projet de 30 unités de logements sociaux destinés à des femmes monoparentales, offrant en plus d'un toit, divers services favorisant l'insertion sociale et professionnelle des mères locataires.

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, était présente et en a d'ailleurs profité pour relancer Ottawa sur la question des logements sociaux. « Depuis six ans le gouvernement fédéral s'est complètement retiré. Il n'a pas mis un sou dans les logements sociaux. Le Québec a

été la seule province à y avoir contribué. Aucune autre province au pays n'a investi dans les logements sociaux depuis six ans. »

Second arrêt : le centre communautaire des gais et lesbiennes, où les manifestants ont revendiqué la fin de la discrimination, notamment par le biais de la reconnaissance des droits des gais et lesbiennes dans le Code civil, par l'introduction de programmes scolaires de lutte contre l'homophobie, etc.

Troisièmement : le cégep du Vieux-Montréal, où l'on a réclamé la reconnaissance de l'éducation populaire, et le droit à un meilleur accès aux études pour les femmes, particulièrement les femmes monoparentales et les femmes dites « sans chèque ».

Dernier arrêt, le centre Stella, pour dénoncer la discrimination et la violence dont sont victimes les travailleuses du sexe, notamment dans leurs rapports avec les services sociaux, judiciaires et policiers.

D'ici la fin de semaine

Dans Pointe-Saint-Charles, les marcheurs se sont également arrêtés à divers points particuliers : le parc Vinet, pour la question de la pauvreté des femmes et pour revendiquer davantage de logements sociaux, ainsi que la Bourse de Montréal pour parler de mondialisation et de ses impacts sur les femmes.

Les deux groupes se sont ensuite réunis en fin d'après-midi, devant la Place des Arts, rue Sainte-Catherine. Une scène dressée pour l'occasion les y attendait, avec, entre autres, Françoise David pour les y accueillir. Elle était tout juste de retour d'une autre Marche, à Jonquière celle-là, où elle était allée avec 1500 autres marcheurs manifester devant les bureaux du premier ministre Lucien Bouchard.

« La pauvreté, c'est assez. La violence faite aux femmes, plus jamais », a-t-elle déclaré. « Il nous faut des réponses et des moyens concrets, et on les veut d'ici la fin de la semaine. »

Consciente que les quelque vingt revendications de la Marche ne seront pas satisfaites en un simple tour de main, elle a précisé : « tout est *obtenable* à court terme. Pas à 100 %, mais il faut faire quelque chose pour chacune de nos revendications. Et nous ne voulons pas des miettes, mais quelque chose de substantiel. »

Vers 18 heures, divers chapiteaux place Émilie-Gamelin ont été inaugurés, chapiteaux qui abriteront tout au long de cette semaine diverses activités : présentations de films, spectacles, séances d'éducation populaire, etc.

Autres textes et photos en pages A 16 et A 20



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Rue Ontario, hier après-midi. Après les discours, les revendications et les chants, un millier de femmes se sont dirigées pacifiquement vers la Place des Arts où avait lieu un grand rassemblement.



Une résidante d’Ottawa donne naissance à son bébé dans la toilette

Presse Canadienne

OTTAWA — Amanda Sheperd-Larocque se souviendra longtemps de l’accouchement prématuré et inusité qui a mené à la naissance de son dernier enfant.

La résidante d’Ottawa a donné naissance à un gros garçon, tôt samedi matin, au dernier endroit où elle aurait cru : dans la toilette de son appartement !

« C’est arrivé très vite. Je ne l’ai même pas senti venir », raconte la mère, incrédule, deux jours après la naissance. Les contractions l’ont tirée du lit vers 1 h 30. Elle a aussitôt réveillé son mari, Claude Larocque, pour l’aviser que leur septième enfant allait bientôt naître.

« Au début, je ne m’en faisais pas trop avec ça, s’est souvenu le nouveau père. Nous attendions le bébé pour le 20 octobre et de toute façon, les accouchements de ma femme n’avaient jamais pris moins de six heures. »

Sentant la vigueur des contractions augmenter, M^{me} Sheperd-Larocque demande à son conjoint de faire venir une ambulance. Elle se rend à la salle de bain. L’équipe d’urgence n’aura jamais eu le temps d’intervenir. Pendant qu’il parle avec l’opérateur du 911, Claude Larocque entend le bruit très distinct des eaux qui crèvent. Quelques secondes plus tard, un hurlement qui provient de la salle de bain. « Le bébé est dans la toilette ! » hurle sa femme.



Photo PC ©

Amanda Larocque et son petit dernier, Denis.

Claude Larocque court à la rescousse de sa femme pour constater l’incroyable. Le poupon, probablement surpris par la température froide de l’eau de la cuvette, pleure et hurle. Les ambulanciers, qui sont arrivés quelques minutes plus tard, n’ont pu que constater l’événement et vérifier l’état de santé du poupon.

« Je n’en revenais pas. J’ai coupé le cordon et c’était terminé. Pas be-

soin d’aller à l’hôpital, pas besoin de passer en salle d’accouchement. Rien de ça », dit Claude Larocque.

Le petit Denis sera le cadet d’une famille de sept enfants. « Il était déjà déterminé que ce serait notre dernier bébé. Il est aussi notre plus gros et celui qui est arrivé le plus vite. Quand on y pense, ça nous fait un super beau cadeau de l’Action de grâce », explique le nouveau père.

La GRC prend très au sérieux la menace contre le caveau de Pierre Trudeau

ANDRÉ DUCHESNE

La Gendarmerie royale du Canada prend très au sérieux la menace de faire sauter le caveau familial où a été inhumé l’ancien premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau la semaine dernière, à Saint-Rémi, en Montérégie.

Depuis vendredi, à la suite d’un appel anonyme, la GRC surveille étroitement, 24 heures sur 24, le cimetière de cette petite localité de 6000 habitants, d’ordinaire très tranquille.

Hier, on rapportait que des menaces de profanation du caveau de la famille Trudeau avaient été émises, sans qu’on puisse en déterminer la source. La GRC n’avait pas non plus voulu divulguer la nature exacte de ces menaces. Or, l’interlocuteur anonyme aurait menacé de « faire sauter » le caveau selon ce qu’a appris *La Presse* de bonnes sources.

Les agents du Service de la protection des personnalités de la police fédérale se sont relayés tout au

long du congé de la fête de l’Action de grâce à Saint-Rémi pour surveiller les abords du cimetière. Jusqu’à maintenant, ils n’y ont noté que la présence de gens venus déposer des gerbes de fleurs sur le caveau familial.

La GRC devrait réévaluer aujourd’hui la pertinence d’exercer une surveillance constante de l’endroit.

Joint hier par *La Presse*, le maire de Saint-Rémi, Michel Lavoie, a pris la nouvelle avec un grain de sel. « Je me demande si ce ne serait pas un canular. C’est peut-être une farce », dit-il. Il a toutefois ajouté que la police municipale de Saint-Rémi surveillait le cimetière et le caveau de la famille Trudeau.

Chose certaine, le fait que l’ancien premier ministre soit inhumé à Saint-Rémi a apporté « beaucoup de luminosité » sur cette municipalité, affirme le maire, en poste depuis huit ans. « Nous avions eu un peu le même scénario, mais en moins gros, il y a plusieurs années, lorsque la mère de M. Trudeau est décédée. Les obsèques avaient eu lieu ici et M. Trudeau y avait assisté. »



'butre Céline....



NATHALIE PETROWSKI
RENCONTRE
CÉLINE BONNIER

Il y a une éternité que Céline Bonnier n'a pas fait de talk-show. La dernière fois c'était à *Chabada* avec Gregory Charles, c'est tout dire.

Céline Bonnier a beau porter le prénom le plus médiatisé du Québec et partager sa vie avec Roy Du-

narcissique. C'est rare pour un acteur », raconte Brigitte Haentjens qui l'a dirigée dans *Je ne sais plus qui je suis*.

« Certains font ce métier-là dans le seul but d'être célèbre, ajoute Bonnier. Moi je trouve que la célébrité ne nous apprend pas grand-chose sur nous-mêmes ou, en tous les cas, moins que les beaux textes et les grands personnages au théâtre. »

Pas d'image publique donc, pas de rôle fétiche dans un téléroman, à peine deux pubs en 13 ans, quelques rares couvertures de magazines, Céline Bonnier est, au plan médiatique, une grande absence. Le milieu aurait pu l'oublier. Le contraire s'est produit comme si sa

rarété et sa discrétion avaient alimenté la demande. Qu'ils s'appellent Louis Saïa, Alain Chartrand, Denis Marleau, Robert Favreau, André Melançon ou Christian Duguay, tous lui ont offert une partition, souvent pour le seul plaisir de l'entendre jouer.

L'analogie musicale n'est pas gratuite. Céline Bonnier a longtemps voulu être musicienne. Elle a un DEC en musique de l'Université Laval pour le prouver, mais, surtout, elle a de l'oreille. Elle peut reproduire avec énormément de justesse un accent, un timbre de voix, la couleur sociale d'une conversation. Une partie de son talent réside dans sa capacité d'écouter et de reproduire fidèlement. L'autre vient de son sens de l'abaandon. Lorsqu'elle fait confiance à un metteur en scène, rien ne peut l'arrêter. Elle n'hésitera pas à aller au bout d'elle-même, quitte à se montrer devant la caméra défaite, décomposée, poquée.

Dans *The Assignment*, Christian Duguay l'a livrée complètement nue à la caméra dans une longue scène d'amour qu'il a finalement coupée. Céline s'est pliée à l'exercice sans protester. « Je faisais entièrement confiance à Christian tout en sachant que ma nudité n'était pas gratuite. Elle avait une raison. »

Dès que Céline Bonnier se glisse dans la peau d'un personnage, toutes ses réserves fondent.

De ceux qu'elle interprète, elle nous révélera avec impudeur les failles, les malaises, les boutons et les bleus à l'âme. D'eux, nous saurons tout ce que Céline cache sur elle-même.

Elle le fera avec tant de naturel et de conviction qu'on ne saura plus où commence l'actrice et où finit le personnage. C'est le cas dans la série *Tag* où Céline tient le rôle



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Sa liberté ne l'empêche pas de travailler énormément. Au contraire. Sa feuille de route est une longue liste de rôles de premier plan où se bousculent des séries comme *Blanche*, *Le Masque*, *Million Dollars Babies* et *Nikita*, des films comme *The Assignment*, *Le Sphinx de banlieue* et, prochainement, *Les Muses orphelines*, sans oublier quantité de pièces de théâtre avec Robert Lepage ou la troupe Momentum.

de Mélanie Jobin, une mère de trois enfants, pauvre, paumée et toxico. Le personnage est à des années lumières de Bonnier qui n'a pas d'enfants, pas de goût prononcé pour la défonce et dont le passé est celui d'une jeune fille sage élevée chez les soeurs à Québec.

À l'adolescence, au lieu de sortir et de s'éclater avec ses amis, Céline restait enfermée pendant des heures à faire ses gammes à la flûte traversière. Malgré cela, à l'écran, on a l'impression qu'elle a été Mélanie toute sa vie.

Dès que la caméra s'allume, Céline Bonnier n'existe plus, avalée par le personnage qui la consume entièrement. Dès que la caméra s'éteint, Céline Bonnier s'éteint avec elle et se coule dans l'anonymat comme dans un bain apaisant.

On a dit qu'elle est la championne des métamorphoses. Rouse un jour, blonde le lendemain, elle se réinvente tout le temps avec la compulsion du caméléon. Tant et si bien que lorsqu'elle s'est pointée dans le café de la rue Rachel, je ne l'ai d'abord pas reconnue, puis je l'ai prise pour Sylvie Léonard.

Il y a quelque chose de profon-

« Y'a comme une permission dans ces rôles-là, admet-elle, une permission que je ne me donne pas toujours au quotidien. Jusqu'au cégep j'ai été quelqu'un de sérieux, de studieux, de rigide. Au conservatoire d'art dramatique, on m'a demandé de casser cette rigidité. J'ai travaillé très fort pour y arriver et on dirait que ça m'a mis en contact avec mon désir profond et refoulé de rébellion. »

Il y aurait selon Céline une tendance lourde à la rébellion dans la famille Bonnier. Un de ses frères, médecin, a été mis à la porte de l'Université de Montréal parce qu'il avait une trop grande gueule. Son frère Bernard, un des trois musiciens de la famille, prenait un malin plaisir à déconstruire la musique. Céline a longtemps travaillé avec lui au théâtre. Ils ont été très proches jusqu'à sa mort d'une crise cardiaque il y a quelques années.

Aujourd'hui, Céline vit sur le Plateau. Elle roule en vélo et vient à 35 ans d'acheter son premier condo. Sa relation avec Roy Dupuis demeure un mystère dont elle ne parle pratiquement à personne bien qu'ils soient ensemble depuis environ sept ans.

« Faut la comprendre, objecte Geneviève Lefebvre qui l'a dirigée cet été dans le film *Le Ciel sur la tête*. Céline est à la fois femme, actrice et blonde de Roy Dupuis. On ne peut pas trouver un plus lourd karma que ça. »

À ce sujet, Céline sert à tous une réplique dont elle ne démord pas. Si son chum s'appelait Joe Bleau, on ne lui en parlerait pas. Prochaine question.

La productrice Lyse Lafontaine l'a côtoyée l'été dernier pendant le tournage des *Muses orphelines*. Elle raconte que sur un plateau, Céline est un ange de sagesse, de concentration et de ponctualité. « Y'a jamais rien de compliqué avec elle, dit la productrice avant d'ajouter : en fait, je crois que c'est quelqu'un qui est tout simplement bien dans sa peau. »

Bien dans sa peau. On imagine difficilement que cette fille qui joue si bien la noircure et le désespoir à l'écran puisse être dans la vie de tous les jours, ce modèle de bien-être cucul et rose bonbon. Et pourtant, quand on examine son rapport avec la célébrité, on se dit qu'il faut être forte intérieurement et passablement équilibrée pour résister aux projecteurs comme elle le fait.

L'actrice le confirme à sa manière en expliquant qu'à cause de l'éducation qu'elle a eue, de l'amour qu'elle a reçu, son désir d'être reconnue n'est pas immense.

« Je n'ai pas besoin de faire le stade olympique pour me rassurer sur moi-même, mais j'ai besoin par contre de savoir que ce que je fais aide les autres à comprendre les êtres humains, leurs mécanismes et la complexité de leurs émotions. »

Au cours des prochaines semaines, nous aurons amplement l'occasion de la voir à l'oeuvre. Au même moment Céline sera quelque part en Corse, libre et encore plus anonyme qu'à Montréal. De cette liberté d'esprit et de mouvement que l'autre Céline ne pourra jamais comprendre.

Les exorcismes sont rares, mais authentiques, soutient un prêtre

Presse Canadienne

OTTAWA — Si les exorcismes sont rares, il n'en sont pas moins aussi authentiques que ceux dépeints dans le film *L'Exorciste*, soutient un prêtre d'Ottawa.

Joseph Kane sait de quoi il cause : le prêtre de 71 ans est lui-même l'exorciste attitré du diocèse d'Ottawa.

Et, selon lui, le film d'horreur de 1973, dont une version restaurée est actuellement sur les écrans, comporte des aspects réalistes malgré ses invraisemblances.

Tout comme le père Damien Karras, incarné par Max Von Sydow, M. Kane affirme avoir vu des possédés vomir du sang, parler des langues qu'ils ne connaissent pas et faire voler des objets.

Le prêtre prend toujours un crucifix avec lui avant de procéder à un exorcisme et soutient que l'eau bénite se met à chauffer lorsqu'on en asperge la peau d'un possédé.

Néanmoins, il passe plus de temps à prier pour la guérison des âmes possédées qu'à exécuter des exorcismes.

L'achevêque d'Ottawa, Marcel Gervais, précise qu'il est rare que l'on doive en venir aux exorcismes. Au cours des dix dernières années, Joseph Kane n'a été autorisé qu'à en faire deux.

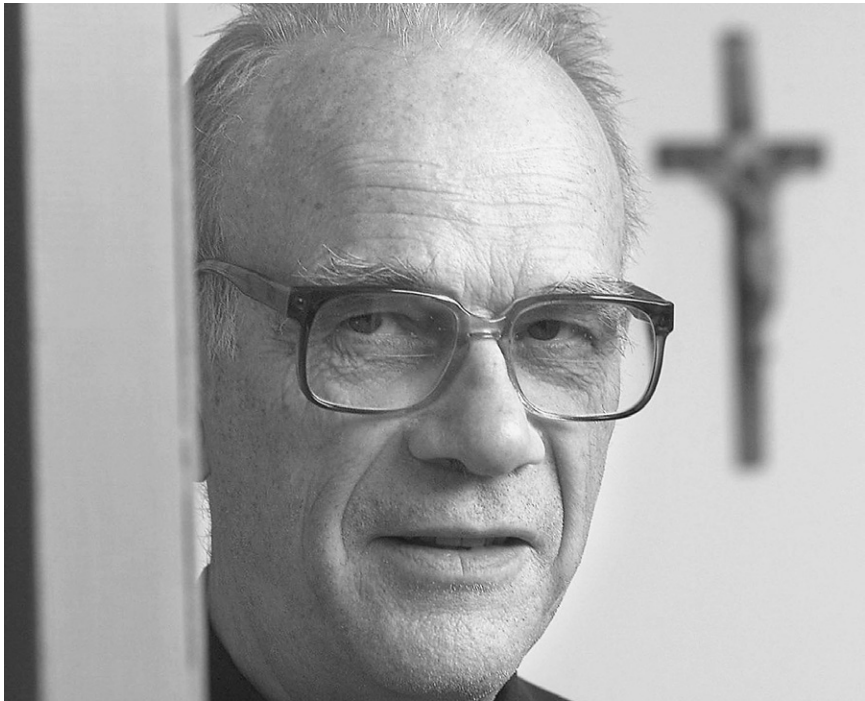


Photo PC ©

Le prêtre Joseph Kane, 71 ans, est l'exorciste attitré du diocèse d'Ottawa.

Il a mis fin à un exorcisme lorsqu'il lui est apparu que le sujet avait adopté un comportement extrême pour attirer l'attention.

Mais l'autre cas était un vrai exorcisme de possession par le démon, dit l'archevêque Gervais.

« J'ai eu vent de cas où le phénomène était si fort qu'il ne pouvait s'agir que d'un cas de possession. Alors on a procédé à un exorcisme,

invoqué le nom du Christ et l'affaire s'est réglée instantanément. »

La plupart des diocèses désignent officiellement un exorciste parmi les prêtres ayant la réputation de pouvoir combattre le démon, dit l'archevêque, mais peu d'entre eux ont eu affaire à des cas comme celui de la jeune possédée de 12 ans incarnée par Linda Blair dans *L'Exorciste*.

P E T I T E
pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins

LA VESTE laine bouillie

99|95

Confort et tenue tout en souplesse de la laine bouillie pour une veste poches plaquées, col façon fourrure en contraste sur maïs, kaki, rouge ou charbon. P.m.g. Rég. 125.00*

la maison
simons

2887196
QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Les fonctionnaires fédéraux aiment un peu trop la classe affaires

Presse Canadienne

LES VOYAGES aériens en classe affaire des employés fédéraux ont coûté aux contribuables un supplément de 16 millions \$ l'an dernier. C'est ce que révèle la toute première analyse des dépenses de l'ensemble du gouvernement au chapitre des déplacements en avion.

Les résultats de l'analyse, obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, indiquent que les employés du gouvernement fédéral ont acheté 15 000 billets en classe affaires au cours du dernier exercice financier.

Ces places haut de gamme — sièges plus larges, repas fins, vins de qualité et serviettes chaudes — ont ajouté en moyenne 1055 \$ au tarif du billet le moins coûteux, en classe économique.

Les données sont tirées d'une analyse des coûts du transport aérien pour chaque ministère ou agence du gouvernement fédéral au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2000. Le ministère des Travaux publics a réalisé l'analyse à partir d'informations détaillées sur l'achat de plus d'un quart de million de billets par l'intermédiaire de Rider Travel Group. Cette agence de voyage de Toronto a un contrat de cinq ans, d'une valeur de 34 millions \$, avec les Travaux publics pour offrir aux employés fédéraux qui doivent se déplacer en avion les tarifs aériens les moins coûteux disponibles.

En vertu de ce contrat exclusif, Rider doit noter les raisons pour lesquelles le tarif disponible le moins élevé n'a pas été accepté, et le coût supplémentaire qui en découle pour le contribuable.

Selon cette étude, Ottawa a versé environ 38 millions \$ de plus que si les billets aux tarifs les moins élevés avaient été retenus. Les motifs qui ont conduit au choix des billets plus onéreux incluent les réservations de dernière minute, une heure d'arrivée ou de départ malcommode et une prédilection pour une compagnie aérienne donnée.

Mais le principal facteur de l'augmentation des coûts a été, de loin, la popularité de la classe affaires.

La politique du Conseil du Trésor autorise les fonctionnaires à profiter de la classe affaires uniquement lorsque la durée du vol atteint neuf heures ou plus, ce qui s'applique généralement aux vols internationaux, plutôt qu'intérieurs. De hauts fonctionnaires, comme des ministres, sous-ministres et personnes nommées par le cabinet, peuvent réserver des billets en classe affaires à leur guise pour tout déplacement. Mais depuis 1992, le Conseil du Trésor exige des sous-ministres qu'ils réduisent l'usage de la classe affaires.

La porte-parole, Fran Gershberg, a indiqué que des fonctionnaires des Travaux publics présentent actuellement à certains ministères le portrait détaillé de leurs frais de déplacement, pour illustrer où il est possible de réaliser des économies. « Nous pouvons maintenant travailler à partir d'un an de statistiques, a-t-elle expliqué à Ottawa. Nous visons les gros utilisateurs. »

L'un des plus fréquents utilisateurs de la classe affaires est le ministère des Affaires étrangères. Le Bureau du conseil privé, qui inclut le conseil des ministres et le bureau du premier ministre, figure aussi parmi les gros utilisateurs, indique l'étude.

La majorité des médecins estime que la qualité des soins s'est détériorée

Presse Canadienne

TORONTO — La majorité des médecins canadiens et un important pourcentage des médecins de quatre autres pays estiment que la qualité des soins s'est détériorée depuis cinq ans, révèle une enquête.

L'auteur de l'étude, qui doit être rendue publique cette semaine, qualifie ces résultats d'« alarmants ».

Les responsables de l'enquête de la faculté de santé publique de Harvard et du Commonwealth Fund ont interviewé, plus tôt cette année, 500 médecins dans chacun des pays suivants : Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni. Des médecins généralistes, des cardiologues, gastro-

entérologues et oncologues ont été interrogés.

On constate que moins d'un médecin de famille sur trois, dans n'importe lequel des pays cités, se dit satisfait de son aptitude à se tenir au courant des plus récents progrès de la médecine.

Dans tous ces pays, les médecins considèrent la pénurie d'infirmières comme un problème majeur. Une majorité de médecins du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni jugent inadéquates les ressources en lits d'hôpitaux, soins à domicile et établissements de soins de longue durée.

Les médecins de famille des cinq pays déplorent tous de ne pas pouvoir passer suffisamment de temps avec leurs patients. Plus de 40 %

des médecins canadiens et américains et plus de 60 % des médecins du Royaume-Uni ont exprimé des insatisfactions relativement aux contraintes de temps.

La majorité des médecins des cinq pays, à l'exception des États-Unis, estiment que les listes d'attente pour pouvoir consulter un spécialiste et le temps d'attente pour l'hospitalisation et les interventions chirurgicales constituent un des principaux problèmes.

Non seulement ces constatations sont-elles alarmantes, a déclaré Robert Blendon, auteur de l'enquête et professeur en politiques de santé à Harvard, mais ce qui est pire, c'est que plusieurs médecins, de chacun des cinq pays, pensent que ce déclin de la qualité va se poursuivre.

Une citrouille de 436 kilos

Presse Canadienne

PORT ELGIN, Ontario — Une citrouille pesant pas moins de 436 kilos (près de 1000 livres) est sortie grande gagnante du 14^e Pumpkinfest annuel, qui se tenait le week-end dernier à Port Elgin, en Ontario.

Le propriétaire de la monumentale courge, Harry Willemse, a dit qu'il était surpris d'avoir gagné le premier prix de cette compétition internationale. « Je ne croyais pas qu'elle pesait autant. Nous avons connu une année de récolte excellente », a-t-il déclaré, avant d'empocher son prix de 3000 \$.

La citrouille de M. Willemse a raflé le premier prix sans grande difficulté, sa plus proche rivale ne faisant pas le poids avec un « maigre » 391 kilos.

Au total, la compétition a attiré cette année 77 concurrents, provenant de l'Ontario et des États-Unis.



Photo PC ©

Harry Willemse et sa citrouille gagnante.

Pas de hockey-bottine au Nouveau-Brunswick

Presse Canadienne

MONCTON, N.-B. — Un des passe-temps favoris des petits garçons du Nouveau-Brunswick pourrait être condamné à disparaître depuis que deux parents ont été reconnus coupables vendredi dernier d'avoir laissé leurs enfants jouer au hockey de rue.

C'est presque en s'excusant que le juge Pierre Arseneault a déclaré les parents coupables en vertu de la Loi sur les véhicules motorisés.

Le juge de cour provinciale a dit qu'il n'avait d'autre choix que de faire respecter la loi parce qu'un résident du quartier avait porté plainte.

« Certains d'entre nous l'ont peut-être fait (jouer au hockey-bottine) » lorsqu'ils étaient jeunes, avait rappelé le procureur de la Couronne, George Chiasson, avant d'ajouter qu'il était dommage qu'une plainte ait été déposée.

Les parents avaient été accusés après que la police ait reçu une plainte, le 21 avril dernier.

L'article 175 de la Loi sur les véhicules motorisés stipule qu'aucun parent n'a le droit d'autoriser ou de permettre la tenue d'un match de hockey-bottine sur la voie publique.

Le juge Arseneault a jugé bon de ne pas imposer d'amende à George Morrison et Connie Chevarie, de Moncton. L'accusation contre un troisième parent avait été retirée.

Les enfants joueront au bingo pour moins de 50 \$

Presse Canadienne

EDMONTON — Les enfants qui jouent au bingo en Alberta ne peuvent remporter un lot excédant 50 \$, en vertu de nouveaux règlements entrant en vigueur cette semaine.

Des règlements adoptés par la commission provinciale régissant les jeux de hasard stipulent également que les mineurs ne peuvent jouer au bingo que dans les endroits qui n'offrent pas plus de 1000 \$ de prix par jour.

Le cabinet du premier ministre Ralph Klein a autorisé l'été dernier les mineurs à participer à des jeux de hasard prévoyant le versement d'un prix en argent, ce qui était défendu auparavant.

Le ministre responsable des jeux de hasard, Murray Smith, a expliqué qu'il existe en Alberta une tradition voulant que les enfants accompagnent leurs parents lors d'une séance de bingo, et donc que le gouvernement en avait pris acte en modifiant la loi sur les jeux de hasard.

En vertu des nouveaux règlements, une personne âgée de moins de 18 ans doit être accompagnée d'un adulte pour pouvoir participer à une séance de bingo, sauf s'il se trouve sur les lieux un bénévole ou un employé.

M. Garry Rohr, un militant d'Edmonton contre les jeux de hasard, qui avait dirigé sans succès une croisade contre la présence de machines de vidéo-loterie dans les bars, estime que les nouveaux règlements n'auront d'autre effet que de favoriser le jeu chez les jeunes.

2897300

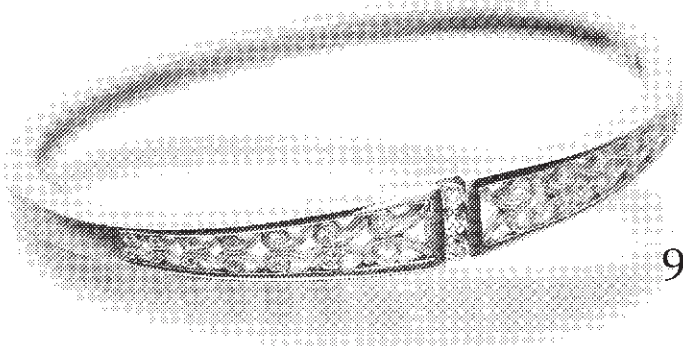
Couleur pure. Purement Bagley.

L'originalité de John Bagley se révèle dans la collection de bijoux PURE 9999

exclusive à la Monnaie royale canadienne. La collection PURE 9999 comprend aussi

des oeuvres de Gloria Bass, Eli Jewels et Roger Lucas. Pour connaître le point de vente

le plus près de chez vous, composez le 1 877 801-PURE.



9 P 9 U 9 F 9 E

2888495

La Presse

Mardi, 10 octobre 2000

LE GALA EXCELLENCE 2000

| LA PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE 2000 |

CAROLINE BRUNET

Depuis 15 ans, la kayakiste travaille sans relâche, dépasse ses propres limites pour acquérir une maîtrise parfaite d'une technique difficile.



Photo: Martin Chamberland, La Presse

«Je ne peux pas m'imaginer ne pas obtenir ce que je veux.»

JEAN-PAUL SOULIÉ

CAROLINE BRUNET domine toutes les compétitions mondiales de canoë-kayak depuis 1997. Elle a alors 28 ans. Depuis l'âge de 12 ans, elle rêvait de gagner et elle s'entraînait pour y arriver. C'est en 1997 qu'elle remporte ses premières victoires en compétition internationale: elle gagne les médailles d'or au 200 mètres, au 500 mètres et au 1000 mètres aux Championnats du monde, qui se tiennent à Darmouth, en Nouvelle-Écosse. L'année suivante, en Hongrie, elle gagne l'or sur les deux premières distances, l'argent sur la troisième.

Depuis longtemps déjà, Caroline participait aux grandes compétitions internationales et côtoyait l'élite de son sport. En 1988, elle avait participé pour la première fois aux Jeux olympiques, à Séoul. En 1996, à Atlanta, au 500 mètres du K-1, seule distance inscrite aux Jeux pour les femmes, elle gagne la médaille d'argent. La triple championne du monde en K-1 ne sera battue qu'une fois, en 1998, à Duisbourg, dans le cadre de la Coupe du monde de canoë-kayak, elle remporte l'or. C'est la dernière grande compétition avant les Jeux de Sydney, le grand rendez-vous dans la carrière de Caroline.

Depuis 15 ans, Caroline travaille,

dépasse ses propres limites, acquiert une maîtrise parfaite d'une difficile technique. Ses muscles et ses articulations meurtris se plient à force de volonté à cette discipline, cette ascèse, qui doit lui permettre de «marcher sur les eaux». C'est l'expression qu'utilisent les kayakistes quand leur minuscule embarcation fonce vers le fil d'arrivée, au ras de l'eau, pratiquement portée par les pagaies. La vie de Caroline Brunet, depuis plus de 15 ans, ce sont des heures de travail quotidien, d'efforts continus, semaine après semaine, mois après mois, une routine implacable, très représentative de ce que vivent tous les véritables grands athlètes, avec un seul but: aller plus vite, plus loin, se dépasser pour arriver premier. Gagner.

Caroline Brunet a été choisie la **Personnalité de l'année de La Presse** par le jury spécial qui entend ainsi saluer sa détermination, sa volonté inflexible, ses qualités d'athlète et les efforts qu'elle a consentis pour parvenir au sommet de son art, et qui veut souligner aussi la médaille d'argent qu'elle vient de remporter, contre vents et marées, aux Jeux olympiques de l'an 2000, à Sydney.

Ascèse. Le mot vient du grec *askêsis*, «exercice», une discipline qu'une personne s'impose pour tendre vers la perfection. Morale, ajoute le dictionnaire, toujours sentencieux. Les anciens Grecs faisaient moins de distinctions entre le corps et l'esprit. Ils ont inventé les Jeux olympiques, mais aussi la tragédie.

Et la fin des Jeux de Sydney aura fait de Caroline Brunet l'héroïne d'un épisode dramatique digne de la tragédie antique.

Comme dans les histoires homériques, en ce dernier jour des Jeux, les vents se sont levés, agitant les eaux des bassins de compétition. Les conditions étaient tellement mauvaises que la plupart des kayakistes réclamaient le report des courses de canoë-kayak. Du haut de son Olympe, le plus haut dirigeant, un marquis ex-franquiste – les Grecs l'appelaient le coryphée – n'a pas compris que les vagues allaient annihiler des années de préparation, donner à la course un côté loterie très à la mode, mais totalement incompatible avec le haut degré de perfection atteint par les athlètes à force d'efforts surhumains.

Sans considération pour une météo digne de *L'Odyssée*, les cadences minutieusement mises au point, les efforts calculés, répétés à l'infini, tous les sacrifices consentis ont été relégués à l'arrière-plan. Puis des médailles ont été distribuées par ceux dont c'est la fonction de distribuer médailles et décorations.

Dans cette tempête, Caroline Brunet est restée l'héroïne que ses longues années de travail ont forgée. Un moment dévastée, les yeux fermés dur, dur, la bouche ouverte pour un cri immense, elle s'est reprise, a tenu son rôle. Sans dénigrer ses adversaires, elle a mis les choses au point. Elle a surtout annoncé qu'elle prenait des vacances. «Mais je ne peux pas m'imaginer ne pas obtenir ce que je veux», a-t-elle dit.

Dans quatre ans, au moment où seront disputés les Jeux olympiques d'Athènes, en Grèce, Caroline aura 35 ans. Il y aura alors 23 ans qu'elle fait du kayak. La première fois, c'était chez elle, à Lac-Beauport, près de Québec. Elle avait 12 ans, elle a gagné une course, et depuis, elle n'a pas arrêté de rêver aux Jeux olympiques. La petite fille a grandi en participant à toutes les épreuves de canoë-kayak qui se sont présentées, les championnats régionaux, nationaux. Elle est entrée dans l'équipe du Canada, a commencé à trouver des commanditaires. Le premier, le plus ancien, c'est le Pain Bon Matin, une boulangerie pour laquelle sa mère travaillait. La boulangerie est toujours là, et avec elle l'eau Naya, et Home Depot, une compagnie américaine qui lui offre de faire des études en décoration intérieure, un travail qui la passionne. Et puis il y a aussi Vidéotron, et la Fondation Nordique de Marcel Aubut, qui s'occupent d'elle activement.

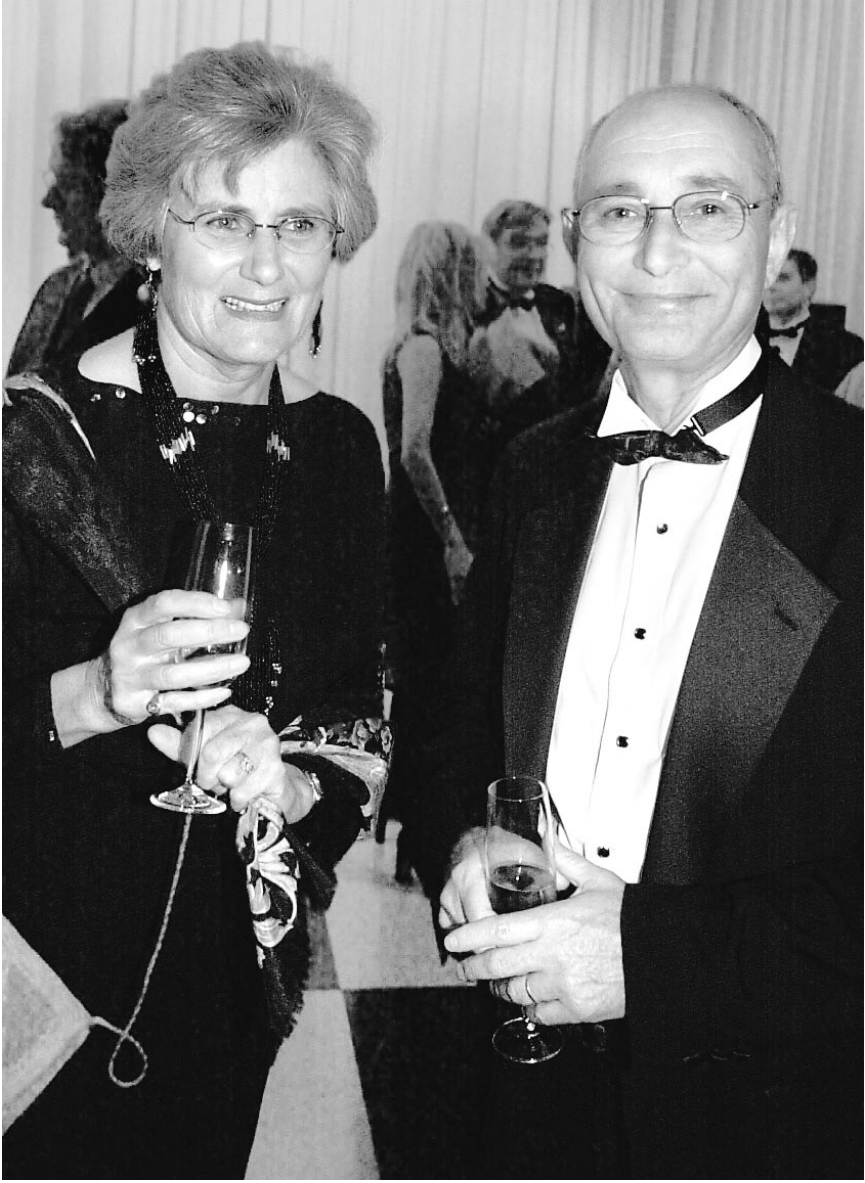
Grâce à tous ces gens qui l'entourent, l'aident financièrement, Caroline a pu s'offrir le «meilleur entraîneur au monde», un Danois. Mais les longues heures d'efforts sur l'eau ou au gymnase, ou en jogging, c'est elle qui se les offre. Sur l'eau, c'est huit fois un kilomètre chaque matin, avec trois minutes de repos entre chaque longueur, dans les périodes de préparation aux grandes compétitions. Le soir, c'est une douzaine de sprints de 250 mètres, en donnant tout ce qu'elle peut.

Entre ces efforts sur l'eau, il y a la

musculature, une heure par jour, un peu de course aussi. Et tout ça chaque jour de la semaine avec seulement une journée et demie de repos.

Le résultat de tous ces efforts, c'est une technique parfaitement maîtrisée, et un corps martyrisé. Le mot n'est pas trop fort. Caroline, une jeune femme généralement souriante, toujours prête à s'abandonner au rire, détaille ses «bobos»: à 31 ans, elle a de l'arthrose dans le cou, une hanche mal en point, une douleur permanente dans le muscle fessier qui pourrait demander une intervention chirurgicale.

Caroline décidera de tout ça, de son avenir, de ses futures compétitions, après ses vacances. En descendant du podium, à Sydney, elle a rejoint sa mère, sa sœur. La championne a aussi un ami, Knut Holmann, un kayakiste norvégien, champion dans sa discipline. Quand elle parle de sa famille, le visage de Caroline s'éclaire. Elle raconte la chaleur de retrouvailles. Sa sœur a donné son prénom, Caroline, à sa fille. Tout le monde l'adore, mais une nièce, ce n'est pas comme son propre enfant. En septembre 1998, Caroline expliquait qu'un enfant, c'était possible d'en avoir un et de continuer une carrière d'athlète de haut niveau. Parce que Caroline Brunet n'abandonne jamais, il est plus que probable qu'elle réalisera toutes ses ambitions, ses désirs de famille et d'enfant, sa soif de perfection et surtout, surtout, son impérieux besoin d'arriver première. De gagner.

LE 17^e GALA EXCELLENCE DE *LA PRESSE*

Jacqueline Ameye et François Ameye, directeur environnement chez Alcan.



Richard Legendre, personnalité de la semaine du 27 août 2000, Johanne Duplessis, André Viger, personnalité de l'année en 1986, et sa compagne, Dorte Mayer.



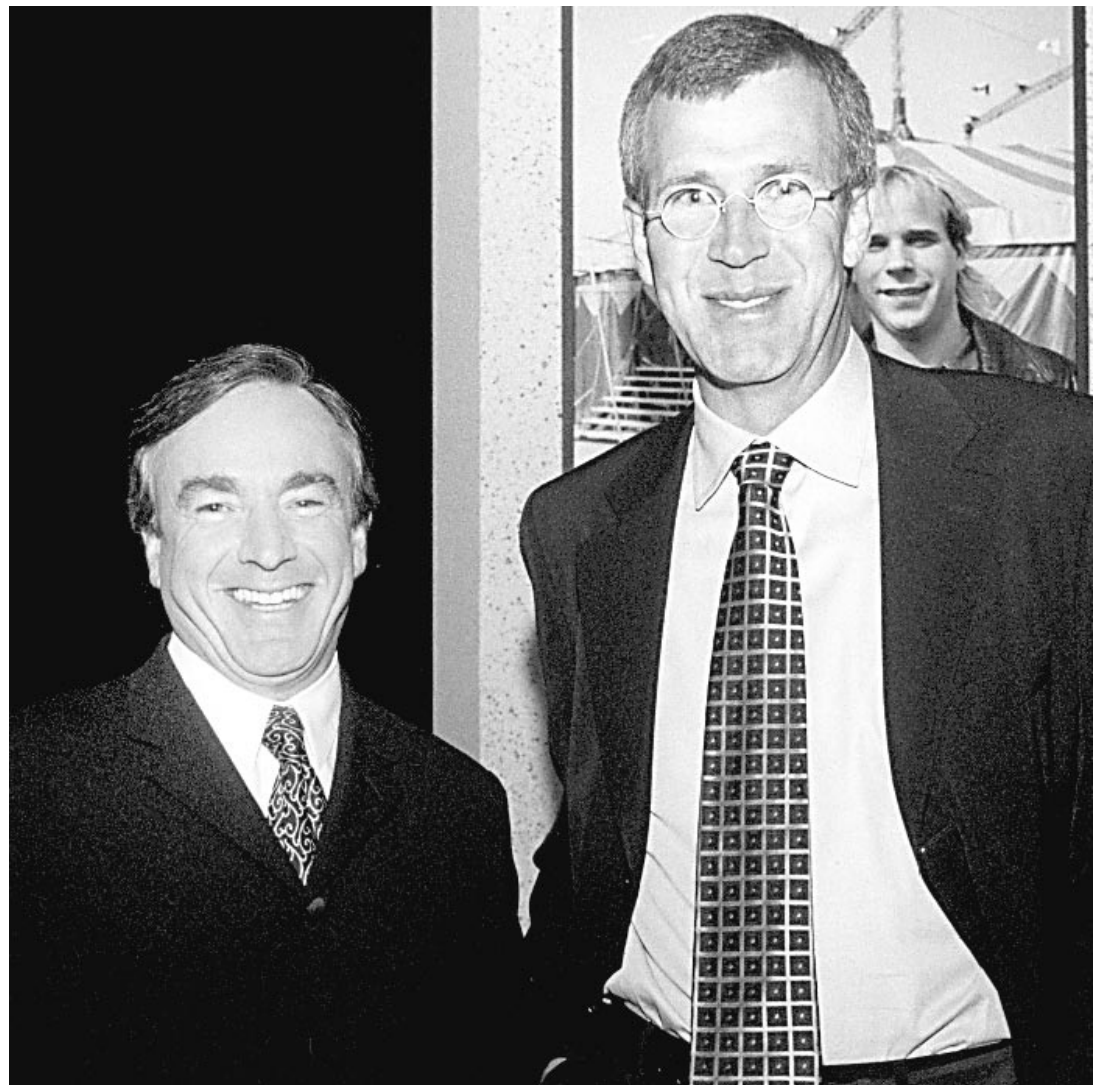
Gundula Tavenas, Louis Cayer, personnalité de la semaine du 6 août 2000, sa conjointe Pauline Lafrenière ainsi que François Tavenas, recteur de l'Université Laval et président du jury.



Gilbert Dionne, recteur par intérim de l'UQAM, et Pierre Reid, recteur de l'Université de Sherbrooke.



Michel G. Tremblay, directeur administratif de la rédaction de *La Presse*, et Amanda Vincent, personnalité de l'année dans la catégorie Sciences humaines, sciences pures et technologie.



Daniel Lamarre, président et chef de la direction du Groupe TVA, en compagnie de Guy Crevier, président et éditeur de *La Presse*.



Luc Plamondon, créateur de Notre-Dame de Paris, a gagné dans la catégorie Arts, lettres et spectacles. Absent, c'est son amie Clémence Desrochers, habillée comme le lauréat, qui est venue cueillir le prix sous le regard de la journaliste Marie-Christine Trottier.



Lucie Pinsonneault, directrice des communications institutionnelles de Loto-Québec, en compagnie du comédien Daniel Pilon.



Alban D'Amours, président du Mouvement des Caisses Desjardins, a remporté hier le titre de personnalité de l'année dans la catégorie Affaires, administration et institutions.

LE 17^e GALA EXCELLENCE DE *LA PRESSE*

Le président et éditeur de *La Presse*, Guy Crevier, son épouse, Louise Ducharme, André Desmarais, président et codirecteur exécutif du groupe Power Corporation, son épouse, France Chrétien-Desmarais, ainsi que Gérard Veilleux, vice-président de Power Corporation et président de la filiale Power Communication, en compagnie de son épouse, Lisette Jean.

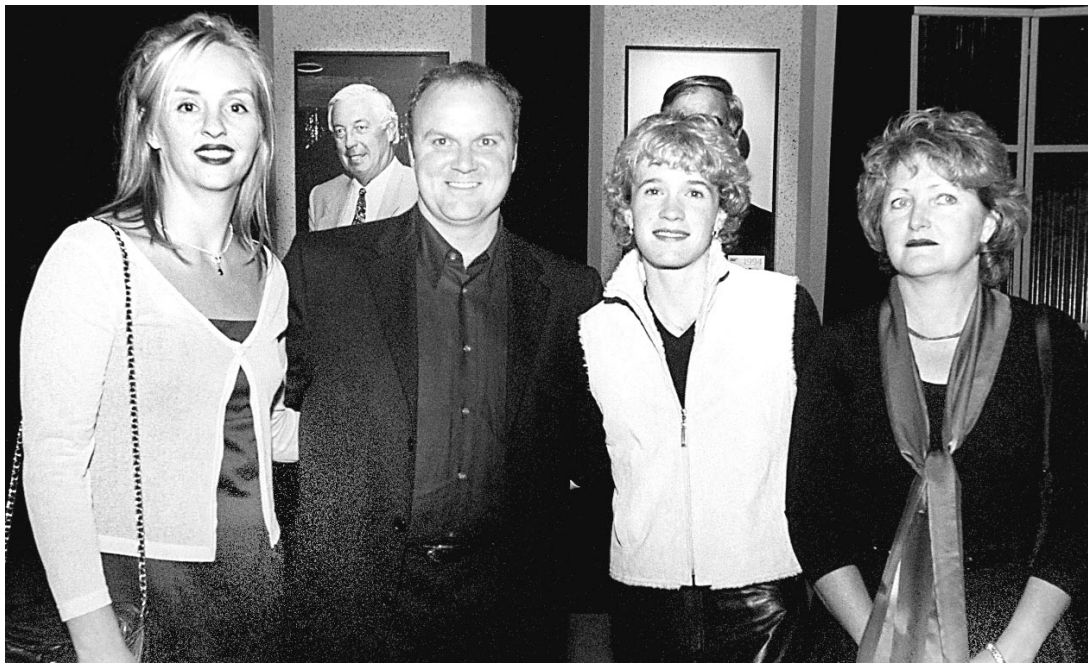


Le président et chef de la direction du Groupe TVA, Daniel Lamarre, en compagnie de Roger D. Landry, qui a été président et éditeur de *La Presse* pendant 20 ans.



Le journaliste Simon Durivage en compagnie du vice-président et éditeur adjoint de *La Presse*, Marcel Desjardins.

**PHOTOS: PIERRE McCANN ET
MARTIN C. CHAMBERLAND**



Chantal Desmarais et son époux Daniel Germain, personnalité de l'année catégorie Courage, humanisme et accomplissement personnel, en compagnie de la cycliste Geneviève Jeanson, personnalité de la semaine du 10 octobre 1999, et de sa mère, Nicole Tremblay.



Alain Simard, président fondateur du Festival international de jazz de Montréal, Stéphanie Verrier, Réal Raymond, président Banque des particuliers et des entreprises de la Banque Nationale, la productrice déléguée du gala, Marie-Claude Tétreault, et le scripteur, Donald Bouthilllette.

CANADA

Stockwell Day veut faire une percée au Nouveau-Brunswick

CHRIS MORRIS
Presse Canadienne

FRÉDÉRICTON — Les provinces atlantiques sont généralement considérées comme un territoire peu favorable à l'Alliance canadienne. Mais la visite que Stockwell Day effectue cette semaine au Nouveau-Brunswick pourrait porter fruit.

De passage dans les Maritimes pour vendre le programme électoral fraîchement dévoilé par son parti, M. Day s'entretiendra avec un candidat potentiel qui pourrait donner un coup de pouce au parti, et une chance de se faire élire dans au moins une circonscription du Nouveau-Brunswick.

L'ex-ministre conservateur provincial Jean Gauvin songe à se présenter sous la bannière de l'Alliance aux prochaines élections fédérales, qui pourraient survenir dès le mois prochain.

M. Gauvin a indiqué qu'il prendrait sa décision mercredi. Celle-ci dépendra de ce que M. Day lui dira de la position de l'Alliance vis-à-vis de l'assurance-emploi, un dossier chaud dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, où une bonne partie du travail est de nature saisonnière.



Le leader de l'opposition Stockwell Day et son épouse, lors d'un souper de l'Action de Grâce donné hier à Stewiacke, N.-B.

Photo CP

Le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi visant à restaurer les prestations d'assurance-emploi des travailleurs saisonniers à leur plein niveau, tout en abaissant les cotisations. Ces changements feraient disparaître les mesures adoptées par les libéraux en

1996, dans le cadre de la lutte contre le déficit, mesures qui ont particulièrement affecté les travailleurs saisonniers et à temps partiel, comme les pêcheurs et les employés de l'industrie touristique.

Les compressions au programme d'assurance-emploi avaient été ju-

gées responsables de la perte de 19 sièges par les libéraux dans les provinces atlantiques au scrutin de 1997.

Nous devons faire mieux que les autres partis quand il est question de réforme du régime d'assurance-emploi, a déclaré M. Gauvin. « Les libéraux ne font qu'appliquer un cataplasme sur le problème », a-t-il soutenu.

M. Gauvin a été pendant des années membre du Parti conservateur néo-brunswickois, et un ministre parfois controversé au sein du cabinet du défunt Richard Hatfield.

Depuis qu'il a quitté la politique provinciale, il travaille pour l'industrie de la pêche, dans la péninsule acadienne. Les observateurs estiment que ses relations avec les pêcheurs l'aideraient dans une élection fédérale, dans une province où plusieurs sont mécontents de la façon dont Ottawa a traité le conflit sur la pêche au homard avec les autochtones de la réserve de Burnt Church.

L'Alliance s'oppose à l'idée d'accorder à certaines personnes un accès particulier aux ressources naturelles, en fonction de la race.

2,1 millions \$ d'Ottawa pour MédiaVision

LE GOUVERNEMENT Chrétien a conclu un contrat de 2,1 millions \$ sur trois ans avec une agence de publicité de Montréal, MédiaVision, pour qu'elle effectue diverses tâches, notamment envoyer des chèques de subventions à des événements parrainés par Ottawa. MédiaVision, Filiale du Groupe Everett, a reçu une commission de 3 % sur tous les événements entraînant un investissement de plus de 25 000 \$ du ministère des Travaux publics. L'information a paru hier dans le quotidien torontois *The Globe and Mail*, à partir de documents obtenus par la Loi d'accès à l'information.

— d'après PC

Homolka à Saskatoon

KARLA HOMOLKA a fêté l'Action de grâce seule hier, dans la prison à sécurité maximum de Saskatoon, où elle passera le prochain mois en évaluation psychiatrique. Jusqu'à vendredi dernier, Mme Homolka profitait d'une relative liberté de mouvement à l'institution de Joliette où les détenues partagent de confortables maisonnettes et peuvent se promener sur le terrain. À Saskatoon, elle est provisoirement dans une chambre sans fenêtre. Elle ne devait rencontrer aucun professionnel avant aujourd'hui.

— d'après PC

L'avenir de vos enfants est entre vos mains

Abonnez vos enfants au forfait à accès illimité du service Internet de base **Sympatico**™ Bell et donnez-leur accès à tout un monde de connaissances.

Seulement **19⁹⁵\$** /mois pour les 3 premiers mois*.

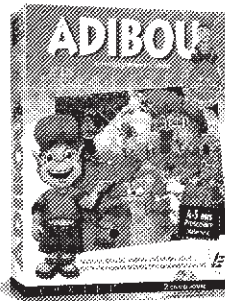
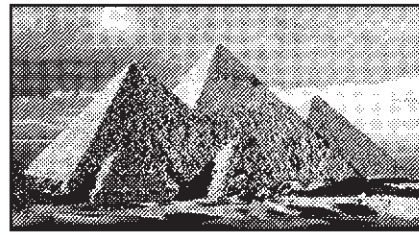
Concours

Sympatico « Ça forme la jeunesse! »†
À GAGNER

1 voyage en famille pour découvrir l'une des 7 Merveilles du monde. (Valeur de 12 000 \$)

500

cédéroms éducatifs Adibou™. (Valeur approx. de 60 \$ ch.)



Pour participer:

1. Commandez votre cédérom de démarrage GRATUIT au **1 877 602-0WEB**.
2. Activez votre compte **Sympatico** à l'aide de votre cédérom de démarrage afin de vous abonner. Vous serez ainsi automatiquement inscrit au concours.

Donnez à vos enfants une longueur d'avance. Abonnez-vous vite!
Cette offre prend fin le 31 octobre 2000.

Sympatico est une marque de commerce de Bell ActiMedia Inc., utilisée sous licence. * L'offre à 19,95 \$/mois pour les trois premiers mois est valide jusqu'au 31 octobre 2000. Après les trois premiers mois, vous pourrez continuer de profiter du forfait à accès illimité au coût de 22,95 \$/mois. † Ce concours est réservé aux nouveaux clients qui auront commandé le cédérom de démarrage Sympatico avant le 31 octobre 2000 et qui se seront abonnés au forfait à accès illimité entre le 2 octobre et le 18 novembre 2000. Aucun achat requis. Pour obtenir le règlement officiel du concours, expédiez une enveloppe-réponse suffisamment affranchie à: Concours « Ça forme la jeunesse! », 1558, avenue Docteur-Penfield, Montréal (Québec) H3G 1B9. © 2000 Havas Interactive Europe S. A. Adibou et Adil sont des marques déposées de Havas Interactive Europe S. A. Tous droits réservés. Édition canadienne — I.C.E. Division Multimedia Inc.

SYMPATICO™

Brancher les familles
sur Internet

Bell

Contre le mégadépotoir Adams : des barricades et des déchets

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

EARLTON — Les citoyens étaient invités à déposer symboliquement leurs déchets, hier, sur les 400 kilomètres de la voie ferrée du l'ONR (Ontario Northland Railway) dans le nord-est ontarien. En début d'après-midi à Earlton, après avoir déposé leurs paquets sur la voie ferrée qui traverse cette petite municipalité, une délégation des opposants nord-ontariens au projet du mégadépotoir de mine Adams s'embarquait pour Toronto où le conseil municipal doit, en principe, entériner aujourd'hui le libellé final du contrat d'un milliard de dollars.

Les 250 occupants de la barricade érigée une semaine plus tôt sur la voie ferrée, près de Kirkland Lake, ont été contraint de lever le camp tôt samedi matin, après que le police provinciale de l'Ontario (OPP) leur eut servi une injonction délivrée la veille, à la requête de l'ONR.

Les manifestants ont déménagé leurs pénates à une vingtaine de mètres de la voie ferrée, formant un nouveau village composé de ruraux et d'urbains, de Blancs et d'Indiens, d'Ontariens et de Québécois, de travailleurs et de retraités.

Les procureurs de la Première nation algonquine de Timiskaming, a révélé en fin de semaine la chef Carol McBride, tenteront à leur tour, aujourd'hui à Toronto, d'obtenir une injonction des tribunaux pour préserver les droits territoriaux des Algonquins. La mine Adams, estiment les dirigeants de cette nation, se trouve au milieu de leurs terres ancestrales.

À 24 heures de ce qui pourrait être le dernier acte d'un scénario qui s'étire depuis 11 ans, les micro-sociétés du Nord québécois et ontarien sont en ébullition.

Leur député bloquiste Pierre Brien en tête, les Témiscamiens commencent à comprendre les enjeux de cette épreuve de souque à la corde. Brien accusait, la semaine dernière, le gouvernement péquiste

d'avoir passé un accord avec le gouvernement de Mike Harris, au détriment de ses mandants.

Le député-ministre régional, Rémy Trudel, tente de concilier l'inconciliable en désapprouvant son collègue Brien, mais sans appuyer totalement le ministre québécois de l'Environnement, Paul Bégin, qui affirmait il y a quelques jours que les Témiscamiens n'avaient qu'à accepter l'inévitable.

Dans le Nord-Est ontarien, on se promet de régler bien des comptes lors des élections municipales du 13 novembre prochain, notamment ceux des élus des trois municipalités qui ont appuyé le projet de mine Adams.

« On a déjà coupé les voies ferrées. Imaginez ce qui va se passer quand les trains vont transporter des déchets pour vrai », avertissait la semaine dernière le député Brien. « D'ici à Toronto, rappelle de son côté le porte-parole des opposants ontariens, Pierre Bélanger, il y a 600 kilomètres de voies ferrées et 30 ponts. »



Photo CAMILLE BEAULIEU, collaboration spéciale

Un exemple de ce qui pourrait se passer quand les trains commenceront réellement à convoier des déchets vers le nord de l'Ontario.

TROIS DERNIERS JOURS ! - APPELEZ AVANT LE 14 OCTOBRE

la Baie OFFRE DE NETTOYAGE DE MOQUETTES!

services à domicile

26 \$ POUR DEUX PIÈCES

Soit seulement 13 \$ par pièce

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION

- ★ Notre procédé nettoie vos moquettes à fond, complètement et en toute sécurité.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient, même le samedi.



Notre prix ordinaire est de 36 \$ pour 2 pièces. Notre procédé de nettoyage à la vapeur déluge la saleté, nettoie les fibres à fond et en ravive les couleurs.

54 \$ 5 pièces

Soit seulement 10,80 \$ par pièce. Notre prix ord.: 75 \$.

69 \$ maison au complet* 6 pièces et un vestibule

30 % de rabais : une offre exceptionnelle. Notre prix ord.: 100 \$.

23 \$ méthode de luxe en 2 étapes

Pour chaque pièce nettoyée selon notre procédé spécial, recommandé pour les moquettes très sales. Pulvérisations préalables et agitation des fibres pendant le nettoyage à la vapeur. Notre prix ord. : 39 \$.

69 \$ UN CANAPÉ ET 2 FAUTEUILS

Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attachés et meubles modulaires. Méthode de nettoyage adaptée au tissu pour le maximum de résultats. Notre prix ord.: 99 \$.



© Copyright 2000 Compagnie de la Baie d'Hudson

Appelez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h

(514) 339-5420

1 800 441-0224



Frais minimums : 50 \$. Des frais de déplacement de 5 \$ s'appliquent à toutes les commandes. Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptant pour deux pièces ou plus. Le vestibule est limité à 10 placis linéaires et doit être attenant. Frais additionnels pour moquettes en laine. Prix fixé séparément pour escaliers. Services non offerts dans toutes les régions.

ÇA ME PREND ÇA!

TOUT KITCHENAID EST SOLDÉ DURANT LA PROMO CUISINE EN FÊTE

DU MARDI 10 AU DIMANCHE 15 OCTOBRE

50 \$ de rabais

BATEUR SUR SOCLE
ULTRA POWER
DE KITCHENAID
ET UNE PRIME



Grâce à sa transmission à engrenages planétaires, ce batteur sur socle multifonction mélange les aliments à la perfection, sans que vous ayez à déployer le moindre effort!

- Commande transistorisée à 10 vitesses
 - Moteur de 300 W
 - Récipient de 4,3 l en acier inox Blanc. Ord. 369,99 \$.
- Solde 319,99 \$**
Batteur sur socle bleu, rouge, noir ou vert. Ord. 379,99 \$.
- Solde 329,99 \$**

Offre-prime postale

À l'achat d'un batteur sur socle KitchenAid, vous obtiendrez un bon à poster donnant droit à une poêle de 20 cm gratuite... seulement à la Baie!

la Baie

J'aime, j'achète!

2897553

Grande vente d'automne!

SUPER SPÉCIAL!

CAVALIER 2001



1,9% 14 999\$*

BLAZER LS 4X4 2000



29 999\$*

Moteur V6 de 4,3 L - Groupe électrique - Climatiseur - Tout équipé

OLDSMOBILE ALERO 2000



17 999\$*

Moteur 2,4 L DACT de 150 CV - Régulateur de vitesse Climatiseur - Portières électriques - Aileron arrière

OLDSMOBILE INTRIGUE 2000



23 999\$*

Moteur V6 - 3,5 L de 215 CV - Climatiseur Groupe électrique - Tout équipé

MALIBU 2000



19 999\$*

Moteur V6 de 3,1 L - Transmission automatique surmultipliée Climatiseur - Freins ABS

VENTURE 2000



21 999\$*

- Moteur V6 - 3,4 L de 180 CV - 7 pass. - Climat. - Portières élec.

TAHOE LT 2000



0\$ comptant 849\$/mois*

4 x 4 - Intérieur en cuir - Système on-star - Toit ouvrant



(514) **744-6401**

*Sujet à approb. de crédit. Pour utilisation pers. Taxes, imm., ass. et transport en sus. Prép. incl. Voir autres détails chez le concessionnaire. Le modèle peut différer de l'illustration. Le client peut choisir entre les prix annoncés et les taux de financement réduits.

925, boul. Marcel-Laurin Saint-Laurent (Québec)

Site Web : www.decarihevrolet.com

2896593

On manque de médecins, on manque d'infirmières. Mais si on donnait plus de pouvoirs aux infirmières, ne rendrait-on pas la profession plus attirante? Et ne comblerait-on pas, au moins en partie, la pénurie? Nous abordons ces questions, de même que celle du dossier médical informatisé, dans le troisième volet de notre série sur l'avenir du système de santé.

'Infirmière comme substitut du médecin



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

LE DÉBAT SUR LA SANTÉ

SAM	1 > Les personnes âgées
DIM	2 > Les services médicaux
MAR	3 > Les nouvelles infirmières
MER	4 > Le privé
JEU	5 > Faire payer le malade?

Ponction lombaire, installation de drains thoraciques, intubation de nouveau-nés en état de détresse respiratoire : à en juger par son travail auprès des poupons du service de néonatalogie de l'Hôpital de Montréal pour enfants (HME), on pourrait facilement croire que Linda Morneau est médecin.

Pourtant, même si elle fait régulièrement des actes habituellement réservés à la profession médicale, Linda Morneau n'a jamais prononcé le serment d'Hippocrate : elle est infirmière praticienne.

Ses fonctions sont beaucoup plus étendues que celles de l'infirmière traditionnelle. Elle examine les bébés mal en point, prépare des plans d'intervention, discute des traitements appropriés avec le médecin spécialiste, puis avec la famille. « Ça demande beaucoup, il faut réfléchir et se mettre à jour constamment, mais c'est très, très satisfaisant », dit Mme Morneau, une infirmière de 20 ans de carrière devenue praticienne en 1996.

Au Québec, où la spécialité n'est même pas officiellement reconnue, Mme Morneau fait figure d'exception. Plusieurs croient pourtant qu'un plus grand nombre de ces infirmières spécialisées pourrait atténuer les effets du manque de médecins, tant dans les hôpitaux qu'en première ligne.

Selon une étude ontarienne, la province voisine pourrait ainsi se débrouiller avec la moitié de ses 10 000 médecins de famille, pour peu que l'on fasse passer le nombre d'infirmières praticiennes de 400 à 2400. « Nous avons fait une analyse des 10 codes de facturation les plus souvent utilisés par les médecins ontariens, et nous avons découvert que neuf d'entre eux, sinon les 10, se rapportaient à des services qui pourraient très bien être donnés par des infirmières praticiennes ou d'autres professionnels de la santé », note Duncan Sinclair, ancien président de la Commission de restructuration des services de santé, qui a produit le rapport.

Aux États-Unis, 162 000 infirmières exercent déjà leur métier dans une trentaine de spécialités reconnues. Cinq provinces canadiennes, dont l'Ontario et l'Alberta, permettent aussi aux infirmières praticiennes de faire certains actes relevant du champ médical. Elles peuvent notamment prescrire des tests de dépistage, informer le patient de son diagnostic ou encore prescrire et administrer certains médicaments.

Si l'Ordre des infirmières du Québec (OIIQ) n'a pas déployé beaucoup d'efforts jusqu'ici pour obtenir la reconnaissance légale du statut de l'infirmière praticienne,

c'est que le « momentum » n'était pas là, affirme sa présidente, Gyslain Desrosiers. Mais cela est en train de changer. « Les Québécois commencent à se dire que ça devrait être considéré », dit-elle, reconnaissant toutefois que « le monopole médical ne sera pas très enthousiaste » et pourrait freiner l'émergence de cette nouvelle branche de la profession infirmière.

Il y a quand même de l'espoir : l'hiver dernier, le Collège des médecins s'est montré

disposé à un accroissement du rôle des infirmières dans les secteurs de la chirurgie, des soins d'urgence, de la dialyse et de la cardiologie, de même qu'à une reconnaissance du travail de celles qui oeuvrent dans des régions isolées comme le Grand-Nord ou la Basse-Côte-Nord. « En Abitibi ou dans les autres régions en pénurie, les médecins de famille seraient pas mal moins découragés s'il y avait des praticiennes sur le terrain, dit Mme



Photo ROBERT NADON, La Presse

Infirmière praticienne à l'Hôpital de Montréal pour enfants, Linda Morneau est à l'avant-garde de la pratique infirmière au Québec.

Desrosiers. La plus-value de l'infirmière, c'est qu'elle peut passer plus que cinq minutes avec les patients, et elle peut accélérer l'accès au médecin si le besoin s'en fait sentir. »

A priori, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec se montre également réceptive. « La plainte qu'on entend le plus, c'est celle de médecins surchargés qui demandent de l'aide, alors si on respecte les responsabilités de chacun, on va être capable d'intégrer les infirmières cliniciennes. Il y a suffisamment de place pour tout le monde », dit le président de la FMOQ, le Dr Renald Dutil. Déjà, le forum national sur les urgences organisé par la ministre de la Santé,

Pauline Marois, a reconnu la nécessité de faire une place à ces « super-infirmières » dans les urgences.

Mais pour que le Québec rattrape son retard, il faudra encourager davantage la formation infirmière universitaire, prérequis incontournable à un poste d'infirmière praticienne, estime Gyslain Desrosiers. « En Ontario, quand ils ont reconnu la spécialité, en 1994, le gouvernement a tout de suite débloqué les millions nécessaires dans les universités », note-t-elle. (Le droit de pratique des infirmières praticiennes ontariennes n'a cependant été accordé qu'en 1998 et les hôpitaux n'ont pas encore obtenu les budgets additionnels requis pour embaucher les nouvelles

diplômées. Résultat : la moitié des praticiennes de la province sont sans emploi ou travaillent à temps partiel.)

Les lois professionnelles devront aussi être modifiées et, malgré la bonne volonté manifestée jusqu'ici par le Collège des médecins, des différends semblables à ceux ayant entouré la reconnaissance des sages-femmes pourraient surgir. « Le concept d'infirmière praticienne suscite beaucoup d'intérêt chez les infirmières, qui trouvent depuis des années que leurs horizons sont limités et qui y voient un débouché de carrière clinique, dit la présidente de l'OIIQ. Mais elles ne veulent pas d'un modèle de servitude envers les médecins. »

Le dossier médical informatisé est-il la voie de l'avenir ?

IL EST 15H30 quand l'homme est amené, inconscient, aux urgences de l'hôpital Notre-Dame. Des promeneurs l'ont vu s'effondrer, quelques minutes plus tôt, au bord de l'étang du parc La Fontaine. Sa tension artérielle est faible, son pouls accéléré, sa respiration, saccadée.

L'urgentiste doit poser le bon diagnostic, mais les possibilités sont nombreuses : s'agit-il d'insuffisance cardiaque? d'une crise d'asthme sévère? d'une embolie pulmonaire? Le patient est seul, personne ne peut donner d'explications sur sa condition.

Un médecin résident extirpe alors le permis de conduire du portefeuille du malade. Sur le clavier de l'ordinateur des urgences, relié à une banque de données de la Régie de l'assurance-maladie, il pianote son code d'accès, puis tape le nom et l'adresse du patient.

Le dossier médical apparaît à l'écran quelques instants plus tard. Il ne faut qu'une seconde ou deux au résident pour constater que le patient souffre d'une allergie sévère aux piqûres de guêpes. L'explication est là. Tout de suite, on lui administre de l'épinéphrine et des antihistaminiques. L'homme est sauvé.

Dossier médical informatique

L'exemple est fictif, mais il montre bien le potentiel du dossier médical informatisé, que la Commission Clair a inclus parmi les solutions possibles aux problèmes d'organisation du système de santé.

On ne compte plus les situations dans lesquelles les médecins et les autres professionnels de la santé — sans parler des patients ! — bénéficieraient d'un dossier-patient centralisé, en lieu et place des dossiers actuels, éparpillés entre l'hôpital, le CLSC et la clinique médicale. « Combien de fois des patients m'ont-ils dit : *Je suis allé à l'hôpital, on m'a donné des médica-*

ments, mais je ne me souviens plus lesquels », s'exclame le Dr Michel Breton, un omnipraticien lavallois. « Si le patient vient me voir au bureau à huit heures du soir, il n'y a pas nécessairement quelqu'un à l'hôpital pour me dire quel médicament a été prescrit ! »

Le Dr Breton peut maintenant se réjouir : depuis un mois, sa clinique, le Centre médical Laval, est reliée électroniquement à la banque de données du projet vitrine de carte-santé de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Le projet vise à doter quelques milliers de Lavallois d'une carte à puce — distincte de la carte d'assurance-maladie — qui sert de clé d'accès à un dossier médical informatisé stocké dans un serveur de la RAMQ. Les informations comprises dans le dossier vont des antécédents médicaux aux médicaments en passant par les vaccins, les diagnostics et les résultats de tests. La carte elle-même contient quelques informations d'urgence, telles les allergies.

Les sept hôpitaux et CLSC de Laval participent à ce projet lancé il y a un an. « Maintenant, je vais pouvoir aller chercher l'information dont j'ai besoin directement à l'hôpital », dit le Dr Breton, qui n'hésite pas à parler d'une « révolution aussi grande que l'assurance-santé ». « Pour jouer mon rôle de coordonnateur des soins, c'est fantastique. »

Une population craintive

La plupart des experts entendus en septembre par la Commission Clair semblaient partager l'enthousiasme du Dr Breton pour l'informatisation et la mise en réseau des dossiers médicaux. Mais la population québécoise demeure très méfiante, comme l'ont fait ressortir les consultations publiques régionales organisées par la Commission. On



Photo DENIS COURVILLE, La Presse

Pour le Dr Michel Breton, le dossier médical informatisé est « une révolution aussi grande que l'assurance-santé », qui lui permettra de donner de meilleurs services à ses patients.

craint d'éventuelles violations de la confidentialité et du droit au secret professionnel. Pour ces raisons, le directeur général du Conseil pour la protection des malades, Paul Brunet, s'est lui-même dit « totalement contre » le projet.

Le risque n'est-il pas bien réel, à

une époque où même les serveurs du Pentagone sont victimes d'infiltration? « Techniquement, on a des barrières capables de donner des niveaux acceptables de sécurité, la sécurité absolue n'existant pas dans ce domaine », répond Pierrôt Péladeau, coordonnateur

scientifique du programme éthique et télésanté de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Selon ce chercheur, la fiabilité du système, plus encore que son inviolabilité, devrait être le véritable enjeu. « La prise de décisions en matière médicale dépend de la connaissance des informations, souligne-t-il. Va-t-on pouvoir fonctionner quand même s'il y a un tremblement de terre ou une autre tempête de verglas ? »

La création d'un dossier unique risque aussi de bouleverser les rapports entre les différents partenaires du réseau de la santé, note M. Péladeau. « En santé mentale, par exemple, va-t-on mettre ensemble des informations provenant du psychiatre, du travailleur social et des organismes communautaires? Va-t-on psychiatriser tout le dossier? Ce n'est pas évident. »

Le développement d'un dossier informatisé n'en reste pas moins incontournable, croit-il. Mais ce n'est pas pour demain. « Le dossier intégré, ce n'est pas quelque chose qui va se développer d'ici deux ou trois ans, mais d'ici 10, voire 15 ans », dit-il, soulignant que le développement d'une nomenclature commune pour coder l'information promet à lui seul d'être un défi d'envergure.

L'autre obstacle majeur est évidemment celui du financement. Le Québec compte 3500 cliniques et cabinets privés, 6000 en incluant les bureaux de dentistes. S'il faut tous les brancher, la note promet d'être salée. Au ministère de la Santé, on affirme que l'évaluation des coûts d'une telle entreprise ne sera terminée que plus tard cet automne, mais en Ontario, on estime que la facture devrait se situer entre 750 millions et un milliard. De quoi faire réfléchir un ministre des Finances...

DEMAIN : Le privé

EN BREF

Jean-Paul II, toujours sur les listes électorales à Cracovie

UN RESPONSABLE de la Commission électorale s'occupant du bon déroulement du scrutin présidentiel à Cracovie a eu la surprise, dimanche, de découvrir que le pape Jean Paul II était toujours inscrit sur les listes électorales de cette ville située dans le sud de la Pologne. « C'était une surprise de voir son nom sur la liste », a déclaré Jack Zmuda, dont les propos étaient rapportés par l'agence de presse polonaise PAP. En vertu de la législation polonaise, le pape, comme ses concitoyens expatriés, pourrait voter à l'étranger. Mais le Vatican a souligné que, bien que le pape « soit polonais et se sente polonais, est à présent chef de l'État du Vatican. Il ne vote donc pas » dans les scrutins polonais.

-d'après AP

Un ancien alpiniste donne à un musée ses doigts amputés

UN OFFICIER À LA RETRAITE britannique, ancien membre d'une expédition sur l'Everest en 1976, a fait le don au musée national de l'Armée, à Londres, de ses dix doigts de pieds et cinq doigts de la main droite gelés lors de l'ascension, a révélé le *Times* hier. La vénérable institution, basée à Chelsea, souhaitait acquérir quelques reliques de l'expédition de 1976 pour en commémorer le souvenir. Le musée a pris contact avec le commandant Michael Bronco Lane, 55 ans, l'un des auteurs de cette ascension aujourd'hui retiré à Hereford (ouest de l'Angleterre), a confirmé une porte-parole à l'AFP. Michael Lane et son coéquipier Brummie Stokes avaient tous deux perdu leurs orteils en redescendant de l'Everest, les deux hommes étant notamment contraints de passer une nuit dans un abri de fortune avec des températures polaires.

-d'après AFP

Un Italien sur trois préfère son chien à sa femme

UN ITALIEN SUR TROIS préfère la compagnie de son chiens à celle de son épouse parce que le compagnon à quatre pattes ne discute pas du choix du programme télévisé du soir, selon un sondage publié hier par le mensuel *Class*. Mais que les épouses se rassurent, selon le même sondage, 26 % des propriétaires de chiens déclarent que ces derniers sont d'un grand secours pour la pérennité du couple après le départ des enfants devenus adultes. Les chiens aident leurs propriétaires à se faire des amis et facilitent les conquêtes amoureuses, estiment par ailleurs 15 % des 655 Italiens, âgés de 25 à 60 ans, interrogés par le mensuel *Class*, destiné aux VIP italiens.

-d'après AFP

Qui est le plus mauvais écrivain ?

À QUELQUES JOURS de la proclamation en Suède du prix Nobel de littérature, la Finlande voisine s'apprête à élire son « plus mauvais écrivain », a rapporté hier l'agence de presse finlandaise STT/FNB. Pour avoir une chance de retenir l'attention du jury de l'espiègle « Association de Mauvaise Littérature », les adeptes de la copie bâclée devront s'employer à commettre des textes flous à souhait, à passer à côté de l'essentiel et à écrire dans un style impubliable.

-d'après AFP

Sueurs froides pour Barak

UN JEUNE homme à bord d'un scooter a donné dans la nuit de lundi à hier des sueurs froides aux gardes du corps du premier ministre israélien en réussissant à franchir le cordon de sécurité posté devant le ministère de la Défense, où Ehud Barak présidait une réunion extraordinaire du cabinet. L'homme, pieds nus, drapé dans un drapeau bleu et blanc israélien, a été projeté à terre par les agents du Shin Beth (services de sécurité intérieure) après avoir réussi à pénétrer dans le ministère en profitant de l'ouverture du portail, au moment de l'entrée d'une voiture.

-d'après AFP

Une morille de 28 kilos

UNE MORILLE D'UN POIDS de 28,8 kilos a été trouvée la semaine dernière par trois promeneurs sur la commune de Mayres, dans le Puy-de-Dôme, a-t-on appris dimanche auprès de Mondiacap, une entreprise de vente de champignons à laquelle elle a été confiée. Celle-ci ne la commercialisera pas, mais envisage plutôt de la congeler à -20° pour ensuite la présenter lors de foires aux champignons.

-d'après AFP

Le pape fêtera « en famille » ses 22 ans de pontificat

Agence France-Presse

CITÉ DU VATICAN - Jean Paul II fêtera dimanche prochain « en famille » le 22^e anniversaire de son pontificat, le septième dans le classement des plus longs règnes dans l'histoire de l'Église catholique.

Plus de 50 000 familles venant du monde entier sont attendues à Rome pour célébrer avec le pape leur Jubilé, la veille de l'anniversaire de son pontificat. Le souverain pontife présidera à cette occasion une messe au cours de laquelle il bénira le mariage de cinq couples venant de cinq continents.

Le plus long règne — 34 ou 37 ans, selon les historiens — a été celui de saint Pierre, le prince des apôtres. Depuis, seul Pie IX a régné plus de 30 ans (juin 1846 à février 1878). Treize papes ont régné plus de 20 ans, dont Léon XIII vingt-cinq ans et cinq mois (1846-1878), Pie VI vingt-quatre ans et six mois

(1775-1799), Adrien 1^{er} vingt-trois ans et dix mois (1772-1795), Pie VII vingt-trois ans et cinq mois (1800-1823) et Jean Paul II vingt-deux ans le 16 octobre prochain.

En dépit de ses problèmes de santé — il souffre notamment de la maladie de Parkinson et a subi six interventions chirurgicales au cours de son pontificat —, Jean Paul II, qui fêtera ses 81 ans le 18 mai prochain, se penche déjà sur ses projets pour l'année prochaine, une fois clôturé le 6 janvier le Jubilé de l'an 2000 avec son calendrier chargé de célébrations et de rencontres.

Le pape devrait se rendre en avril prochain à Damas en faisant une étape à Malte et il souhaite pouvoir se rendre en Irak et à Athènes, en dépit des difficultés qui entravent ces pèlerinages sur les pas de saint Paul.

Le souverain pontife a été invité en Turquie et au Brésil au mois de juin, à l'occasion du congrès eucha-



Photo Reuters

Le pape Jean-Paul II

ristique national. Une visite dans les deux Corée en septembre 2001 et à l'île de Guam, pour présenter les conclusions du synode sur l'Océanie, est considérée comme

possible dans les milieux missionnaires au Vatican.

À l'occasion de l'anniversaire de dimanche prochain, le Vatican a rappelé quelques chiffres illustrant le pontificat de Jean Paul II : 92 voyages à l'étranger et 138 en Italie, 994 bienheureux et 447 saints proclamés, 964 audiences générales ayant rassemblé au total plus de 14 millions de fidèles.

Le pape a publié 13 encycliques et 82 exhortations, constitutions, lettres apostoliques et *motu proprio*. Il a célébré sept consistoires pour nommer 157 cardinaux. Dans le sacré collège, il ne reste plus que douze cardinaux nommés par Paul VI et un nommé par Jean XXIII.

Actuellement, 45 des 143 cardinaux ont dépassé l'âge de 80 ans et ont perdu le droit d'élire le successeur de Jean Paul II. Le nombre des grands électeurs étant fixé à 120, le pape devrait nommer 22 nouveaux cardinaux dans un prochain consistoire, dont la date n'a pas encore été annoncée.

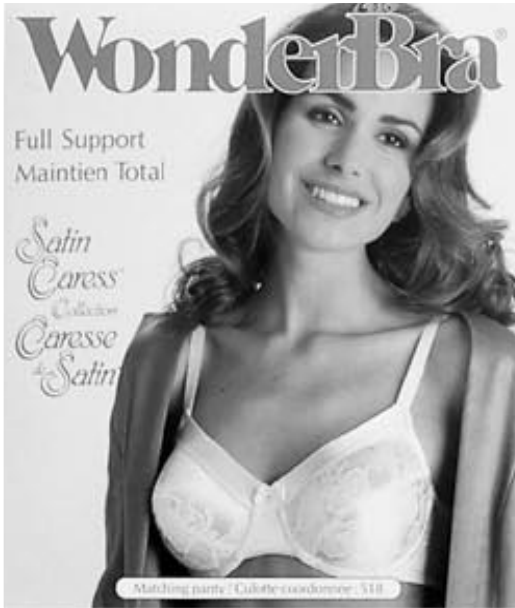
SEMAINE WonderBra

SEULEMENT @ LA BAIE

35 % de rabais

Soutiens-gorge et slips WonderBra en boîte

25 % de rabais : tous les soutiens-gorge Designs et Première de WonderBra
Prime : à l'achat de 2 soutiens-gorge Plus de WonderBra, recevez un slip assorti gratuit.
Tous les rabais sont sur nos prix ordinaires. En vigueur jusqu'au dimanche 15 octobre.



La mode automnale pour femme s'affiche à prix réduits!

25 % de rabais

Offres en vigueur jusqu'au jeudi 12 octobre

- **TOUTE** la mode Jones New York et Emma James
- Sélection mode Villager, Koret, Mantles^{mc} et Nygård Collection

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 22 octobre

- Mode griffée sélectionnée de notre magasin de la rue Sainte-Catherine O. seulement :

Emanuel, Adrienne Vittadini, Jobis, Otto Kern, Laundry, Sinequanone, Peter Golding, Jane Doe, Custo, Tahari 3, Allen de ABS, Perry Ellis et Sharagano.

30 % de rabais

Offre en vigueur jusqu'au jeudi 12 octobre

- **TOUTES** les robes • **TOUTES** les robes griffées Lauren Ralph Lauren, Laundry, Mica, Rouie, Jax et davantage à notre magasin de la rue Sainte-Catherine O. seulement

40 % de rabais

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 15 octobre

Sélection mode signée Tommy Jeans, Polo Jeans Co., CK Jeans et Guess Jeans

jusqu'à 50 % de rabais

Offres en vigueur jusqu'au dimanche 15 octobre

- Solde 10,99 \$ Sélection de tee-shirts ToGo^{mc}. Ord. 19 \$
- Solde 19,99 \$ **TOUTES** les vestes Global Mind[®]. Ord. 29 \$ à 49 \$
- Solde 39,99 \$ Sélection de chemises et de tricots Expressions[®]. Ord. 69 \$ à 79 \$
- Solde 49,99 \$ Sélection de pantalons et de jupes Expressions[®]. Ord. 89 \$ à 99 \$

Pour toutes ces offres, le choix varie selon le magasin.

la **Baie** J'aime, j'achète!

Après El Niño et La Niña, voici La Nada

MATTHEW FORDAHL
Associated Press

LOS ANGELES — Lorsque le sud de la Californie disparaît sous les eaux, les climatologues s’entendent pour dire qu’El Niño en est la cause. Si les grandes plaines du sud-est sont en proie à la sécheresse, alors c’est La Niña qu’il faut blâmer. Mais qu’en est-il quand La Niña et El Niño ne sont pas là ?

Pour la première fois en trois ans, la région tropicale de l’océan Pacifique n’est ni chaude ni froide et, lorsque les conditions sont neutres, les climatologues parlent de La Nada. Ils en sont alors à chercher tout autre indice pour déterminer la température de la planète dans les mois qui viennent.

« Il nous faut bien admettre parfois que nous ne savons pas tout et qu’il vaut mieux se taire plutôt que de dire n’importe quoi », affirme William Patzert, un océanographe de la NASA, l’agence spatiale américaine.

Contrairement aux effets produits par El Niño (un courant chaud dans le Pacifique) et La Niña (un courant froid), La Nada ne donne aucune indication sur le climat à venir.

« Faire des prévisions météo dans ces conditions devient beaucoup plus difficile et même un véritable défi, explique Vernon Kousky, chercheur en météorologie pour le Centre des prévisions de l’Administration nationale américaine de l’atmosphère et des océans. Nos prévisions ne peuvent donc pas

être aussi précises que lors des dernières années. »

Les climatologues doivent alors étudier les statistiques historiques, des épisodes climatiques semblables dans le passé, pour avoir une idée du temps à venir.

Cela dit, ils prévoient un hiver un peu plus chaud que la moyenne pour la majeure partie des États-Unis. Leurs prévisions sont moins fiables en ce qui concerne les États du nord, et évidemment le Canada, justement là où les bonnes prévisions météorologiques aident à décider combien d’huile à chauffage et de sel pour les routes il faudra acheter pour passer l’hiver.

Pendant les années El Niño, comme ce fut le cas en 1997-98, le courant faiblit en direction de l’ouest, ce qui permet à l’eau chaude de l’ouest du Pacifique de se déplacer vers l’est, vers l’Amérique du Sud. La surface de l’océan peut alors atteindre une température de 7°C au-dessus de la normale.

Par un processus compliqué, cela se traduit souvent par des records de précipitations en Californie, des inondations et des tornades plus nombreuses dans le sud-est et des feux de brousse en Indonésie.

Le phénomène contraire, un renforcement des vents du courant vers l’ouest, produit La Niña. La surface équatoriale de l’océan Pacifique peut alors se refroidir de 4°C. C’est La Niña qui a dominé les prévisions climatiques au cours des deux dernières années. La Niña favorise le développement de tempêtes qui progressent beaucoup plus loin vers le nord.



Photo PC

Feuilles et frimousses

Deux petits bonhommes, Jordan Goodlad, 9 ans, à gauche, et son cousin Nathan Fligg, s’en donnent à coeur joie dans un tas de feuilles à côté de la maison familiale, près de Dalston, en Ontario. En cette saison, des scènes semblables peuvent se produire ailleurs au pays.

Le clonage inter-espèces, une première pour sauver le gaur asiatique

Agence France-Presse

WASHINGTON — Une vache s’apprête à donner naissance aux États-Unis à un clone d’une espèce en voie d’extinction, le gaur asiatique, une première biotechnologique qui pourrait ouvrir la voie à d’autres tentatives de sauver des espèces menacées, selon la dernière édition de la revue *Cloning*.

Si tout se passe bien, Bessie, une vache de l’Iowa, devrait à la fin novembre mettre bas un rejeton déjà baptisé symboliquement « Noé », grâce à l’expérience de chercheurs américains de la société Advanced Cell Technology (ACT), située à Worcester (Massachusetts).

Environ 36 000 spécimens de ce grand buffle des montagnes subsistent encore à l’état sauvage au Népal, en Inde, en Indochine et en Malaisie, où il est victime de la chasse intensive et de la disparition de son habitat naturel (prairies, forêts et jungles de bambou).

Noé « sera la preuve vivante et

beuglante qu’un animal peut porter et donner naissance à la réplique génétique exacte, ou clone, d’un animal d’une espèce différente », écrivent les chercheurs Robert Lanza, Betsy Dresser et Philip Damiani, dans un article à paraître dans la revue *Scientific American*.

Pour créer Noé, ils ont pris des cellules de la peau d’un gaur mâle et les ont fusionné avec 692 ovocytes de vache, préalablement dénucléés, c’est-à-dire privés de leur noyau.

Ils ont ensuite implanté les embryons ainsi obtenus dans 32 vaches. Huit d’entre elles sont tombées enceintes. Cinq ont été victimes de fausses couches, deux ont été avortées à des fins scientifiques d’étude du fœtus, et enfin la dernière, Bessie, a pu prolonger sa grossesse normalement.

« Noé sera la première créature sur l’arche des espèces menacées que nous et d’autres scientifiques essayons de cloner. Des projets sont en cours pour cloner l’antilope

bongo, le tigre de Sumatra ainsi que l’animal favori des visiteurs de zoo, le panda géant », écrivent les chercheurs.

Si le clonage inter-espèces s’avère réalisable, on pourrait même, selon eux, ressusciter des espèces disparues, telle que le bouquetin des Pyrénées (aussi appelé chèvre « ibérique » ou bucardo).

Le dernier bucardo, une femelle, s’est éteint au début de l’année, le crâne écrasé par la chute d’un arbre, mais des scientifiques espagnols ont réussi à préserver quelques-unes de ces cellules.

Bien qu’encore controversée, la technologie du clonage pourrait permettre de préserver la biodiversité animale. En effet, une centaine d’espèces disparaissent chaque jour. Et l’on estime que 11 % des espèces d’oiseaux, 25 % des mammifères et 34 % des poissons sont menacées aujourd’hui d’extinction.

De nombreux scientifiques ont toutefois mis en garde contre le recours au clonage pour des raisons éthiques ou scientifiques.



Photo AP

Si tout se passe bien, Bessie, une vache de l’Iowa, aura la surprise de mettre bas, à la fin novembre, un gaur asiatique, sorte de grand buffle des montagnes qui subsiste encore à l’état sauvage au Népal, en Inde, en Indochine et en Malaisie.

La Marche mondiale des femmes : à chaque jour son thème

LA MARCHÉ mondiale des femmes a commencé en grande, hier, à Montréal, et dans diverses régions du Québec, mais doit aussi se poursuivre toute la semaine, pour culminer samedi avec un grand rassemblement à Montréal. Toutes les marcheuses du Québec sont attendues.

Le thème, hier, était l'élimination de la pauvreté et de la violence. Tous les autres jours de la semaine auront également un thème propre. Au programme aujourd'hui : la redistribution de la richesse afin d'améliorer les conditions de vie des femmes. Des marches sont prévues dans divers quartiers de la ville, Lachine, Notre-Dame-de-Grâce, Westmount, Verdun et LaSalle.

Mercredi, c'est l'élimination de la discrimination qui est au menu, avec des marches dans Montréal-Nord, Parc-Extension, Ahuntsic, Ouest-de-l'Île, Bordeaux-Cartier-ville et Saint-Laurent.

Jeudi, ce sera au tour de Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, Saint-Léonard, Anjou et Mercier de marcher, au rythme de la question de l'établissement de lois pour le respect des droits des femmes.

Vendredi, la marche se fera de soir, afin d'illustrer la thématique *femmes sans peur, à toute heure*, organisée par le Comité d'action femmes et sécurité urbaine (CAFSU) et les comités locaux de sécurité des femmes. Le départ est prévu à 19h, place Émilie-Gamelin. Les marcheuses se dirigeront vers le parc La Fontaine, où le spectacle de clôture aura lieu, avec au programme des chorales, des conteuses, des musiciennes, etc.

Et puis samedi, enfin, plus de 20 000 femmes de tout le Québec sont attendues à Montréal, pour un grand rassemblement national. Une nouvelle marche aura lieu dans les rues, dès midi, à partir du parc La Fontaine.

Ailleurs...

À travers le Québec, diverses ac-

tivités sont aussi prévues tous les jours.

■ Aujourd'hui, une vigile de 24 heures se tient à Cowansville, avec activités d'animation. En Outaouais, on prévoit une descente de rivière en canot-voyageur à partir de la plage du lac Lemay, à Hull.

■ Le 15 octobre, c'est à Ottawa que se transportera la Marche. Les marcheuses souhaitent ainsi interpellier le gouvernement fédéral directement, pour demander de l'argent pour le logement social, l'annulation des droits d'entrée pour les immigrants, une loi sur l'équité salariale, l'augmentation des pensions de vieillesse, etc. Le rassemblement aura lieu sur la colline parlementaire. Toutes les femmes doivent se réunir au parc Jacques-Cartier, à Hull, à midi.

■ Le 16, les représentantes de la Marche rencontreront le président de la Banque Mondiale et le directeur exécutif du Fonds monétaire international (FMI). Le lendemain, une délégation de femmes de 159 pays et territoires rencontrera le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Pour l'occasion, des millions de signatures recueillies à travers le monde en appui aux revendications de la Marche mondiale lui seront remises.

■ Toute la semaine, aux quatre coins de la planète, des femmes marcheront également : en Espagne aujourd'hui, au Laos demain, en Équateur et au Guatemala jeudi, en France et en Suisse vendredi, et en Belgique samedi. Dimanche, ce sera au tour du Pérou, du Burundi, de Hong Kong et de l'Australie. La semaine prochaine, la Côte d'Ivoire, la Jamaïque, le Japon, la Martinique, le Congo, le Mexique, la Bolivie, le Brésil, le Bangladesh, la Guinée, les Philippines, le Rwanda, le Royaume-Uni, la Réunion, l'île Rodrigues, l'Allemagne, l'Islande et le Mozambique s'y mettront. Restera ensuite la Nouvelle-Calédonie le lendemain, et la Corée du Sud pour conclure le 20 octobre.



Des femmes provenant de différents comités et organisations ont participé à la marche hier après-midi dans les rues de la métropole. Elles se sont rassemblées à deux endroits différents, dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Pointe-Saint-Charles.

Photos ALAIN ROBERGE, La Presse



Travailleuses du sexe, lesbiennes, femmes et hommes appartenant à une multitude d'organismes ont participé au défilé.



***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

10 octobre 2000

Page A17 manquante

Y'en aura pas
d'annonce



NON à la publicité
En retour, repartez avec
500\$ DE PLUS
dans vos poches!*

CERTIFIÉ
ISO 9002



* Tous les détails sur notre
site web ou en succursale.

MONTRÉAL
Pont Lachapelle
12435, boul. Laurentien
(514) 337-2330

lallier
HONDA
www.lallier.com

REPENTIGNY
Pont Legardeur
110, rue Notre-Dame
(514) 875-1975

BLANCHIMENT D'ARGENT

Un rapport sévère sur Monaco

Associated Press

PARIS — La principauté de Monaco est « un État vulnérable au blanchiment d'argent ». Dans un rapport publié hier, la direction du Trésor dresse un tableau sévère de l'attitude des autorités monégasques vis-à-vis du blanchiment de l'argent sale.

Ce document, publié sur Internet, a été réalisé à la demande du ministre français de l'Économie et des Finances, Laurent Fabius, à la suite d'un rapport parlementaire accablant datant de juin dernier.

Rédigé par Arnaud Montebourg et intitulé *Un territoire complaisant sous protection française*, ce rapport parlementaire accusait alors la principauté d'être l'un « des territoires les plus hypocrites en matière de lutte contre le blanchiment ». Des accusations que ne dément pas Bercy. Le « rapport sur les relations économiques et financières entre la France et la principauté de Monaco » confirme au contraire les « différentes faiblesses du dispositif monégasque de lutte contre le blanchiment », déjà « mises en exergue par le rapport » parlementaire.

Il dénonce ainsi pêle-mêle une législation souffrant « de carences importantes » dans sa mise en œuvre, une « mauvaise volonté des autorités monégasques à répondre aux demandes d'entraide judiciaire » et des services de contrôle en « sous-effectif chronique ».

La direction du Trésor déplore en particulier « une certaine mauvaise volonté des autorités judiciaires monégasques à répondre à des demandes d'entraide judiciaire,

émanant notamment des États membres de l'Union européenne ». Ces demandes sont soit purement et simplement rejetées, soit « tardivement ou vaguement satisfaites », regrette-t-elle, dénonçant ce « désintérêt manifeste pour la coopération internationale ».

La Commission des opérations de Bourse, chargée des enquêtes sur les délits boursiers, rencontre les mêmes difficultés. « Lorsqu'elle interroge les prestataires français de service d'investissement sur des ordres transmis par des établissements bancaires ou financiers monégasques, elle se heurte systématiquement à un refus d'information du fait du régime monégasque du secret professionnel et bancaire », note le rapport de Bercy.

Alors que les députés dénonçaient la prolifération à Monaco de « sociétés offshore », la direction du Trésor, qui fait le même constat, ne peut qu'appeler la principauté à « supprimer la possibilité d'effectuer des transactions financières à Monaco à l'aide de sociétés dont l'identité des ayant-droits économiques réels n'est pas clairement établie ou connue ».

Autre carence : le « sous-effectif chronique » du Service d'information et de contrôle sur les circuits financiers, chargé de la lutte contre le blanchiment et composé en tout et pour tout de « trois personnes ». Et ce alors que les avoirs bancaires déposés à Monaco atteignent 300 milliards de francs (59,6 milliards de dollars canadiens) et que « le secteur bancaire et financier, avec près de 20 % du chiffre d'affaires de la principauté, est en constante progression ».

Stress et dépressions, des fléaux coûteux

Agence France-Presse

GENÈVE — Restructurations et accélération technologique créent dans l'entreprise un rythme de travail et une concurrence accrues, entraînant dépressions et pensions d'invalidité de plus en plus coûteuses pour les systèmes de santé, selon le Bureau international du travail (BIT).

Le BIT a retenu cinq pays dans son étude publiée aujourd'hui : les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Finlande et enfin la Pologne, qui connaît une transition à marche forcée pour rejoindre l'Union européenne. Ils ont été choisis comme représentatifs sur les plans de la législation, des services de santé et des solutions apportées aux problèmes de santé mentale. Dans ces États, un travailleur sur dix en moyenne souffre de dépression, d'anxiété, de stress ou de surmenage, risquant l'hospitalisation et le chômage.

« Dans de nombreux pays, écrit le BIT, les départs à la retraite anticipés pour troubles mentaux sont de plus en plus courants, à tel point que ces troubles sont en train de devenir le premier motif de versement des pensions d'invalidité. »

Dans l'UE, le BIT estime que la charge des problèmes de santé mentale représente entre 3 et 4 % des produits intérieurs bruts.

La dépression affecte de plus en plus la population active. En Allemagne, les pathologies dépressives sont responsables de près de 7 % des départs précoces à la retraite.

En outre, relève le rapport, la durée de l'incapacité de travail résultant d'une dépression est environ deux fois et demie plus longue que pour d'autres maladies. La perte annuelle de production causée par ce type d'arrêt de travail est estimée plus de 5 milliards de deutsch marks (3,33 milliards de dollars canadiens).

La révolution de la technologie de l'information ayant intensifié la concurrence, la dépression et le stress tendent à se répandre.

Aux États-Unis, un adulte sur dix en âge de travailler est atteint de dépression, ce qui représente une perte annuelle de 200 millions de journées de travail. Au Royaume-Uni, près de trois salariés sur dix connaissent chaque année des problèmes de santé mentale.

En Pologne, une augmentation du nombre des personnes recevant des soins de santé mentale s'explique par la transformation socio-économique du pays, la précarisation de l'emploi, la montée du chômage. En Finlande, la récession du début des années quatre-vingt-dix a provoqué l'apparition de contrats de courte durée et de contraintes horaires au travail, qui ont fragilisé la population active.

Face au coût croissant de ce type de maladies, une prise de conscience des dirigeants d'entreprise se renforce d'année en année : ils enrichissent leurs stratégies avec des « programmes aidant les travailleurs à résoudre leurs problèmes professionnels, familiaux et existentiels ».

MONTRÉAL VANDALISÉE!

Le mont Royal, c'est le joyau de notre ville.

Mais malgré la volonté unanime de le préserver et de le mettre en valeur aujourd'hui et pour les générations à venir, il n'a jamais été autant en danger.

De plus en plus, les intérêts économiques à court terme sont à l'origine de constants changements et dérogent aux règles du jeu.

Plusieurs cas récents en témoignent :

- Sur l'avenue Atwater, des condominiums ont détruit un site protégé.
- Sur les campus institutionnels, des travaux se font encore à la pièce.
- Un peu partout, même dans le parc, on érige des antennes de communication.
- Sur le chemin de la Côte-des-Neiges, face au parc du Mont-Royal, la Ville de Montréal étudie ces jours-ci un projet de tour de 10 étages, alors que le zonage n'en permet que trois.

Ces projets grugent la montagne, l'altèrent de façon irréversible et, peu à peu, la font disparaître de notre paysage. Sans compter que plusieurs autres sont à venir...

Cela doit cesser. Notre montagne et sa présence dans notre ville doivent être véritablement protégées. Il nous faut une vision claire pour encadrer efficacement le développement sur la montagne et en assurer sa mise en valeur.

Nous avons besoin de règles permanentes et appropriées pour que notre communauté et ses institutions puissent pleinement contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur de notre montagne.

Le gouvernement du Québec est le seul qui puisse offrir ces garanties. Il doit intervenir immédiatement.

Exigeons-le.

La vue sur le mont Royal, faites-en une montagne !

Photo : Michel Gagné / Reflexion Photothèque

Considérant que le mont Royal est essentiel à l'identité de notre ville ainsi qu'à la qualité de vie et qu'il est un élément extraordinaire de notre patrimoine national,

Considérant les pressions multiples et répétées dont il fait l'objet et de l'incapacité actuelle à les contrôler adéquatement,

Nous demandons l'intervention urgente de la ministre de la Culture et des communications, Mme Agnès Maltais et de la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, Mme Louise Harel pour qu'elles utilisent les lois du Québec pour donner au mont Royal la reconnaissance nationale qu'il mérite, et surtout, mettre en place immédiatement les mesures de protection efficaces.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Signature : _____

**Veuillez faire parvenir cette pétition signée
à l'adresse suivante : Coalition pour la montagne, C.P. 125,
succursale H, Montréal H3G 2K7
ou encore par télécopieur au 514 843-8255.**

loto-québec										résultats	
											
Tirage du 2000-10-09					Tirage du 2000-10-09						
02 04 06 07 08					3 4						
12 15 17 18 22					486 6963						
28 30 31 34 44					Extra						
45 50 54 58 69					Tirage du 2000-10-09						
					NUMÉRO: 743353						
Le jeu doit rester un jeu											
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.											
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC											

Nous habillons les fenêtres

Quel que soit votre style... quel que soit votre budget... nous pourrions habiller vos fenêtres de centaines de façons. Ajoutez de l'élégance à vos fenêtres, appelez notre service d'achat à domicile ou visitez le magasin Linen Chest le plus près de chez vous.

Levolor® HunterDouglas Holicon
Politique de bas prix garantis

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respectons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

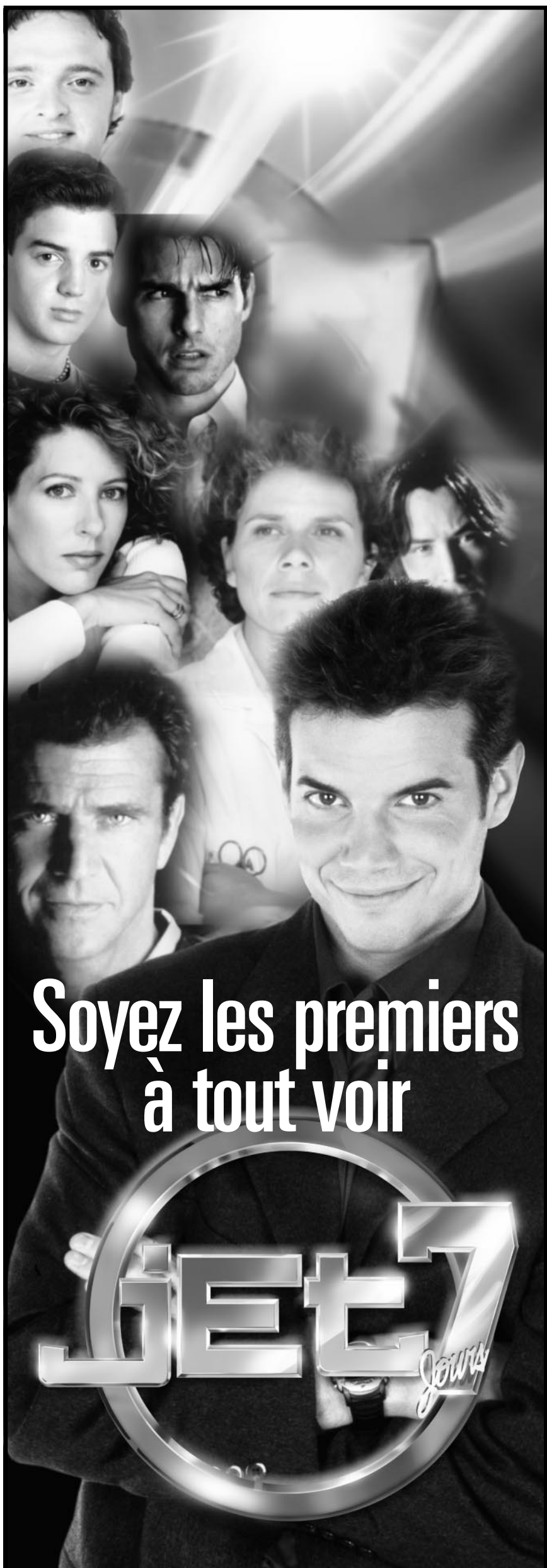
***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

10 octobre 2000

Page A19 manquante



TOUTES
LES NOUVELLES ARTISTIQUES
ET LES PRIMEURS

MAINTENANT À

17 h 30

Du lundi au vendredi



TOUT LE MONDE EST À **TVA**

2898223

Mères, militantes ou travailleuses, on parlera beaucoup d'elles cette semaine. Dans la cadre de la Marche mondiale des femmes, La Presse vous propose une série des portraits de femmes qui, de façons bien différentes, se sentent interpellées par la Marche. Aujourd'hui, une rencontre avec une militante infatigable : Aoura Bizzarri



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse

Chignon rebelle, regard malicieux, accent chantonnant, Aoura Bizzarri dirige le Collectif des femmes immigrantes du Québec. Avant de devenir une féministe « terre à terre », elle était tricoteuse.

Bizarre de brise



RIMA ELKOURI
MARCHE MONDIALE DES FEMMES



Elle s'appelle Aoura Bizzarri. Aoura, ça veut dire petite brise en italien. Et Bizzarri, ça veut dire bizarre. Ceux qui connaissent la dame au chignon rebelle et au regard malicieux ont toujours protesté : « Mais, Aoura, ça s'peut pas ! Tu n'es pas une petite brise. Tu es un coup de vent ! Un cyclone, même ! »

Directrice du Collectif des femmes immigrantes du Québec, qu'elle a elle-même fondé en 1983, Aoura Bizzarri ne passe jamais inaperçue. Elle dit savoir mettre son poing sur la table quand il le faut. Comme lors de cette rencontre avec Lucien Bouchard, il y a quelques mois. Réclamant un meilleur accès aux cours de français pour les nouvelles arrivantes (une des revendications de la Marche mondiale des femmes), elle a insisté sur le fait que l'immigrant n'est ni un « quéteux » ni un fardeau pour la société, mais un cadeau. « Oui, je suis un cadeau ! renchérit-elle avec son accent chantonnant. Ne nous trompons pas, s'il y a des immigrants ici, c'est que c'est rentable ! Parce qu'un immigrant adulte n'a rien coûté à la société. Alors, six mois pour apprendre le français, c'est simplement un petit retour des choses. »

« Comment est-ce qu'un gouvernement souverainiste, qui est là pour sauver la culture québécoise

peut dire non à l'apprentissage du français ? demande-t-elle. C'est illogique ! »

Ce qu'il a répondu, M. Bouchard ? « En sortant, il m'a serré la main et m'a dit en riant : Madame, vous êtes un beau cadeau ! Les compliments, c'est bien gentil, mais ce sont les résultats qui comptent », dit Aoura Bizzarri. Elle attend le premier ministre de pied ferme, au détour de la Marche des femmes. « Là, on va bien voir ce qu'il va nous donner... »

Du tricot au tissage

À l'époque où le prénom « petite brise » pouvait peut-être encore lui convenir, Aoura Bizzarri était tricoteuse, dans un petit village de montagne, près de Florence. Elle a commencé à travailler à 11 ans, parce que « les temps étaient durs après la guerre ».

En 1971, la brise a soufflé vers la mer. Âgée de 24 ans, Aoura Bizzarri a quitté l'Italie, au bras de son mari. « Ce n'est pas au Canada qu'on venait, c'était en Amérique. On a immigré par choix, pas par obligation. Mais la majorité des immigrants ne choisissent pas », dit-elle.

Après trois ans à Toronto, elle décide de déménager à Montréal, attirée par un « esprit latin » qui semblait lui ressembler davantage. Mais pour une petite question technique, impossible de trouver du boulot à Montréal. Car le métier de tricoteur, ici, en était un réservé aux hommes. Et il n'y a donc pas de toilettes pour femmes dans les manufactures. « Mais ça m'aurait pas dérangée d'aller à la toilette des hommes ! »

Féministe, Aoura ? « Je le suis devenue, peut-être, après mon divorce. Quand je suis arrivée ici, j'étais dépendante de mon mari. Je ne parlais pas la langue, je m'occupais de ma fille. Je me suis révoltée, j'ai commencé à demander des choses... »

Un féminisme terre à terre, précise-t-elle. « Vous savez, je ne suis pas intello, je ne suis pas philosophe. » Et, ajoute-t-elle du même souffle, un féminisme qui aime les hommes ainsi que... les confitures. « Je fais des confitures, j'adore ça. De pêches et de prunes. Ça ne veut pas dire que je ne suis pas féministe ! Et admettons que j'ai un chum, j'irais même lui porter le café au lit ! »

Quand Aoura a laissé tomber le tricot, elle s'est mise à tisser. Tisser une nouvelle vie, de nouveaux liens. Elle est retournée à l'école, a appris le français, a décroché un diplôme d'études secondaires à 34 ans et s'est mise à travailler pour la cause des femmes immigrantes. Elle a d'abord oeuvré au centre de femmes italiennes. Puis a décidé d'élargir ses horizons, en créant le tout premier regroupement de femmes immigrantes au Québec. Toutes origines confondues. « Je croyais qu'il fallait aller au-delà de l'appartenance ethnique », dit-elle, avec conviction.

Depuis, avec humour et ténacité, elle va de luttes en luttes. Et de récompenses en récompenses, comme en fait foi son CV, ce document où, dit-elle, sont consignées les « affaires plates ». Chevalier de l'Ordre National du Québec, Femme de mérite du YMCA dans la catégorie Services publics et communautaires, Femme du siècle au Salon de la femme dans la catégorie Communautés culturelles. Femme de ci, femme de ça... Tous ces honneurs ne lui montent pas à la tête. « C'est bien les prix, mais ça ne remplit ni mon frigo, ni les coffres du collectif ! » lance-t-elle, en éclatant de rire.

Contestataire, Aoura ? « Oh ! non ! répond-elle. Tu me mets un feu rouge dans le désert, et j'arrête ! » Un cyclone docile, quoi. Ou une petite brise un peu bizarre.

DEMAIN :
Militer en riant

Le Nobel de médecine à trois pionniers du cerveau

Les deux neurologues américains et le pharmacologue suédois se partageront près de 1,4 million de dollars canadiens

ROBERT KOCH
Agence France-Presse

STOCKHOLM – Deux neurologues américains et un pharmacologue suédois, dont les travaux ont permis de mieux comprendre la maladie de Parkinson et les mécanismes de la mémoire, ont obtenu conjointement hier le prix Nobel de médecine 2000.

Les Américains Paul Greengard et Eric Kandel, et le Suédois Arvid Carlsson ont été distingués par l'Institut Karolinska, qui attribue le prix, pour des « découvertes majeures » sur « la transmission du signal dans le système nerveux » qui, si elle est perturbée, crée des pathologies comme la dépression et la schizophrénie.

« Ces découvertes ont été déterminantes pour la compréhension des fonctions normales du cerveau et des conditions dans lesquelles des perturbations dans la transmission du signal peuvent induire des maladies neurologiques ou psychiques », a souligné l'institut dans ses attendus.

Arvid Carlsson, 77 ans, pharmacologue de l'Université de Goeteborg (Suède), a été récompensé pour avoir montré comment un déficit du neuro-transmetteur « dopamine » dans le cerveau était à l'origine de la maladie de Parkinson, dont souffrent notamment le pape Jean-Paul II et le boxeur américain Mohamed Ali.

Ses recherches ont aussi permis de mettre au point la L-dopa, un médicament compensateur qui reste à ce jour le traitement de base de cette maladie, et de développer une nouvelle génération d'antidépresseurs.

Paul Greengard, 74 ans, du laboratoire de neurologie moléculaire et cellulaire de l'Université Rockefeller de New York, s'est plus précisément attaqué aux modes d'action de diverses molécules chimiques, comme la « dopamine », dans le système nerveux.

Le neurologue américain a établi que le dialogue entre cellules nerveuses passait par une modification de leurs protéines résultant d'un changement de leur charge électrique, décrivant de la sorte « un processus universel », selon le Pr Michel Hamon, spécialiste français de neuro-psycho-pharmacologie.

Eric Kandel, 70 ans, Américain né à Vienne et qui travaille au centre de neurobiologie et comportementale de l'Université Columbia de New York, a éclairci les mécanismes élémentaires d'acquisition et de maintien de la mémoire. Il a notamment montré combien le fonctionnement des synapses — points de contact entre les cent milliards de cellules nerveuses du cerveau — était essentiel pour l'apprentissage de la mémoire.

Il s'agit des 80^e et 81^e Américains, et du huitième Suédois à recevoir la distinction qui a été décernée pour la 90^e fois dans la capitale suédoise.

Arvid Carlsson s'est dit « très heureux d'avoir obtenu la reconnaissance de ses pairs ». « Je ne sais pas encore ce que je vais faire avec l'argent du prix. Je vais en parler à ma femme », a-t-il ajouté.

Paul Greengard a pour sa part indiqué qu'il doterait avec sa part « un fonds (...) créé il y a deux ans afin de récompenser chaque année les travaux d'une femme dans le domaine de la recherche biomédicale ».

Le Professeur Eric Kandel s'est déclaré « très privilégié et très humble » et a assuré qu'il se sentait « très redevable aux institutions et aux personnes qui ont permis l'accomplissement de (sa) carrière ».

Interrogé sur ce qu'il comptait faire de sa part du prix en liquide, il a répondu : « Je n'ai pas d'idée précise... Mais Denise (sa femme) a des tas d'idées. »

Les trois chercheurs se partageront neuf millions de couronnes suédoises (1,37 million canadien) de la fondation Nobel suédoise qui dote cinq des six prix institués en 1895 par le savant et homme d'affaires suédois Alfred Nobel, et attribués pour la première fois en 1901.

La remise officielle aura lieu, comme chaque année, le 10 décembre, jour anniversaire du décès en 1896 à San Remo (Italie) d'Alfred Nobel. Le prix sera remis, à Stock-



Photo AFP

Arvid Carlsson

holm, par le roi de Suède Carl XVI Gustaf.

Aujourd'hui seront attribués les prix de physique et de chimie par l'Académie royale des sciences et, demain, le prix d'économie par la Riksbank (banque centrale).

Le prix de la paix sera attribué le dernier, vendredi à Oslo, par le comité Nobel norvégien. La date d'attribution du prix de littérature n'est pas encore fixée.

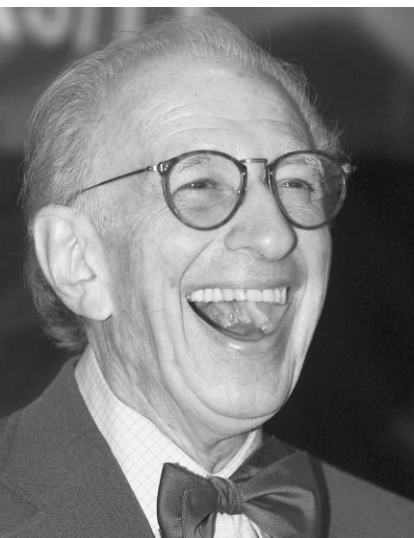
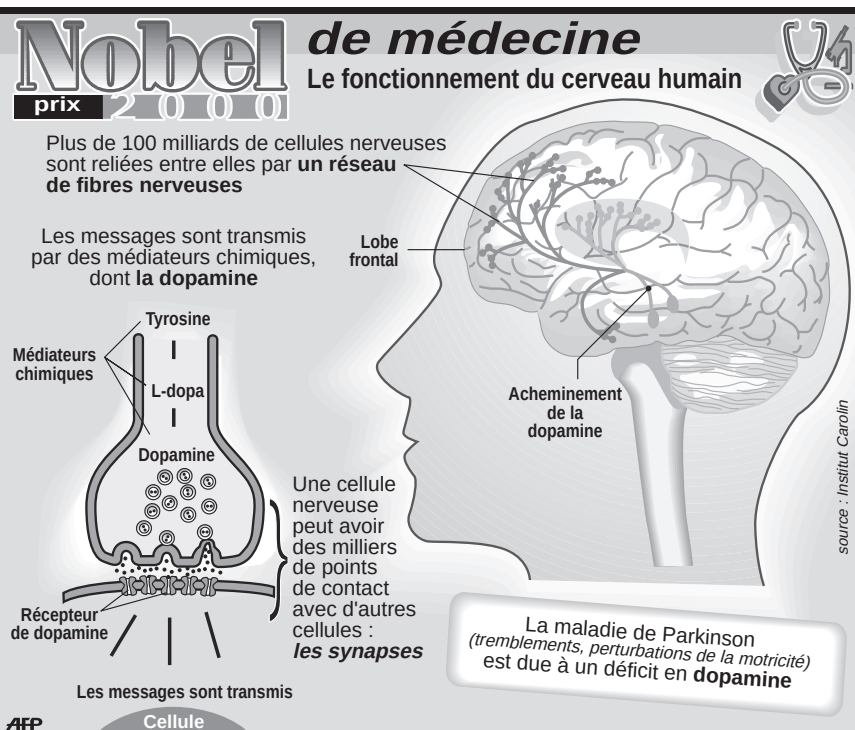


Photo Reuters

Eric Kandel

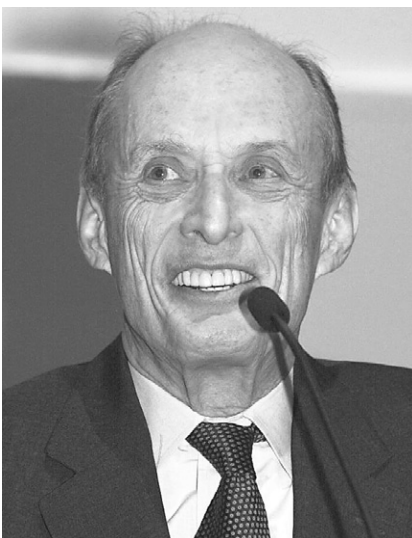


Photo AFP

Paul Greengard

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 22 OCTOBRE 2000

Dans la limite des stocks

C'est ça

NOS PLUS BAS PRIX DE LA SAISON



887\$

NOTRE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON POUR RÉFRIGÉRATEUR KENMORE™ DE 17,9 PI³

Section congélateur en haut. 4 demi-tablettes à rebord. N° 69892. Rég. Sears 1149,99.

Aussi en bisque et en noir



747\$

NOTRE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON POUR CUISINIÈRE KENMORE 30 PO À FOUR AUTONETTOYANT

Éléments-serpents, fonction 'Quick Bake'. N° 61573. Rég. Sears 999,99. Supplément pour dessus lisse



Rabais 305\$ sur duo

NOS PLUS BAS PRIX DE LA SAISON POUR LAVEUSE ET SÈCHEUSE ATLANTIS™ MAYTAG™

Laveuse à agitateur à capteur de charge et lavage Turbo-Wash™. N° 36722. Rég. Sears 899,99. **697 \$**

Sècheuse à capacité de 6,3 pi³. 3 réglages de température. N° 46822. Rég. Sears 699,99. **697 \$**

MAYTAG

2892929



Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

Magasins

Centre commercial Champlain, Brossard (450) 465-1000

Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770

Carrefour Angrignon, Lasalle (514) 364-7310

Carrefour Laval (450) 682-1200

Place Vertu (514) 335-7770

Centre Fairview Pointe-Claire (514) 694-8815

Magasin de meubles et d'électroménagers

Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe-Claire
Centre de Pointe-Claire, Boulevard des Sources et autoroute Transcanadienne (514) 694-3984

Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval
Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495

Magasin de meubles et d'électroménagers de d'Anjou
Langelier et Jean-Talon (514) 254-4213

Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard
Boulevard Taschereau et Boulevard Napoléon (450) 678-9066

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité



Gros appareils ménagers en ligne au www.sears.ca

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.™

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

Nobel prix 2000 de médecine

2000 Arvid Carlsson (Suè), Paul Greengard et Eric Kandel (USA)

1999 Guenter Blobel (USA)

1998 Robert Furchgott, Louis Ignarro, Ferid Murad (USA)

1997 Stanley Prusiner (USA)

1996 Peter Doherty (Australie), Rolf Zinkernagel (Suisse)

1995 Edward Lewis (USA), C. Nüsslein-Volhard (All.), Eric F. Wieschaus (USA)

1994 Alfred Gilman, Martin Rodbell (USA)

1993 Richard Roberts (GB), Phillip Sharp (USA)

1992 Edmond H. Fischer, Edwin G. Krebs (USA)

1991 Erwin Neher, Bert Sakmann (All.)

AFP

MONDE

| ESPAGNE |

Le procureur en chef d'Andalousie est tué

L'attentat est attribué à l'ETA

Agence France-Presse
et Associated Press

GRENADE (Espagne) — Victime hier à Grenade d'un attentat attribué à l'organisation séparatiste basque ETA, Luis Portero, 59 ans, procureur en chef du tribunal régional d'Andalousie dans le sud de l'Espagne, est décédé en soirée, a-t-on appris de source hospitalière.

Portera, 14^e victime de l'ETA depuis le début de l'année, avait été transféré « cliniquement mort » à l'hôpital de Grenade 45 minutes après avoir été abattu par balles dans le hall de l'immeuble où il résidait. Son décès a été confirmé par le directeur gérant de l'hôpital, José Luis Salcedo.

Environ deux heures et demie après l'attentat, une voiture piégée a explosé au coin de la rue, à proximité du domicile de Luis Portero. Selon la police locale, l'explosion a fait des dégâts matériels mais pas de blessé.

Selon les enquêteurs, il pourrait s'agir du véhicule utilisé par les activistes de l'ETA, qui emploient fréquemment cette méthode pour effacer toute empreinte permettant de les identifier.

Selon le diagnostic des médecins, le

magistrat a reçu une balle « qui, avec un orifice d'entrée entre le cou et le crâne et un autre de sortie par la lèvre supérieure, lui a détruit deux vertèbres, sectionné la moelle osseuse et, avec l'onde expansive, la base du crâne ».

« Nous continuerons notre lutte contre le terrorisme avec la même fermeté et la même détermination », a affirmé, à Rome, le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar à l'issue d'un entretien avec son homologue italien Giuliano Amato.

De son côté, le roi Juan Carlos a condamné en Estrémadure « cet attentat misérable contre la vie d'un serviteur de l'État ».

L'attentat, qui s'est produit à 14 h 30 locales, a été aussitôt attribué par les autorités à l'organisation indépendantiste basque ETA. « Tout désigne la bande terroriste ETA », a déclaré le ministre de la Justice Angel Acebes à TVE. C'est un attentat contre une personne qui avait dédié sa vie à défendre la liberté. C'est un affront à l'état de droit. »

De source policière, trois inconnus attendaient le procureur dans le hall d'entrée de son immeuble et ont ouvert le feu alors qu'il rentrait chez lui, sans son habituelle escorte policière.

Des voisins ont indiqué à la police que des personnes se disant membres de l'association espagnole contre le cancer ont sonné à l'interphone, à la porte d'entrée de l'immeuble, à peine une heure avant l'attentat, a-t-on précisé de même source.

Deux douilles ont été retrouvées par les enquêteurs, à proximité de l'ascenseur, dans un bain de sang. Luis Portero, marié et père de quatre enfants, était en poste à Grenade depuis 1989.

Le dernier attentat mortel attribué à l'ETA remonte au 21 septembre lorsqu'un conseiller municipal du Parti Populaire (PP, centre-droit) du premier ministre Aznar avait été assassiné par balle à San Adria del Besos, en Catalogne.

Cette action terroriste fait suite à trois tentatives d'attentat ce week-end contre des militaires à Séville et Cadix, à l'aide de bombes ventouses qui, placées sous leurs véhicules particuliers, n'ont pas fonctionné et ont été désamorçées par les démineurs.

Plusieurs organisations pacifistes et opposées à la violence de l'ETA, dont le Mouvement contre l'intolérance, le Forum d'Ermua et l'association des Victimes du terrorisme ont convoqué des manifestations dans les grandes villes d'Espagne aujourd'hui.



EXPRESS INTERNATIONAL

IRLANDE | Trimble tient bon

UNE MOTION de censure contre David Trimble, chef du gouvernement semi-autonome d'Irlande du nord accusé de laxisme face aux nationalistes catholiques, a été rejetée comme prévu à une large majorité hier soir. Cinquante-deux élus ont voté contre la motion déposée par le petit parti protestant DUP (Parti démocratique d'Ulster) du révérend Ian Paisley, opposé à l'accord de paix. Seuls 26 élus ont voté pour. Le n° 2 du DUP, Peter Robinson, a expliqué qu'il s'agissait d'un « message aux unionistes ». « Mon souhait est que Trimble soit contraint à donner une date-limite à l'IRA » (Armée républicaine irlandaise) pour son désarmement, a-t-il expliqué. — *d'aprèsAFP*

CHINE | Investissements records

LA CHINE est le 2^e récipiendaire d'investissements étrangers directs (IED) au monde après les États-Unis, représentant quelque 306 milliards \$ US pour la période de 1979 à 1999, a indiqué hier l'OCDE dans un rapport consacré aux marchés financiers. Ces 306 milliards représentent 10 % des investissements directs effectués dans le monde et 30 % des investissements effectués dans les pays émergents au cours de la période concernée, a relevé l'Organisation de coopération et de développement économiques. Les investisseurs sont clairement attirés par le potentiel du marché chinois, qui représente 1,2 milliard de consommateurs. — *d'aprèsAFP*

LIBYE | Fidel Castro lauréat

LE PRÉSIDENT cubain Fidel Castro a reçu le prix Kadhafi des droits de l'Homme « en reconnaissance de son rôle héroïque dans sa résistance contre l'impérialisme », rapporte le quotidien *Granma*, organe officiel du Parti communiste cubain. Lors d'une cérémonie qualifiée de « simple mais émouvante », le représentant permanent de Libye à l'ONU, Abuzeid Omar Dorda, a remis la récompense au leader cubain dimanche soir au Palais de la Révolution. Ce prix avait été attribué par le colonel Kadhafi à Fidel Castro en 1998 mais ne lui avait pas été remis personnellement. Le prix dont le montant n'a pas été divulgué sera utilisé pour la construction d'une école polytechnique en République dominicaine. — *d'aprèsAFP*

PAKISTAN | Nawaz menacé

« L'OMBRE DE LA mort » plane toujours sur l'ex-premier ministre Nawaz Sharif, qui achève une année en prison débutée lorsque l'armée l'a renversé le 12 octobre 1999, estime son avocat. Sharif est engagé dans une procédure d'appel de sa condamnation à vie reçue le 6 avril pour terrorisme et piraterie aérienne. Le ministre public qui avait réclamé la peine de mort a fait appel de la sentence à vie de Sharif et de l'acquiescement des six co-accusés. Hier, l'armée a annoncé une nouvelle inculpation de Sharif devant un tribunal anti-terroriste pour avoir fait construire une route à quatre voies menant à sa résidence de campagne, qui a coûté 2 millions \$ US à l'État pakistanais. — *d'aprèsAFP*

INDONÉSIE | Chefs militaires

LE PRÉSIDENT Abdurrahman Wahid a installé dans leurs fonctions hier de nouveaux chefs de l'armée et de la marine, expliquant que le pays avait besoin d'une vraie force militaire pour le défendre mais plus pour le gouverner. « Nous avons besoin d'un pouvoir fort pour défendre notre vaste pays mais cela ne signifie pas que nous voulons revenir à un régime militaire », a-t-il déclaré. Wahid, qui tente depuis un an de faire progresser les réformes démocratiques malgré les généraux réactionnaires, a procédé à plusieurs autres nominations dans l'armée ces derniers temps. Cette fois, le chef d'état-major, le général Tyasno Sudarto, a cédé la place au général Endriartono Sutarto, et l'amiral Ahmad Sutjipto était remplacé par le vice-amiral Indroko Sasrowiryo. Ils ont tous deux prêté serment dans le palais de Djakarta. — *d'après AP*

REPÈRES / États-Unis

L'empire fatigué ?

JOONEED KHAN

Simple effet d'une présidence « canard boiteux » tirant à sa fin ou symptôme réel d'un fléchissement de la Superpuissance américaine après une décennie de cavalier seul, d'« égoïsme impérial » et de « mondialisation à marche forcée » ?

Difficile à dire. Toujours est-il que la semaine écoulée nous a fourni le spectacle d'un étonnant recul des États-Unis sur trois des dossiers baromètres de l'après-Guerre froide : le processus de paix au Proche-orient, le démantèlement de l'ex-Yougoslavie, et l'isolement-asphyxie de l'Irak.

Proche-Orient d'abord : le sommet Clinton-Barak-Arafat à Camp David ayant échoué, et l'explosion programmée ayant fait écho aux prévisions, c'est à Paris que Madeleine Albright recevait en catastrophe le premier ministre israélien et le président palestinien. Pour faire bonne mesure, le trio se retrouvait en soirée à l'Élysée, chez Jacques Chirac, président en exercice de l'Union européenne, et cela en compagnie de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU.

Depuis quand est-ce que Washington se soucie de ce que pense l'Europe et l'ONU à propos du conflit israélo-palestinien ? Le processus de Madrid, rappelons-le, fut un processus entièrement américain, où le reste du monde, ONU, Russie, Europe, Japon, ne fut convié que grâce à la bonne volonté de l'Oncle Sam. Et voilà que Clinton s'abstenait à l'ONU, laissant le Conseil de sécurité « condamner l'usage excessif de la force » par Israël.

Parallèlement, l'autorité américaine, même secondée par les Britanniques et le Canada, s'effritait face à l'indignation croissante du reste du monde devant le « génocide par sanctions » imposé aux enfants d'Irak. Coup sur coup, des vols civils et humanitaires décollaient de Moscou, de Paris, de Téhéran, des capitales arabes, d'Ankara et des émirats mêmes, à destination de Bagdad. Impuissant, Washington gardait le silence — et continuait avec les Anglais à pilonner l'Irak.

Et ensuite le dénouement surprise de Belgrade. Pas de scénario « à la roumaine » évoqué depuis des semaines dans les grands médias américains — révolte dans le cercle rapproché de Milosevic, avec procès et exécution du dictateur, comme ce le fut pour Ceausescu. Ni même le scénario de la crue emportant la digue comme pour le mur de Berlin il y a 11 ans. Même pas la fuite de Milosevic vers Moscou ou Minsk.

Plutôt, voilà tout à coup la Russie s'injectant avec aplomb entre les Serbes, consacrant l'accession de Kostunica à la présidence yougoslave, et aménageant chez lui un espace politique pour Milosevic, qui reste après tout le chef du plus important



Photo REUTERS

Igor Ivanov, ministre russe des affaires étrangères.

parti de Serbie — du moins jusqu'aux élections anticipées du 19 décembre. Pas question de la livrer à la justice de l'OTAN, a tranché en tout cas Kostunica.

Et là aussi, les Européens prenaient les devants en retirant les sanctions et en offrant l'intégration à Belgrade. Du coup, Kofi Annan offrait à la RFY de réintégrer l'ONU. Alors qu'à Washington des factions chauffées à blanc oeuvrent à séparer le Montenegro, voire le Kosovo, et même la Voïvodine, de la Serbie, et à trainer Milosevic devant le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie — la tribune d'autorité morale du grand vainqueur de la Guerre froide.

Pour Israël et la Palestine, Clinton espère encore convoquer un nouveau sommet, avec l'Égyptien Mubarak cette fois, rapportait-on hier de Washington, même si « les conditions ne sont pas encore réunies », selon la Maison Blanche. Si sommet il y a, à un mois des présidentielles américaines, ce ne sera certainement pas pour exercer sur Israël, puissance nucléaire occupante, les pressions nécessaires à satisfaire les demandes minimales des Palestiniens. Ce sera plutôt pour ménager le soutien du lobby israélien à Al Gore le mardi 7 novembre prochain.

Et après ? Le déluge ? Peut-être pas. Mais certainement un accès d'isolationnisme chez les républicains, le sénateur Jesse Helms en tête, qui a dû voir rouge vif la semaine dernière en suivant à la télévision les événements de Paris, Belgrade et Bagdad.

2896889
Not Ready

La police évacue des manifestants de l’ambassade ivoirienne à Paris

d’après AFP

PARIS – La police française a évacué hier une quarantaine de personnes se disant partisans de l’ancien premier ministre ivoirien Alassane Ouattara qui avaient pénétré le matin dans l’ambassade de Côte d’Ivoire à Paris, provoquant un début d’incendie.

Les manifestants, qui protestaient contre l’invalidation de la candidature de Ouattara à l’élection présidentielle du 22 octobre prochain, sont entrés vers 10 h locales dans l’ambassade.

La police est intervenue à la demande de l’ambassade et a évacué les manifestants, 24 hommes et 16 femmes, qui ont été conduits au poste de police. Il n’y a pas eu de blessé, selon une source policière.

Avant de monter dans les bus de la police, l’un des manifestants, qui s’est présenté comme le représentant du Rassemblement des républicains (RDR) de Ouattara en France, Gogodua Gnizako, a lu une texte disant « non au régime militaire en Côte d’Ivoire ».

« Nous exigeons la réhabilitation de tous les candidats au scrutin présidentiel, la libération de tous les prisonniers politiques et nous disons non à l’épuration ethnique dans l’administration et dans l’armée », a-t-il lancé.

La Cour suprême ivoirienne a retenu le 6 octobre cinq candidats seulement sur 19 pour la présidentielle, dont le chef de la junte au pouvoir, le général Robert Gueï, et le dirigeant socialiste Laurent Gbagbo.

Ouattara et les six candidats se réclamant de l’ancien parti au pouvoir, le Parti démocratique de Côte d’Ivoire (PDCI), ont notamment été invalidés.

Laurent Gbagbo, candidat du Front populaire ivoirien (FPI, socialiste), a invité entre-temps à un « regroupement des partis politiques » autour de sa candidature, lors de la cérémonie de lancement de sa campagne à Abidjan.

« Le FPI prend acte des décisions de la Cour suprême, » a déclaré Gbagbo. « Je lance un appel solennel à tous les démocrates de Côte d’Ivoire pour un regroupement », a-t-il dit, engageant ses militants « à appeler tous les état-major des partis politiques de Côte d’Ivoire à se regrouper autour de (sa) candidature ».



Photo XAVIER LHOSPICE, Reuters

Des manifestants ont envahi l’ambassade ivoirienne à Paris hier. Les pompiers ont dû y combattre un début d’incendie.

Le parti de Ouattara et le PDCI n’ont pas encore donné de consigne de vote, mais leur ralliement à la candidature de Gbagbo semble exclu.

La Côte d’Ivoire « est dans un état de délabrement, on a érigé le mensonge et l’intoxication en système de gouvernement », a déclaré Gbagbo, estimant que « plus les jours passent, plus il est impérieux que nous gagnions les élections ».

Gbagbo s’est défendu d’un quelconque accord avec le général Gueï, comme l’affirment certains partis. Il a mis « ces potins » sur le compte « de personnes n’ayant plus d’arguments à faire valoir ».

« Je ne suis pas candidat au poste de premier ministre. Je suis candidat au poste de président de la république, » a-t-il déclaré.

Agence France-Presse

WASHINGTON — La campagne tourne à l’aigre entre les candidats à la Maison Blanche, George W. Bush et Al Gore, qui s’affrontent dans un deuxième débat télévisé demain à Winston-Salem, en Caroline du Nord, quatre semaines avant l’élection.

Le gouverneur républicain du Texas aborde ce nouveau bras de fer en meilleure position, fort de sondages qui ont vu ces derniers jours fondre l’avance d’Al Gore dans les intentions de vote.

Le vice-président est lui plus sur la défensive, violemment attaqué la semaine dernière par les républicains qui l’accusent de réécrire la réalité dans un but électoral.

« Nous allons être sur le qui-vive pour repérer d’autres possibles exagérations de la part du vice-président », a dit Ari Fleischer, porte-parole de Bush. Al Gore est en train de se faire « une réputation d’exagérateur en série », a ironisé la directrice de la communication de Bush, Karen Hughes.

Face à ces attaques, les démocrates ont entamé la semaine déterminés à mettre en cause la capacité de George W. Bush à être président. « Pour l’instant il n’est même pas à la hauteur de Dan Quayle », l’ancien vice-président de George Bush père, célèbre pour ses gaffes, a estimé le porte-parole de Gore, Chris Lehane.

« Nous allons aussi nous concentrer sur son bilan au Texas pour mettre en évidence les priorités du gouverneur et son échec sur des sujets comme la santé ou l’environnement », a-t-il poursuivi.

Demain, les deux prétendants à



la succession de Bill Clinton devraient aborder sensiblement les mêmes thèmes que lors de leur premier débat le 3 octobre à Boston, tels que le partage de la prospérité économique, les impôts, l’éducation ou la santé, pour essayer d’accroître leurs différences avec l’adversaire.

Seule différence notable : à Winston-Salem, Bush et Gore se feront face assis autour d’une table, plutôt que debout devant un pupitre, répondant aux questions du même journaliste, Jim Lehrer, de la chaîne de télévision publique PBS.

Comme avant le premier face-à-face télévisé, Bush s’est préparé hier et dimanche dans son ranch au Texas, tandis que le Gore a réuni jusqu’à demain son entourage à Sarasota, en Floride.

Résumant les enjeux, le professeur Allan Lichtman, de l’American University à Washington, qui estime que le débat de Boston n’a « rien changé », a indiqué qu’il revenait à Bush de « prendre l’initiative ».

Selon nombre d’analystes, la situation économique-politique des États-Unis, qui bénéficie d’une croissance sans pareil depuis des décennies, est favorable au vice-président sortant.

« Il reste environ trente jours dans ce qui se présente toujours comme une élection très serrée. Nous pensons avoir le vent en poupe », a cependant indiqué le porte-parole de Bush.

De fait, depuis le débat du 3 octobre, regardé par quelque 46 millions de personnes, Bush progresse dans les sondages.

Les alliés de Kabila lancent une mise en garde aux rebelles

Agence France-Presse

WINDHOEK —Les pays alliés du président congolais Laurent-Désiré Kabila ont lancé, hier à Windhoek, une mise en garde aux rebelles de la République démocratique du Congo (RDC) pour qu’ils arrêtent leur avancée vers la localité stratégique de Mbandaka, à près de 600

km au nord-est de Kinshasa.

À l’issue d’une réunion surprise tenue hier après-midi dans la capitale namibienne et consacrée à la situation en RDC, les présidents zimbabwéen Robert Mugabe, angolais Eduardo dos Santos, namibien Sam Nujoma et congolais Kabila, ont affirmé que dans le cas contraire les rebelles s’exposeraient

à une confrontation militaire généralisée.

S’exprimant lors d’une conférence de presse tenue à l’issue de trois heures de discussions, le président Sam Nujoma a prévenu que les pays alliés du président Kabila ne laisseraient pas la localité de Mbandaka tomber aux mains du Mouvement de libération du

Congo (MLC, soutenu par l’Ouganda).

Le président Mugabe avait affirmé, le samedi 7 octobre à l’agence zimbabwéenne ZIANA, que les troupes ougandaises et les rebelles soutenus par Kampala étaient en train d’avancer vers l’ouest en RDC et de s’approcher de Kinshasa.

Selon lui, cinq bataillons formés d’Ougandais et de rebelles du MLC avançaient vers Mbandaka, s’approchant ainsi de la capitale Kinshasa.

Le Zimbabwe, l’Angola et la Namibie ont envoyé des troupes en RDC pour soutenir le président Kabila contre la rébellion appuyée par l’Ouganda et le Rwanda.

| POLOGNE |

La réélection de Kwasniewski sonne la déroute pour la droite catholique

PIERRE-ANTOINE DONNET
Agence France-Presse

VARSOVIE — Le président ex-communiste Aleksander Kwasniewski a remporté un triomphe personnel avec sa réélection au premier tour dimanche, un scrutin qui met surtout en lumière la déconfiture de la droite catholique et la baisse de l'influence de l'Église en Pologne.

Le président sortant a tout lieu de se réjouir de cette victoire au premier tour avec autour de 55 % des voix. Il sort renforcé d'une campagne électorale qui a été marquée par l'affaire d'une vidéo diffusée par son adversaire de la droite le montrant en train de plaisanter à propos du pape Jean-Paul II.

Cette affaire au parfum de scandale a fait grand bruit dans les milieux conservateurs et au sein de l'Église, mais elle s'est finalement révélée un pétard mouillé sans incidence sur le vote des Polonais, relèvent les analystes.

Si la réélection de Kwasniewski, 46 ans, était une quasi-certitude, le véritable

enseignement du scrutin est la déroute de la droite catholique, réunie dans l'alliance AWS-Solidarité.

Son chef, Marian Krzaklewski, 50 ans, se retrouve en effet en 3^e position avec quelque 15 % des suffrages, subissant l'humiliation cuisante d'être relégué derrière un candidat sans parti, l'ancien ministre des Affaires étrangères Andrzej Olechowski qui rafle 17 % des voix.

Le monde politique polonais ne s'y est pas trompé. Plusieurs personnalités conservatrices de premier plan ont lancé un appel à un sursaut à droite et à une changement de sa direction, au risque pour cette formation de subir un nouvel échec lors des législatives l'an prochain ou de voler en éclats.

« C'est une défaite de l'AWS toute entière. Il faut en tirer une leçon si la droite veut éviter une déroute aux législatives », a souligné Maciej Plazynski, président de la Diète (chambre basse) et élu AWS.

« Des changements de personnes doivent intervenir à droite. Les Polonais veulent d'autres gens », a renchéri Krzysztof Piesiewicz, sénateur AWS.

Les intrigues, les querelles intestines dans l'alliance héritée du syndicat Solidarité et le lancement de réformes coûteuses sur le plan social ont détourné les Polonais des rangs conservateurs, estiment les analystes.

Derrière la dégringolade, il y a aussi un effacement progressif de l'influence de l'Église sur les Polonais dans le domaine politique, dans un pays pourtant très catholique.

Même s'il n'y a pas eu de consignes de vote explicite, le haut clergé polonais n'a pas fait mystère de ses préférences pendant la campagne électorale. Plusieurs évêques ont clairement dit que « les catholiques votent pour des catholiques ».

Mais pour Marian Krzaklewski qui s'est régulièrement affiché aux côtés de prêtres, cette étiquette religieuse semble finalement lui avoir été plutôt néfaste qu'autre chose.

« Cela devait mal finir », explique le sociologue Jerzy Szacki, qui rappelle un spot de campagne télévisée où l'on voit Krzaklewski recevoir le soutien déclaré d'un prêtre, un calice à la main.

« Il y a dans la conscience des Polonais une séparation entre la religion et la politique », expliquait avant le vote le sociologue Ireneusz Krzeminski.

Une répercussion concrète de ce vote sera de placer le gouvernement minoritaire du premier ministre Jerzy Buzek dans une situation encore plus fragile, l'éventualité de législatives anticipées se rapprochant d'autant.



Le président polonais Aleksander Kwasniewski lors de son discours de réélection, hier soir.

Le Sri Lanka vote sur fond de guerre et d'état d'urgence

AMAL JAYASINGHE
Agence France-Presse

COLOMBO — La guerre menée au nord par les séparatistes tamouls et l'état d'urgence qui affecte le pays pèsent sur les législatives organisées aujourd'hui au Sri Lanka.

Ce scrutin, d'où sortira la composition du 11^e Parlement depuis que l'île de l'océan Indien a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne, a été précédé d'une campagne marquée par des violences qui ont fait au moins 58 morts.

Depuis ces dernières années, c'est la première fois que des législatives se déroulent alors qu'un état d'urgence strict a été proclamé dans tout le pays. Les forces de sécurité détiennent ainsi des pouvoirs étendus pour arrêter et détenir les suspects.

« Nous avons pris toutes les précautions pour prévenir les attaques suicides », a déclaré le chef de la police de Colombo, Bodi Liyanage. Cependant, deux de ces attentats kamikaze, commis au cours de meetings électoraux, ont fait 35 morts au total.

Du fait de la peur de ces attentats perpétrés par les Tigres tamouls, les derniers meetings électoraux organisés samedi soir ont été pratiquement déserts.

En outre, la campagne a pris une tournure étonnante dès son démarrage, après les accusations portées par la majorité sortante devant la Commission des droits de l'Homme contre le commissaire général des opérations électORALES, Dayanda Dissanayake.

Selon l'Alliance du peuple (PA), majoritaire, la volonté du commissaire d'empêcher les malversations



Un travailleur d'élection Sri Lankais est escorté par les policiers, à Jaffna, alors qu'il transporte des boîtes dans un bureau de scrutin.

électorales et les fraudes violait les droits d'un de ses candidats.

Devant le tollé suscité par cette affaire, la plainte a fini par être retirée. D'autant que les observateurs européens ont soutenu la volonté du commissaire d'organiser un vote libre et honnête.

L'opposition a reconnu dimanche être satisfaite par les mesures prises contre la fraude électorale.

Au fil de la campagne, l'attention s'est portée sur les rebelles tamouls, bien que ces derniers ne soient pas dans la course. Le parti au pouvoir s'est efforcé de faire un amalgame entre les Tigres et la principale formation de l'opposition, le Parti uni national (UNP).

En réponse, l'UNP a accusé le gouvernement de lancer une campagne de calomnies et a fait porter ses critiques sur la politique économique de la majorité sortante ainsi que sur sa manière de conduire la guerre contre les rebelles.

« L'économie est le sujet domi-

nant », a souligné le leader de l'opposition, Rani Wickremesinghe, qui a organisé 105 meetings électoraux tout au long de ces cinq semaines de campagne.

Selon Wickremesinghe, l'économie du pays n'est pas assez forte pour financer la guerre contre les rebelles et il a accusé la majorité sortante d'incapacité.

La présidente Chandrika Kumaratunga a rétorqué que l'économie du pays souffrait des dépenses générées par la guerre, représentant près de 6 % du Produit intérieur brut (PIB) et près d'un tiers des dépenses des finances publiques.

Majorité sortante et opposition promettent de revoir le système de taxation des biens et des services. Le gouvernement a jusqu'à présent refusé d'augmenter le prix des carburants en dépit de l'augmentation des cours du pétrole brut.

Mais il apparaît que, quel que soit le vainqueur, un réajustement des prix sera nécessaire après les élections.

L'extrême droite est aux portes du pouvoir en Belgique

EMMANUEL DEFOULROY
Agence France-Presse

BRUXELLES — À la différence de l'Autriche, où les conservateurs partagent le pouvoir fédéral avec l'extrême droite, les partis de Belgique semblaient tous bien décidés hier à maintenir le Vlaams Blok à l'écart des exécutifs municipaux, en dépit de ses progrès dans les grandes villes flamandes.

Le « Bloc flamand », formation anti-immigrés et luttant pour l'indépendance de la Flandre (région néerlandophone du nord de la Belgique), a remporté dimanche, à l'occasion des municipales belges, un succès éclatant.

À Anvers, 2^e ville du pays et première de Flandre avec 460 000 habitants, le « Blok » a séduit un électeur sur trois et gagné deux sièges au conseil communal, renforçant ainsi son statut, acquis en 1994, de premier parti de la métropole portuaire.

Dès l'annonce des résultats officiels, le leader anversoï du Vlaams Blok, Filip Dewinter, a revendiqué le poste de bourgmestre (maire), qui lui avait échappé six ans plus tôt en raison de la formation d'une coalition de tous les autres partis flamands, dirigée par la socialiste Léona Detiège.

« Les autres partis ne peuvent pas ignorer que nous progressons. Le Vlaams Blok prendra donc l'initiative de former une majorité », a-t-il lancé. « Si j'étais la bourgmestre sortante, je laisserais le pouvoir. C'est ça la démocratie, la volonté de l'électeur », a-t-il ajouté.

Quelques instants plus tard, le premier ministre belge Guy Verhofstadt, leader de la droite libérale flamande, rejetait avec force une telle hypothèse.

« Dans aucune ville ou commune, l'extrême droite n'aura la possibilité d'accéder au pouvoir », car « aucun parti politique ne s'al-

liera jamais avec (elle) », a-t-il déclaré depuis Bruxelles.

Si le Vlaams Blok a obtenu en Flandre environ 10 % des suffrages, « cela veut dire que 90 % des Belges ont dit non à l'extrême droite. Même à Anvers, il y a une majorité démocratique de 66 %. C'est pour cela que je reste persuadé que l'extrême droite reste vouée à disparaître », a-t-il ajouté.

De leur côté, les cinq partis au pouvoir à Anvers depuis six ans se sont engagés à reconduire leur coalition, afin de maintenir un « cordon sanitaire » autour du Vlaams Blok. Y compris les chrétiens-sociaux, pourtant relégués dans l'opposition au niveau fédéral depuis juillet 1999.

Leurs discussions pour former une majorité anversoise sans les « blokiers » ont débuté hier. « Il faut désormais un débat approfondi et pas seulement une discussion sur la répartition des postes. Armer Anvers contre le Vlaams Blok sera un des défis essentiels des prochains jours », a déclaré le président des libéraux flamands Karel De Gucht.

Filip Dewinter a indiqué de son côté qu'il approcherait quelques mandataires locaux des autres partis, pour les convaincre de le rejoindre.

Si elle est bien formée, reste à savoir quelle stratégie adoptera la nouvelle coalition hétéroclite, qui fera à nouveau du Vlaams Blok la seule opposition à Anvers, ce qui a contribué à son succès de dimanche.

L'enracinement local du parti d'extrême droite démontre en effet qu'il ne séduit plus seulement un électorat d'ouvriers et de retraités vivant dans les quartiers défavorisés à forte population immigrée, mais aussi des bourgeois et des chefs d'entreprise qui refusent de partager leur richesse.

| INDE |

Trois ans de prison à Jayalalitha pour corruption

d'après AFP

MADRAS — Un tribunal spécial de l'État indien du Tamil Nadu a condamné hier une dirigeante politique régionale, Jayalalitha Jayaram, à trois ans de prison pour corruption.

La condamnation devrait empêcher cette ancienne actrice de 52 ans, surnommée Imelda Marcos par ses détracteurs, de se présenter à des élections pendant une période de sept ans.

Jayalalitha Jayaram est actuellement dans l'opposition. Elle dirige un parti régional (AIADMK), influent au Tamil Nadu, État du sud qui compte quelque 60 millions d'habitants.

Elle était jugée pour une affaire remontant à la période où elle était ministre en chef du Tamil Nadu (1991-96). Elle était notamment accusée d'avoir acheté un terrain gouvernemental pour une fraction de sa valeur réelle.

Régalez-vous sans vous serrer la ceinture.

Avant de passer à table, découvrez les rabais alléchants des épiceries et des restaurants locaux sur Publisac.ca, le carrefour électronique des économies pour gens branchés.

Faites clic. Sauvez du fric.

www.publisac.ca

Achetons bijoux diamants monnaies

Nous évaluons et achetons bijoux, diamants et monnaies de collection personnelle ou de succession depuis plus de 30 ans. Nous avons la réputation d'offrir constamment un prix d'achat très élevé.

Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à vendre, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone Ltée

1117, rue Ste-Catherine O., bur. 900, Montréal Du lundi au vendredi . 9 h à 16 h 30

ÉTIEZ-VOUS ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT DANS UN CÉGEP ENTRE 1996 ET 2000 ? SI OUI, VOUS POURRIEZ AVOIR DROIT À UNE RÉTROACTIVITÉ SALARIALE

En effet, les nouvelles conventions collectives du personnel enseignant des cégeps comportent une rétroactivité sur le salaire pour un grand nombre de personnes ayant été à l'emploi d'un cégep au cours des années 1996 à 2000.

Pour que tout montant qui vous est dû vous soit versé, vous devez envoyer une demande écrite (copie conforme au syndicat local) à la Direction des ressources humaines de chacun des cégeps où vous étiez à l'emploi.

Il importe de faire vite, car les délais sont courts. toute information supplémentaire, adressez-vous syndicats du personnel enseignant des cégeps concernés.

| ARGENTINE |

Début du procès de l'assassin présumé du général Prats

La partie civile demande l'extradition de Pinochet en Argentine

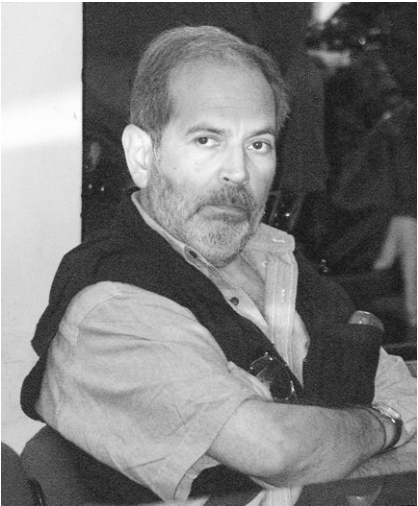
Agence France-Presse

BUENOS AIRES – Le procès d'Enrique Lautaro Arancibia Clavel, l'assassin présumé du général chilien Carlos Prats et de son épouse Sofia Cuthbert, tués en 1974 dans l'explosion de leur voiture à Buenos Aires, a débuté hier devant le Tribunal fédéral de la capitale argentine.

Détenu depuis 1996 à la prison de Caseros, à Buenos Aires, Arancibia Clavel est accusé d'« homicide qualifié » en qualité de « membre d'une association illi-cite ».

Pour ce crime, la juge fédérale Maria Romilda Servini de Cubria enquête également sur le rôle du dictateur chilien Augusto Pinochet qui était à l'époque le chef de la DINA, la police secrète de son régime (1973-1990), laquelle aurait planifié et réalisé l'attentat qui coûta la vie aux époux Prats.

Le général Prats avait été commandant en chef de l'armée chilienne, poste qu'il avait dû aban-



PhotoAFP

Enrique Lautaro Arancibia Clavel au banc des accusés hier, en cour à Buenos Aires.

donner 20 jours avant le coup d'État du général Pinochet contre le président socialiste Salvador Al-lende, le 11 septembre 1973.

Après le putsch, Carlos Prats s'était réfugié en Argentine où sa sécurité était assurée par le Dépar-tement des Affaires étrangères de la police fédérale et de l'Armée au sein du Service du renseignement argentin.

Dans cette section, le responsa-

ble personnel de la sécurité du gé-néral Prats était à l'époque le colo-nel Reynaldo Benito Bignone qui sera plus tard, avec le grade de gé-néral, le dernier président *de facto* de la dictature militaire en 1983.

Le général Bignone, qui fait partie des 85 personnes appelées à té-moigner dans ce procès, est actuel-lement aux arrêts domiciliaires pour son rôle dans l'enlèvement systématique de bébés dans les camps de concentration de la dicta-ture argentine (1976-1983).

Partie civile, les trois filles des époux Prats réclament à la Justice argentine qu'elle demande l'extra-dition de Pinochet. L'État chilien est également partie civile dans ce procès.

Le Tribunal fédéral doit établir la responsabilité d'Arancibia Cla-vel, agent de la DINA, qui aurait posé la bombe ayant fait voler en éclats la voiture de Carlos Prats et Sofia Cuthbert.

Un ancien agent de la DINA, Mi-chael Townley, prisonnier aux États-Unis où il est témoin protégé, a assumé l'an dernier devant la juge Servini de Cubria la responsa-bilité des assassinats et assuré que l'attentat avait été planifié par la DINA.



PhotoAFP

Le président élu mexicain Vincente Fox et l'ex-président chilien Eduardo Frei hier, à l'inauguration de la conférence.

Pour un «centrisme réformiste» en Amérique latine

Première conférence internationale

Agence France-Presse

SANTIAGO — Trois présidents, un président élu et huit ex-chefs d'État d'Amérique latine participent à la 1^{ère} Conférence internationale des chefs des partis démocrates-chré-tiens, populaires et centristes, qui a débuté hier à Santiago (Chili).

L'objectif de cette rencontre de deux jours, convoquée par l'Orga-nisation démocrate-chrétienne d'Amérique (ODCA) et réunissant près de 300 personnalités, est de donner son impulsion à une straté-gie politique « centriste, démocrati-que, humaniste et réformiste », se-lon le secrétaire-général de l'ODCA, le Chilien Gutemberg Martinez.

L'un des textes de travail de la conférence fait état de la possibilité d'atteindre « un nouvel ordre mul-tipolaire, basé sur la paix, la démoc-ratie, les droits de l'Homme et le développement avec équité so-ciale ».

Les présidents Ricardo Lagos (chilien), Andrés Pastrana (colom-bien), Miguel Angel Rodriguez (costaricien), et Vincente Fox (le président élu du Mexique devant entrer en fonction le 1^{er} décembre), ainsi que le secrétaire général du Parti Populaire espagnol, Javier Arenas, participent à la rencontre.

Parmi les ex-présidents prenant part à la conférence figurent Carlos Menem (Argentine) et Jamil Ma-huad (Équateur).

ÉDITORIAL

Les divers visages de l'oppression



EN YOUGOSLAVIE, un peuple se débarrasse d'un tyran sanguinaire par le seul exercice pacifique de la démocratie. Au Chili, au Nicaragua, dans une ribambelle de pays de l'Est, c'est par la force des urnes et de la volonté populaire que des dictatures assassines implantées depuis parfois plusieurs décennies sont tombées.

Au Québec, par contre, il faudrait des bombes pour se « libérer » de l'« oppression » d'une raison sociale en anglais ? Pour échapper au sort insoutenable qui est celui d'un peuple forcé de siroter son expresso sous une affiche où il est écrit « Second Cup » ?

On trouve l'oppression là où on peut, pour dire le moins.

La campagne déclenchée par la Brigade d'autodéfense du français (BAF) ne s'élèverait pas au-dessus du niveau du fait divers mineur si, d'abord, l'acte de déposer une bombe incendiaire sous une conduite de gaz ne mettait des vies en danger. Et si, ensuite, ces attentats ne portaient un message qui est politique, en effet, mais n'est certainement pas celui auquel les nouveaux guérilleros de la langue avaient songé.

Ce message est le suivant : même en période de paix linguistique comme celle que nous vivons depuis plusieurs années, le fait de pousser de force cette question dans l'arène politique provoquera infailliblement des réactions primaires de haine et de déraison, quelles que soient les précautions prises pour demeurer au niveau du débat civilisé.

Et cela réveillera, dans la marge, des pulsions fascisantes s'incarnant en l'occurrence dans l'effrayante expression d'« épuration » linguistique, employée par la BAF avec cette légèreté que seul permet l'ignorance de l'Histoire.

L'incendie volontaire relève du travail de la police et il n'y a pas grand chose à en dire.

Cependant, les réactions aux méfaits perpétrés contre les succursales de la chaîne Second Cup relèvent, elles, de la politique. Et elles doivent être jugées en fonction de leur contribution au bien commun.

Le gouvernement du Parti québécois, à partir du premier ministre, Lu-

cien Bouchard, jusqu'à la ministre responsable du dossier linguistique, Louise Beaudoin, s'est clairement dissocié de ces gestes.

D'autres sources, cependant, viennent des messages dont l'ambiguïté est parfois inquiétante.

Le mouvement Impératif français, par exemple, qui appelle au boycott des établissements concernés, rejette ainsi implicitement le cadre légal identifié par le Conseil de la langue française — qui n'est pas précisément un organe à la solde de l'impérialisme anglo-saxon. On sait que le Conseil a refusé de s'attaquer à l'utilisation de l'anglais dans les marques de commerce, un phénomène à portée internationale.

Le mouvement s'est néanmoins dissocié des attentats attribués au BAF et, bien qu'on puisse juger stupide sa campagne de boycottage, tel est le droit inaliénable de manifester pacifiquement qu'il n'est pas réservé à ceux qui ont des motifs intelligents de le faire.

Il y a pire.

Soucieuse de toujours se situer à la droite de tout ce qui bouge, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a, par la voix de son président, Guy Bouthillier, commenté de fort étrange façon les récents événements survenus sur le Plateau Mont-Royal.

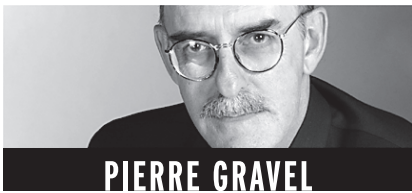
Gestes de « provocateurs payés pour ce faire » ? Ou de défenseurs du français « malhabiles », certes, mais sincères et angoissés ? Sombre complot, comme dans les thrillers hollywoodiens de série B ? Ou ultime recours d'opprimés arrivés aux confins du désespoir ? La question hante le président de la SSJB qui, en 25 lignes bien tassées, documente l'oppression dont sont victimes les Français d'Amérique, de l'Atlantique au Pacifique, presque de la préhistoire à nos jours.

Gérald Larose, assigné à la présidence des états généraux sur la langue — prévus, toutes affaires cessantes, pour cet automne — disait estimer que « si un Martien débarquait au Québec, je ne suis pas certain qu'il découvrirait spontanément qu'il est en terrain francophone ».

Or, après lui avoir laissé tout le temps voulu pour qu'il constate l'évidence, il faudra surtout expliquer à cet extra-terrestre pourquoi, dans une des régions privilégiées de la planète sur laquelle il s'est posé, la raison sociale d'un café peut générer un sentiment d'oppression tel qu'il faille recourir à la violence pour y échapper.

Ainsi, il en aura des choses à raconter lorsqu'il téléphonera à la maison.

Les épiciers frileux



pgravel@lapresse.ca

LES HABITUÉS du magasin Loblaw de Brossard sont soulagés. Ils pourront, pendant encore au moins deux ans, continuer d'y faire leurs courses. Quant à ceux qui, par intérêt commercial ou pour satisfaire une assez curieuse manifestation de nationalisme alimentaire, souhaitent sa fermeture, ils disposeront de ce délai pour essayer de venir à bout de ce méchant concurrent ontarien et rapatrier cette clientèle au marché Métro voisin.

C'est ce qui découle de la décision, prononcée la semaine dernière par la Cour d'appel du Québec, renversant un jugement de la Cour supérieure qui, il y a six mois, ordonnait la démolition immédiate de ce magasin pour non respect des règlements de zonage en vigueur. Pour en venir à cette conclusion à tout le moins radicale, le juge Claude Tellier s'était alors rendu aux arguments d'un requérant qui n'avait pas tenté de camoufler son désir de bloquer la route à un rival dangereux. Ce dernier, propriétaire du marché Métro établi tout à côté, au Mail Champlain, soutenait que la construction de ce seul magasin, sans les édifices à bureaux dont il avait été question au moment de demander les permis requis pour ce chantier, enfreignait la norme prévue en matière de densité d'occupation des terrains dans cette partie de la ville. Mais plus encore, affirmait le magistrat dans son verdict lui donnant raison, l'administration municipale avait elle-même été complice du non-respect de ses propres règles pour éviter d'être obligée de consulter les citoyens par voie de référendum afin de les modifier. D'où cette ordonnance de tout démolir dans les trente jours que le tribunal de seconde instance vient de nuancer en accordant à Loblaw et à la Ville des délais plus raisonnables

pour se conformer aux règlements en vigueur. Ou les changer en respectant les procédures prévues à cette fin.

Cette histoire n'est que le plus récent chapitre dans la déprimante guérilla judiciaire et médiatique qu'ont toujours déclenchés les projets de développement de cette chaîne au Québec, depuis ses premières manifestations d'intérêt pour ce marché, il y a une dizaine d'années, quand il avait été question qu'elle se porte acquéreur de Steinberg. En 1997, l'ouverture de son premier magasin au Québec, à Longueuil, avait provoqué aussi de virulents débats sur la scène municipale où, là également, des opposants à ce projet s'en étaient pris à la Ville qui aurait fait preuve de laxisme quant à ses règlements de zonage. Et toujours, par la suite, qu'il s'agisse du projet de la gare Jean-Talon ou du quartier Ahuntsic, chaque annonce de l'ouverture d'un nouveau magasin Loblaw a automatiquement déclenché une levée de boucliers. En ville, parce qu'on y voyait une lourde menace à la qualité de la vie urbaine ; en banlieue, parce qu'on souhaiterait au contraire une occupation encore plus massive de terrains vagues laissés en friche en bordure de voies rapides !

Le seul côté positif de cette guerre d'usure à Brossard, c'est qu'elle montre des opposants à visage découvert. Des commerçants terrorisés par cette concurrence et qui voudraient bien se camoufler derrière des règlements pour n'avoir pas à livrer une réelle bataille commerciale dont les clients seraient finalement les seuls arbitres. Il faut souhaiter que ce délai accordé par le tribunal sera mis à profit pour permettre à cet unique baromètre, que devrait être la préférence de la clientèle, de se manifester. Et que, si un référendum s'avère nécessaire à Brossard, les citoyens y participent nombreux pour s'assurer que continue à jouer librement un rapport de forces normal qui ne doit pas être faussé par des astuces administratives ou légales habilement utilisées par des épiciers trop frileux.

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef



Droits réservés

Pascal Élie, collaboration spéciale

edito@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

La marche mondiale des femmes

DEPUIS HIER a lieu la Marche mondiale des femmes. Ici comme un peu partout à travers le monde, des femmes marchent pour l'élimination de la pauvreté et de la violence. En effet, celles-ci sont les principales victimes des effets pervers du néolibéralisme : elles sont plus pauvres et doivent lutter, dans plusieurs pays, pour le respect de leurs droits et la satisfaction de leurs besoins les plus élémentaires.

Le Canada est un pays riche et la situation des femmes y est bien meilleure que dans la plupart des

pays. Sans occulter les inégalités qui persistent, les activités qui auront lieu ici ne devraient pas faire oublier qu'ailleurs dans le monde, d'autres femmes marcheront, comme elles le font chaque jour, pour aller chercher de l'eau, du bois ou de la nourriture pour leur famille. Pour elles, la marche des femmes est une marche quotidienne, longue et fastidieuse.

L'un des moyens pour sortir les femmes les plus pauvres de la pauvreté est l'allocation de petits prêts, ce qu'on appelle couramment le microcrédit. Malheureusement, encore peu d'institutions financières encouragent cette forme de crédit, qui profite surtout aux femmes et a fait ses preuves dans plusieurs pays.

La marche des femmes pourrait donc être un véhicule pour exhorter les institutions financières, la ministre de la Coopération internationale et le premier ministre à injecter davantage de fonds dans le microcrédit, l'un des moyens les plus efficaces pour contrer la féminisation de la pauvreté.

DANIEL TOUSSAINT
Hull

Pourquoi généraliser ?

POURQUOI les gens, les journaux, les politiciens, les intervenants s'obstinent-ils à constamment parler DES jeunes comme étant un ensemble homogène où l'individu n'existe pas. Parle-t-on DES adultes comme un tout ? Lorsqu'un meurtre est commis par un adulte, est-ce qu'une poignée d'extrémistes de droite se lèvent pour réclamer des sentences plus sévères ? Pourquoi doit-on toujours généraliser ? Les jeunes sont impolis, vulgaires, irrespectueux, violents, enfin vous connaissez la chanson. Vous vous acharnez à la publier chaque jour. La majorité des jeunes de mon âge que je connais sont des gens sains qui sont aussi révoltés par la violence que la plupart des adultes bien pensant qui s'apitoient sur le sort « des pauvres jeunes qui sont tous des criminels avec un mal de vivre, sauf évidemment une infime minorité ». La majorité silencieuse existe aussi chez les adolescents. Je ne voudrais pas que l'on produise une série télévisée sur ma banale existence quotidienne, ni sur celle de mes semblables. Cependant, je désirerais que les journaux et les médias en général arrêtent de présenter la jeunesse comme un élément indivisible. Je suis satisfait lorsque je lis un article sur un adolescent intelligent, conscient et respectueux de la société et des lois. Satisfait jusqu'à ce que je m'aperçoive que ce jeune est présenté comme étant une exception, une fleur ayant crû au milieu des mauvaises herbes.

JONATHAN CAYER
16 ans
Victoriaville

Bruits inutiles

L'ESTRIE est certes une des plus belles régions touristiques du Québec. Et plus particulièrement en ces temps de feuillages incandescents couvrant ses montagnes, de cieux cristallins et du joyeux vol des bernaches filant vers des latitudes plus clémentes.

Or, pendant ces trop brèves fins de semaine où ces éléments sont réunis, les monts Sutton sont survolés *ad nauseam* par des hélicoptères qui vous proposent de « découvrir la région ». Emportant 4-5 passagers, ces hélicos décollent et atterrissent du stationnement de cette station de ski à peu près aux 15 minutes. Imaginez le vacarme sur les montagnes et dans cette vallée ! Quel accompagnement de rêve pour les amants de la nature ! Quelle belle apologie des bruits inutiles !

ANDRÉ VIGNEAU
Saint-Lambert



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le Palais du commerce cèdera bientôt sa place à la Grande Bibliothèque du Québec

Les derniers jours du Palais du commerce

UN GRAND événement d'art contemporain s'installe jusqu'au 29 octobre dans le Palais du commerce. Nous désirons d'entrée de jeu saluer cet événement et féliciter les organisateurs de la Biennale de Montréal d'avoir pris le parti d'utiliser ce lieu marginal en plein cœur de la ville. Ce court mois d'activités permettra donc au Palais du commerce de pousser son dernier cri, puisque ce bâtiment, rappelons-le, est condamné à être détruit en 2001 pour laisser toute la place à la GBQ.

Mais sommes-nous les seuls à trouver paradoxal que l'on fasse ici la démonstration de l'utilité et de la polyvalence de ce bâtiment avant même de l'abattre ? Comment comprendre que l'on permette à un patient, après avoir décidé de sa mort, de faire la preuve qu'il est pourtant encore bon ? Comment expliquer que cette structure de béton moribonde accueille une exposition publique d'envergure, événement qui s'appuie, hors de tout doute, sur les qualités même de l'édifice que l'on condamne ? Nous trouvons particulièrement hypocrite à l'égard de ce mal aimé, en place depuis 1952, d'exposer à l'intérieur de ses murs les maquettes du projet qui le supplantera. En effet, les responsables de la GBQ, qui ont fait preuve de tant de hargne et de déni à propos du sort du Palais du commerce, ont décidé de profiter de ce lieu, qu'ils destinent pourtant à la destruction, pour y exposer les maquettes de leur futur monument. Rappelons seulement que la possibilité de conservation et de recyclage du bâtiment a été systématiquement refoulée et évincée du concours d'architecture de la GBQ, sans aucune justification, malgré les questions soulevées.

Ironie à l'appui, la Biennale s'articule sur le thème du temps ! Si la richesse des traces du passage du temps, imprégnées dans la ville, fait vibrer l'art contemporain, cela ne semble pas être le cas en matière d'architecture, pour ce qui concerne le projet de la GBQ. Le Palais du commerce sera sacrifié, comme si l'on ne retenait rien des traces de l'histoire en architecture urbaine, un geste déplorable pour un établissement pourtant consacré à la culture du temps. Nous espérons donc que le public sera nombreux à la Biennale de Montréal, puisque ce sera la dernière occasion, pour des milliers de personnes, de découvrir un bâtiment résigné à ses derniers jours.

GABRIEL MALO ET SUSAN ROSS
étudiants à la maîtrise en conservation
de l'environnement bâti,
Université de Montréal

FORUM

Un grand ménage s'impose

C'est tout le système de protection de la jeunesse qu'il faut revoir de fond en comble

Depuis maintenant deux semaines, le lundi soir, la télévision de Radio-Canada présente une nouvelle série, *Tag*, qui porte sur l'adolescence et la délinquance, la violence et l'exclusion. Nous profitons de l'intérêt que suscitent ces dramatiques pour poursuivre plus loin la réflexion et prolonger dans la réalité le questionnement amorcé dans l'univers de la fiction. Tous les débuts de semaine, nous publions dans notre page Forum des textes de spécialistes et d'intervenants qui explorent et analysent les multiples facettes de ce véritable drame social, celui de la jeunesse en détresse.

LOUISIANE GAUTHIER
*L'auteur est psychologue
aux Centres jeunesse de Montréal.*

LA PRÉSENTE intervention fait suite à celle parue dans cette même page le lundi 2 octobre, sous ma signature et celle de mon collègue, le psychologue Gérald Lajoie, où, dans une formule certes inusitée, nous avons fait entendre la voix d'enfants qui ont été traités dans le cadre de la Loi de la protection de la jeunesse au cours des dernières années. Notre but était évidemment d'éveiller l'attention sur les incongruités susceptibles de se produire aux diverses étapes du système, tel qu'il fonctionne actuellement. Quel parti faut-il tirer de ce cri d'alarme ?

Il va sans dire que les situations décrites ont inquiété l'organisme responsable de l'application de la loi et que tous les moyens ont été pris pour s'assurer du bien-être de ces enfants. Cela dit, la recherche d'une faille individuelle serait ici une erreur de cible. L'horizon est beaucoup plus vaste et ne concerne pas, loin s'en faut, seulement les enfants de Montréal ; nos collègues en province partagent avec nous d'aussi douloureux constats. C'est un regard sur le système qui est désormais requis par les gens de bonne volonté. Toute réduction de ces situations à des responsabilités individuelles nous détournerait des problèmes de fond qui minent désormais la protection que nous devons accorder aux plus démunis de nos enfants au Québec.

Si le texte publié le 2 octobre servait à accabler davantage les intervenants sociaux qui portent depuis des années le système à bout de bras, il serait complètement déroûté de son but. Nous avons relayé la voix des enfants. Pour nous, ils ne sont pas anonymes sous les chiffres ; ils ont un nom, un visage et une détresse. Nous avons aussi relayé les souffrances et les inquiétudes des intervenants qui, aux premières loges, s'échinent contre l'impuissance et la démolisation. Nous savons que les chefs de service et les autres gestionnaires s'affairaient à répondre au plus urgent et continuent de carburer dans l'espoir de temps meilleurs. Ce ne sont pas des histoires d'incurie personnelle, ce sont des histoires de paralysie du système par insuffisance de moyens. Lever le silence est un

acte politique, l'expression d'un sentiment de responsabilité personnelle face à la détresse que nous voyons. Nous ne sommes ni des traîtres, ni des héros. D'autres auraient fait ou font les choses autrement.

L'article se voulait une interpellation des responsables politiques parce que ce sont eux qui disposent du pouvoir de faire des lois et qui contrôlent les cordons de la bourse pour rendre ces lois applicables. Les hommes et les femmes politiques se sont engagés à nous représenter et c'est pourquoi nous nous sommes adressés à eux.

Les effets des compressions

Au cours des dernières années, il y a eu des ponctions majeures d'argent qui ont grevé les services alors que, de l'avis des experts, les changements de pratique auraient au contraire commandé l'investissement de sommes fraîches. Peut-on penser qu'il n'y a que dans les hôpitaux où le bât blesse ? Les budgets des Centres jeunesse ont été réduits de soixante millions de dollars au cours des dernières années. Des ressources diminuées et des besoins qui augmentent posent un premier problème. Nous avons été ahuris par l'octroi d'un 120 millions de dollars miraculeux, non ciblé, pour brancher le Québec sur Internet et d'un 13 millions pour l'industrie des courses de chevaux. Sans doute n'y a-t-il que des besoins criants... Alors, nous crions au secours pour les enfants du Québec qui ont énormément perdu au cours des dernières années, notamment en lieux et en possibilités de soins. Il faut réinjecter de l'argent dans ce système sans quoi la mission prescrite par la loi est impossible.

Par ailleurs, après vingt ans d'application, la loi elle-même a besoin d'être revue. Par exemple, elle applique les mêmes principes aux enfants de zéro à dix-huit ans malgré l'extrême disparité de leurs besoins d'un âge à l'autre. Ne devrait-elle pas comprendre des catégories d'âge auxquelles s'appliqueraient des principes d'interprétation et des modalités d'intervention adaptés ? Pour les tout-petits, la loi ne peut plus ignorer l'état actuel des connaissances en matière d'attachement des enfants et l'impact de tout bouleversement sur le développement neurologique des nouveau-nés. Il y a



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

Y a-t-il encore dans cette société un espoir, une générosité pour l'humanité, pour un engagement qui nous transcende ? Comment instaurer des valeurs d'humanité et d'engagement et impliquer nos concitoyens dans la prise en charge des enfants démunis ?

une réflexion sérieuse à faire sur le milieu naturel et sur les figures d'attachement. La clinique actuelle nous apprend que le milieu naturel érigé en objectif est sans fondement et ne peut constituer une règle universelle. C'est dans la famille que la sécurité et le développement ont été compromis par l'abandon, la négligence, les sévices physiques ou les abus sexuels, la toxicomanie ou la pathologie parentale. Posons la question clairement : la loi vise-t-elle une protection des familles naturelles ou une protection de l'enfant pour lui-même ? Le débat n'est pas oiseux.

Évaluer un cas

Quand le cas d'un enfant en détresse est soumis au Directeur de la protection de la jeunesse, les questions posées sont simples, mais les réponses exigeantes parce qu'elles obligent à une rigueur partagée nourrie de plusieurs disciplines. Ces questions concernent d'abord la nature du problème. S'agit-il de négligence, de sévices physiques, etc. ? En quoi, la compétence parentale est-elle déficiente ? Ensuite, cette déficience identifiée est-elle curable en temps opportun, compte tenu des risques encourus par l'enfant et de sa capacité d'attendre la réhabilitation de ses parents sans entraver ses possibilités de développement ?

Si, au contraire, la réponse est négative, quel est, parmi les solu-

tions prévues par la loi, le meilleur moyen de donner à cet enfant un milieu de vie stable où il pourra grandir à sa juste mesure ? S'il y a nécessité de placement, le type de placement devrait être choisi en vue d'un objectif clair : placement répété aux parents forcément bref et favorisant les liens continus, ou alors placement visant un transfert des liens d'attachement avec soutien intensif des professionnels. Ces concepts devraient être soigneusement élaborés et non pas laissés au ballottement de la vie ou aux courants d'idées. Nous assistons trop souvent à des placements transitoires chroniques où la hantise des ruptures tisse l'angoisse des jours pendant que l'enfant est privé d'une appartenance indispensable à son développement. Ce n'est pourtant pas faute de bonne volonté individuelle chez nos professionnels. (...)

Où sont les ressources spécialisées ?

Sur le plan des ressources, une restauration des lieux de soins spécialisés s'impose. Il y a des enfants qui nécessitent des soins intensifs dans un milieu d'hébergement où des professionnels les prendraient en charge. Nous avons des moyens cliniques. Ces enfants non soignés traverseront toute leur vie en quête de soins. Ne dénions pas la pathologie des enfants parce qu'ils naissent dans une misère sociale.

Nous manquons de familles d'accueil, de familles adoptives. Pourtant les postulants à l'adoption internationale ne manquent pas. Y a-t-il encore, dans cette société, un espoir, une générosité pour l'humanité, pour un engagement qui nous transcende ? Comment instaurer des valeurs d'humanité et d'engagement et impliquer nos concitoyens dans la prise en charge des enfants démunis ?

En somme, nos responsables politiques doivent investir plus d'argent dans notre réseau, le législateur doit réfléchir à une reconfiguration de sa loi en conformité avec les connaissances cliniques actuelles, les administrateurs doivent repenser les structures, les ressources et établir des priorités. Enfin, c'est toute la société qui doit courageusement questionner ses valeurs et ses choix. À cet égard, la Commission de protection des droits de la personne et des droits des enfants pourrait, à partir du mandat qui lui est dévolu par la loi, jouer un rôle important dans la mise en marche de ce grand ménage par ses études et ses recommandations au gouvernement.

La communauté clinique est au poste sur le front d'une des plus grandes misères de notre société. Elle doit être soutenue par toutes les instances responsables parce que, pour nombre d'enfants, c'est elle qui fait la différence dans leur destin.

Texte injuste

GEORGIOS AYFANIS
*L'auteur est premier conseiller
à l'ambassade de Grèce.*

JE VIENS de lire, dans votre édition du 29 septembre, l'article de votre correspondant à Sydney, M. Pierre Foglia, intitulé « Un Grec sort de la pharmacie », qui portait sur l'athlète grec, Konstantinos Kenteris, vainqueur de 200 mètres aux Jeux olympiques de Sydney.



L'athlète
Konstantinos
Kenteris

L'un des buts des Jeux olympiques est précisément de permettre à tout athlète qui a la volonté et la force physique de se distinguer. Le grand nom et les relations publiques ne doivent y être pour rien. Quand Spyros Loues a gagné au marathon la première médaille d'or pour la Grèce, lors des premiers Jeux olympiques de 1896, à Athènes, il n'était qu'un humble berger, totalement inconnu.

Accuser un athlète de la manière que M. Foglia l'a fait, c'est-à-dire sans apporter la moindre preuve de ses soupçons, est une pratique qui frôle la calomnie. La façon dont s'exprime M. Foglia dans cet article est empreinte de préjugés discriminatoires, indignes de *La Presse*. Comment avez-vous pu publier un texte aussi injuste ?

DENIS BRUNET
*L'auteur est directeur général
Services documentaires
multimédia (SDM) inc.*

L'ARTICLE INTITULÉ « Le site français Amazon dans l'embarras à cause d'une société montréalaise » paru dans *La Presse* du jeudi 14 septembre dernier sous la signature du journaliste Michel Dolbec de la Presse Canadienne à Paris invite à quelques commentaires et précisions.

■ Les annotations ou « synopsis » — c'est le terme employé par Amazon.fr pour désigner les annotations en provenance de SDM — mises en cause ne concernent qu'une faible partie de l'ensemble des annotations qui apparaissent sur le site d'Amazon. Ces annotations « litigieuses » concernent de façon générale certains ouvrages de fiction (roman, roman policier, science-fiction, poésie, etc.) et, plus particulièrement à l'intérieur de cette catégorie, les bandes dessinées. Comme le confirme Amazon dans un récent communiqué : « SDM nous fournit un contenu généraliste sur tous les sujets couverts par la production éditoriale, et ses textes sont souvent courts mais de qualité... Cela dit, les textes de SDM sur les mangas sont un cas particulier. »

■ Toute évaluation, il va sans dire, comporte obligatoirement un jugement, une appréciation fondée sur un système de valeurs collectives et engage son auteur. Le but visé par les éléments d'évaluation de SDM n'est pas de plaire ou de déplaire aux auteurs, aux éditeurs et aux distributeurs mais bien de guider dans leurs choix les responsables

des acquisitions dans les bibliothèques et, ensuite, les éducateurs des institutions d'enseignement. Quelle crédibilité et quelle réputation aurait SDM comme organisme désireux de conseiller et de guider les responsables des acquisitions dans les bibliothèques scolaires si, à la suite d'évaluations positives et de commentaires élogieux de notre part, on retrouvait sur les rayons de ces mêmes bibliothèques, à côté des bandes dessinées au contenu d'une grande valeur éducative et culturelle, celles qui sont remplies de violence et de vulgarité ?

■ Les évaluations critiques de SDM sur les livres ne sont pas très différentes quant au fond de celles que l'on trouve sous la plume de critiques professionnels, même si elles sont relativement courtes et synthétiques en raison des ressources que nous pouvons y consacrer. Dans ce sens et à titre d'exemple, l'évaluation critique du roman *Baise-moi*, de Virginie Despentes, que fait SDM (« Paumées. Deux filles en cavale. Sexe, violence, vulgarité, provocation ») n'est pas très différente de celle que l'on trouve dans *La Presse* du vendredi 15 septembre sous la plume de Jean-Christophe Laurence concernant le film tiré du même roman (« Avec ses scènes de sexe explicite et ses meurtres carabinés, cette espèce de Thelma et Louise version *hardcore*, qui se situe entre *road movie* sanguinolent et film de cul trash-qui-fesse-dans-le-dash, est à déconseiller aux âmes sensibles »).

■ Le titre de l'article de M. Dolbec, « Le site Amazon dans l'embarras à cause d'une société montréalaise », peut sérieusement être questionné. Il eût été plus juste de dire : « Ser-

vices documentaires multimédia dans l'embarras à cause d'une société française ». Nous pouvons parfaitement comprendre que, dans leur désir d'ouvrir le plus rapidement possible leur site, les responsables de la politique éditoriale d'Amazon aient pu négliger de porter toute l'attention voulue au contenu de certaines annotations et d'effectuer un tri dans l'ensemble des notices qui leur ont été transmises. Si les synopsis de type évaluatif et critique produits par SDM gardent toute leur pertinence lorsqu'il s'agit d'aider au processus de sélection, ils perdent de leur fondement lorsqu'on les utilise dans le contexte du commerce du livre. Aussi trouvons-nous justifié que, conscient qu'il n'est pas dans l'intérêt d'un site commercial de « descendre » tel livre ou tel type de livres, Amazon ait décidé de modifier les synopsis jugés un peu trop tranchants par rapport à la ligne éditoriale du site. Par ailleurs, nous sommes aussi convaincus qu'il est tout autant dans l'intérêt d'Amazon de conserver sur son site — c'est d'ailleurs son intention — la très grande majorité des synopsis de SDM, puisqu'ils constituent une « valeur ajoutée » en raison de leur contenu d'information objective et complémentaire à l'énumération des sujets ou mots clés.

■ Tout compte fait, la « percée » de SDM en France par le canal du libraire virtuel Amazon.fr constitue un exemple parmi bien d'autres du dynamisme et de la performance des entreprises québécoises de l'industrie des technologies de l'information, dont la société québécoise dans son ensemble doit être particulièrement fière.

Volvo: des erreurs factuelles

ALAIN SYKORA
*L'auteur est directeur régional
des opérations chez Volvo Canada.*

LA CRITIQUE de M. Éric Lefrançois sur la Volvo V40 modèle 2001 (*La Presse* du 25 septembre 2000), comporte des erreurs factuelles. De plus, certaines de ses observations, plutôt subjectives sur cette voiture de plus en plus recherchée, nous laissent perplexes.

D'abord, la consommation d'essence : les chiffres de Transports Canada pour les Volvo S40 et V40 sont de 10,5 L/100 km (en ville) et de 6,8 L/100km (sur la route) et non pas « étrangement élevés (12,4 L/100) » comme le cite au hasard M. Lefrançois. Ensuite, l'accélération : la S40 et la V40 vont de 0-100 km/h en 9,0 secondes. Cela représente donc une accélération très concurrentielle par rapport aux autres voitures de cette catégorie. De plus, le couple n'est pas de 177 lb/pi, comme l'affirme M. Lefrançois dans son article, mais bien de 170 lb/pi, tel qu'il le mentionne dans son encadré. Ces erreurs sur des chiffres aussi importants ne peuvent que nous faire douter de la critique subjective de M. Lefrançois. Enfin, nous sommes ravis de constater que M. Lefrançois aime « L'équipement pléthorique ». Au fait, de quoi s'agit-il ?

Les autres critiques ne tarissent pas d'éloges pour la nouvelle boîte de vitesses automatique à cinq rapports et à commande électronique, mais M. Lefrançois ne l'aime pas.

Il passe sous silence les caractéristiques de sécurité de la V40, qui sont les meilleures de cette catégorie de voitures, pour faire une critique sur les porte-gobelets. Et ainsi de suite.

| HAÏTI |

Aristide se présente

Agence France-Presse

PORT-AU-PRINCE — L’ancien président Jean-Bertrand Aristide, 47 ans, a remis hier, officiellement, au Conseil électoral provisoire (CEP) sa candidature à l’élection présidentielle du 26 novembre en Haïti.

Ce dépôt par Aristide, qui fait figure de favori pour ce scrutin boycotté par l’opposition, a été réalisé alors que plusieurs milliers de partisans enthousiastes s’étaient réunis aux abords du CEP, situé dans l’est de Port-au-Prince.

Aristide a été président d’Haïti du 7 février 1991 au 7 février 1996. Le mandat d’un président en Haïti est de cinq ans, non renouvelable immédiatement.

Outre l’ancien chef d’État, quatre candidats largement inconnus du grand public, dont le fils d’un ancien baron néo-duvaliériste, ont jusqu’à présent présenté leur candidature à la présidentielle qui doit désigner un successeur au président René Préval.

Le mandat de celui-ci se termine le 7 février 2001 (date symbole de la chute de la dictature duvaliériste le 7 février 1987).

La clôture des inscriptions à cette



Photo AFP

En visite à Taïwan, le président René Préval et son homologue Chen Shui-bian ont passé en revue une garde d’honneur, hier à Taïpeh, à la veille de la « Fête nationale ».

consultation comme celle pour les candidatures au renouvellement d’un tiers du Sénat expiraient hier. Elle avait été prolongée d’une semaine par le CEP en raison du faible nombre des candidats.

En dépit des efforts de l’Organisation des États américains (OEA), aucun accord n’a pu être trouvé entre le parti d’Aristide, la Famille Lavalas, et l’opposition réunie au sein de la Convergence démocratique.

Tout comme la communauté in-

ternationale, cette formation n’a pas reconnu la validité des résultats des législatives controversées du 21 mai, notamment en raison de la méthode de comptage des résultats des sénatoriales — gagnées par le parti d’Aristide —, récusée par l’OEA.

Selon des sources diplomatiques à Port-au-Prince, le secrétaire général adjoint de l’OEA, Luigi Einaudi, devrait revenir jeudi dans la capitale haïtienne pour tenter à nouveau de débloquer l’impasse politico-électorale actuelle.

La Lituanie bascule à gauche

ARTURAS RACAS
Agence France-Presse

VILNIUS — Deux partis de centre-gauche ont remporté une majorité des sièges hier lors des législatives, et infligé un cuisant revers aux conservateurs au pouvoir, selon les résultats définitifs annoncés hier par la Commission électorale.

L’Alliance sociale-démocrate de l’ancien président Algirdas Brazauskas a remporté 51 sièges, le Parti de la nouvelle union 27 sièges.

Les élections se sont déroulées au scrutin majoritaire (pour 71 sièges au Parlement) et à la proportionnelle (pour les 70 autres sièges).

Le parti conservateur au pouvoir, l’Union pour la patrie, est le grand vaincu avec seulement neuf sièges. Il avait une majorité dans le Parlement sortant grâce à une alliance avec de petits partis conservateurs.

Le Parti de l’union libérale (centre-droit) arrive en deuxième position avec 36 sièges.

Les deux partis de centre-gauche sont théoriquement en mesure de former une coalition gouvernementale s’ils arrivent à se mettre d’accord. Mais Arturas Paulauskas, chef de la Nouvelle union, a exclu une coalition gouvernementale de centre-gauche.

L’ancien président Brazauskas a indiqué que la Lituanie garderait comme priorités en politique étrangère son adhésion à l’UE et à l’Otan

si son parti prenait les rênes du pouvoir.

« Nous n’avons pas l’intention de modifier quoique ce soit de façon radicale dans la politique étrangère, nous continuerons la politique actuelle », a dit Paulauskas, autre ténor de la gauche. « Il n’y aura pas de changement s’agissant de l’intégration à l’Union européenne, nous pensons simplement qu’il nous faudra travailler plus dur », a-t-il ajouté.

Par ce scrutin, les Lituanais ont exprimé leur lassitude devant les sacrifices imposés par les réformes économiques résultant en partie de la candidature de la Lituanie à l’UE et à l’Otan.

Les spéculations vont bon train à Vilnius sur la formation du prochain gouvernement. Une coalition est aussi possible au centre entre la Nouvelle union et l’Union libérale, les chefs de ces deux formations ayant tous deux évoqué une telle possibilité.

Quant à l’alliance sociale-démocrate, elle a dit qu’elle envisageait une coalition avec l’Union des paysans, mais ce dernier parti ne franchit pas la barre des 5 % des suffrages nécessaires pour gagner des sièges à la proportionnelle. Il a gagné quatre sièges au scrutin majoritaire.

Au total, 28 partis présentaient des candidats pour l’unique chambre du Parlement lituanien (Sėimas).